



ORDRE DU JOUR  
SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL  
DU 16 SEPTEMBRE 2025 – 19 h

---

AGENDA  
ORDINARY SITTING OF COUNCIL  
SEPTEMBER 16, 2025 – 7:00 P.M.

**OUVERTURE / OPENING**

*Nous reconnaissons que les terres sur lesquelles nous sommes rassemblés font partie du territoire traditionnel du peuple Anishinaabek-Algonquin.*

*La Municipalité de Chelsea reconnaît l'importance d'utiliser un ton poli et respectueux en tout temps envers tous et de s'abstenir de propos incivils. En ce sens et selon les dispositions législatives à cet égard, les sessions du conseil doivent se dérouler avec politesse, calme, respect et dignité.*

- 1) **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR / ADOPTION OF THE AGENDA**
- 2) **RAPPORT DU MAIRE / MAYOR'S REPORT**
- 3) **PÉRIODE DE QUESTIONS / QUESTION PERIOD**
- 4) **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU 19 AOÛT 2025 / ADOPTION OF THE MINUTES OF THE ORDINARY SITTING HELD AUGUST 19, 2025**
- 5) **DÉPÔT DE DOCUMENTS / TABLING OF DOCUMENTS**
  - a) Liste des comptes payés du 30 juillet au 9 septembre 2025 au montant de 971 479,43 \$ / List of accounts paid from July 30 to September 9, 2025, in the amount of \$971,479.43
  - b) Amendements budgétaires mensuels – Août 2025 / August 2025 monthly budget amendments
  - c) Dépôt du procès-verbal de la rencontre du comité consultatif d'urbanisme et du développement durable du 3 juillet 2025 et que ce document soit conservé aux archives municipales sous le code de classification 114.204 / Tabling of the July 3, 2025 minutes of the Planning and Sustainable Development Advisory Committee meeting and that this document be filed in the municipal archives under the classification code 114.204
  - d) Dépôt du procès-verbal de la rencontre du comité sur les demandes de démolition du 19 mars 2025 et que ce document soit conservé aux archives municipales sous le code de classification 114.224 / Tabling of the March 19, 2025 minutes of the Demolition Requests Committee meeting and that this document be filed in the municipal archives under the classification code 114.224
  - e) Dépôt du procès-verbal de la rencontre du comité consultatif des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire du 22 mai 2025, et que ce document soit conservé aux archives municipales sous le code de classification 114.205 / Tabling of the May 22, 2025 minutes of the Recreation, Sports, Culture and Community Life Advisory Committee meeting and that this document be filed in the municipal archives under the classification code 114.205
  - f) Dépôt du calendrier des rencontres pour juin, juillet et août 2025 / Tabling of the meeting schedule for June, July and August 2025
- 6) **SERVICES ADMINISTRATIFS / ADMINISTRATIVE SERVICES**
  - 6.1) **RÉGLEMENTATION / LEGISLATION**

**6.2) CONTRATS / CONTRACTS**

- a) Octroi du contrat de location et l'entretien d'une imprimante / Awarding of a contract for the rental and maintenance of a printer
- b) Octroi du contrat pour le démantèlement de la voie ferrée pour deux tronçons au sud du sentier Voie Verte Chelsea / Awarding of the contract for the removal of railway tracks for two sections south of Voie Verte Chelsea trail
- c) Octroi du contrat pour les collectes, le transport et la disposition des encombrants non métalliques et métalliques / Awarding of the contract pour the collection, transportation and disposal of metallic and non-metallic bulky items

**6.3) AUTORISATIONS, PAIEMENTS / AUTHORIZATIONS, PAYMENTS**

- a) Autorisation de dépenser et payer les achats de sel à déglacer des chaussées pour la saison hivernale 2025-2026 / Authorization to spend and pay the purchase of the road de-icing salt for the winter season 2025-2026

**6.4) SUBVENTIONS / GRANTS**

**6.5) MANDATS / MANDATES**

**6.6) DIVERS / VARIOUS**

- a) Positionnement de la Municipalité de Chelsea – Directive linguistique provinciale / Position of the Municipality of Chelsea – Provincial Language Guideline

**6.7) RESSOURCES HUMAINES / HUMAN RESOURCES**

- a) Embauche de Monsieur Patrick Charbonneau au poste d'Opérateur chauffeur classe B / Hiring of Mr. Patrick Charbonneau as a class B Operator driver
- b) Nomination de Monsieur Félix Lafrenière au poste d'Opérateur chauffeur classe A / Appointment of Mr. Félix Lafrenière as a class A Operator driver
- c) Embauche de Madame Jérémie Maillé-Côté au poste de Directrice du Service de l'urbanisme et du développement durable / Hiring of Mrs. Jérémie Maillé-Côté as Director of the Planning and Sustainable Development Department

**7) URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE / PLANNING AND SUSTAINABLE DEVELOPMENT**

**7.1) DÉROGATIONS MINEURES / MINOR EXEMPTIONS**

- a) Dérogation mineure – Marge latérale droite pour entrepôt à bateaux et halte pour usagers de la Voie Verte Chelsea – 12, chemin Campbell – District électoral 5 / Minor exemption – Right lateral setback for boat storage and rest area for users of the Voie Verte Chelsea – 12 chemin Campbell – Electoral district 5
- b) Dérogation mineure – Marge latérale gauche pour allée d'accès/stationnement – 297, route 105 – District électoral 1 / Minor exemption – Left lateral setback for access driveway/parking – 297 route 105 – Electoral district 1
- c) Dérogation mineure – Marge avant pour garage attenant – 15, chemin Jenness – District électoral 5 / Minor exemption – Front setback for attached garage – 15 chemin Jenness – Electoral district 5

**7.2) PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE / SITE PLANNING AND ARCHITECTURAL INTEGRATION PROGRAMS**

- a) Plan d'implantation et d'intégration architecturale – Rénovation d'un bâtiment d'intérêt patrimonial – 486, route 105 – District électoral 1 / Site planning and architectural integration program – Renovation of a heritage building – 486 route 105 – Electoral district 1

- b) Plan d'implantation et d'intégration architecturale – Résidence unifamiliale isolée, Modèle Brooks – 193, chemin Ladyfield – District électoral 6 / Site planning and architectural integration program – Single family home, Brooks model – 193 chemin Ladyfield – Electoral district 6

**7.3) USAGES CONDITIONNELS / CONDITIONAL USES**

**7.4) PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE / SPECIFIC PROJECTS OF CONSTRUCTION, MODIFICATION OR OCCUPATION OF A BUILDING**

- a) Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble – Lot 2 635 160 au cadastre du Québec – 141, chemin de la Montagne – District électoral 6 / Specific project of construction, modification or occupation of a building – Lot 2 635 160 of the Québec cadastre – 141 chemin de la Montagne – Electoral district 6

**7.5) RÈGLEMENTATION / LEGISLATION**

- a) Avis de motion, présentation et dépôt du premier projet de règlement numéro 1345-25 – Règlement modifiant certaines dispositions du règlement de zonage numéro 1215-22 – Dispositions modifiant la grille des spécifications de la zone REC-1 afin de permettre les sous-classes d'usage C3-2 et C3-3 / Notice of motion, presentation and tabling of the first draft by-law number 1345-25 – By-law amending certain provisions of the zoning by-law number 1215-22 – Provisions modifying the specifications grid for zone REC-1 in order to allow the usage subclasses C3-2 and C3-3
- b) Adoption du premier projet de règlement numéro 1345-25 – Règlement modifiant certaines dispositions du règlement de zonage numéro 1215-22 – Dispositions modifiant la grille des spécifications de la zone REC-1 afin de permettre les sous-classes d'usage C3-2 et C3-3 / Adoption of the first draft by-law number 1345-25 – By-law amending certain provisions of the zoning by-law number 1215-22 – Provisions modifying the specifications grid for zone REC-1 in order to allow the usage subclasses C3-2 and C3-3
- c) Avis de motion, présentation et dépôt du projet de règlement numéro 1346-25 - Règlement modifiant le règlement de construction numéro 1217-22 afin de préciser certaines dispositions relatives à l'application des codes de construction / Notice of motion, presentation and tabling of the draft by-law number 1346-25 – By-law amending the construction by-law number 1217-22 to clarify certain provisions relating to the application of building codes
- d) Adoption du projet de règlement numéro 1346-25 - Règlement modifiant le règlement de construction numéro 1217-22 afin de préciser certaines dispositions relatives à l'application des codes de construction / Adoption of the draft by-law number 1346-25 – By-law amending the construction by-law number 1217-22 to clarify certain provisions relating to the application of building codes

**7.6) DIVERS / VARIOUS**

**8) ENVIRONNEMENT / ENVIRONMENT**

**9) TRAVAUX PUBLICS, INFRASTRUCTURES ET MOBILITÉ DURABLE / PUBLIC WORKS, INFRASTRUCTURE AND SUSTAINABLE MOBILITY**

**10) LOISIRS, SPORT, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE / RECREATION, SPORT, CULTURE AND COMMUNITY LIFE**

- a) Demande d'appui financier par La Maison Libères-Elles / Request for financial support by La Maison Libères-Elles
- b) Demande d'appui financier par Les Artistes dans leur milieu / Request for financial support by Artists in their environment
- c) Demande d'appui financier par l'Association Ski à l'école pour former des bénévoles du Club Sel & Poivre / Request for financial support from the Ski at School Association to train volunteers for the Salt & Pepper Club
- d) Mise à jour de la politique de développement des collections et d'élagage / Update of the policy for the development and weeding of collections

11) **SÉCURITÉ PUBLIQUE / PUBLIC SAFETY**

a) Nomination de lieutenants / Appointment of lieutenants

12) **LEVÉE DE LA SESSION / ADJOURNMENT OF THE SITTING**

**Session ordinaire du 16 septembre 2025 / September 16, 2025, ordinary sitting**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ ,  
appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que l'ordre du  
jour gouvernant cette session, soit et est par la présente adopté.

**Session ordinaire du 16 septembre 2025 / September 16, 2025, ordinary sitting**

**ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ ,  
appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que le procès-  
verbal de la session ordinaire du 19 août 2025 soit et est par la présente adopté.

## SESSION ORDINAIRE – 19 AOÛT 2025

**PROCÈS-VERBAL** de la session ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Chelsea tenue le 19 août 2025 à 19 h au centre communautaire de Farm Point au 331, chemin de la Rivière, dans la Municipalité de Chelsea, Québec.

**ÉTAIENT PRÉSENTS** les conseillères Cybèle Wilson et Rita Jain, et les conseillers Dominic Labrie et Christopher Blais, sous la présidence du Maire Pierre Guénard.

**ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS** Me Sheena Ngalle Miano, Directrice générale, Me Charles-Hervé Aka, Directeur du Service des affaires juridiques et Greffier, et Mme Marie-Pier Drolet, Conseillère en communication numérique et en graphisme.

**ÉTAIENT ABSENTS** la conseillère Kimberly Chan et le conseiller Enrico Valente.

Une période de question fut tenue, laquelle a duré environ 40 minutes.

### **CONVOCATION**

Tous les membres du conseil ont été dûment convoqués.

### **QUORUM**

Le Maire ayant constaté qu'il y avait quorum, déclare l'assemblée ouverte à 19 h 01.

### **VOTE**

À moins d'indication contraire dans le présent procès-verbal, le Maire se prévaut de son privilège prévu à l'article 161 du *Code municipal du Québec* ([LRQ, c C-27.1](#)) en s'abstenant de voter.

### **228-25**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Cybèle Wilson, appuyé par la conseillère Rita Jain et résolu que l'ordre du jour gouvernant cette session, soit et est par la présente adopté avec les modifications suivantes :

#### **Ajouter :**

- 6.6) f) Approbation de l'entente hors cour intervenue dans le dossier judiciaire 550-17-013717-242
- 6.7) b) Embauche de Monsieur Nour Eddine El Guemri au poste de Directeur du Service des Travaux Publics, des infrastructures et de la mobilité durable
- 9) c) Demande au ministère des Transports et de la Mobilité durable de réduire la vitesse sur le chemin d'Old Chelsea

## **SESSION ORDINAIRE – 19 AOÛT 2025**

### **228-25 (suite)**

#### **Retirer :**

- 10) d) Demande d'appui financier par les Artistes dans leur milieu
- 10) e) Demande d'appui financier par l'Association Ski à l'école pour former des bénévoles du Club Sel & Poivre

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **229-25**

#### **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Cybèle Wilson, appuyé par le conseiller Dominic Labrie et résolu que le procès-verbal de la session ordinaire du 2 juillet et celui de la session extraordinaire du 11 juillet 2025 soient et sont par la présente adoptés.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**DÉPÔT DE LA LISTE DES COMPTES PAYÉS DU 8 JUIN AU 29 JUILLET 2025 AU MONTANT DE 2 182 499,69 \$**

**DÉPÔT DES AMENDEMENTS BUDGÉTAIRES MENSUELS – MAI, JUIN ET JUILLET 2025**

**DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU 7 MAI 2025 ET QUE CE DOCUMENT SOIT CONSERVÉ AUX ARCHIVES MUNICIPALES SOUS LE CODE DE CLASSIFICATION 114.204**

**DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX DES RENCONTRES DU COMITÉ CONSULTATIF SUR L'ENVIRONNEMENT, LA DURABILITÉ ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES DU 9 DÉCEMBRE 2024 ET DU 24 FÉVRIER 2025 ET QUE CES DOCUMENTS SOIENT CONSERVÉS AUX ARCHIVES MUNICIPALES SOUS LE CODE DE CLASSIFICATION 114.212**

**DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION POUR LA RÉOLUTION NUMÉRO 206-25 / TABLING OF THE MINUTES OF CORRECTION FOR RESOLUTION NUMBER 206-25**

### **230-25**

#### **OCTROI DU CONTRAT POUR LE DÉPLACEMENT DE L'ANCIENNE GARE DE TRAIN DES CASCADES**

ATTENDU QUE par la résolution numéro 153-25, le conseil a autorisé le déplacement de l'ancienne gare de train des Cascades près du sentier Voie Verte Chelsea sur le chemin Mill;

ATTENDU QUE le Service des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire a procédé à une demande de prix auprès de deux (2) entrepreneurs pour le déplacement de la gare;

**SESSION ORDINAIRE – 19 AOÛT 2025**

**230-25 (suite)**

ATTENDU QUE suite à cette demande de prix, une soumission a été reçue dans les délais prescrits, soit le 17 juillet 2025:

<b>SOUSSIONNAIRES</b>	<b>PRIX (taxes incluses)</b>	<b>PRIX (taxes nettes)</b>
2088099 Ontario inc. (CDS Building Movers)	33 217,43 \$	30 331,94 \$

ATTENDU QUE le Service des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire a procédé à l'analyse de la soumission reçue;

ATTENDU QUE la soumission déposée par la compagnie 2088099 Ontario inc. (CDS Building Movers) est conforme et recommandée par le Service des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire;

ATTENDU QUE le prix soumis par la compagnie 2088099 Ontario inc. (CDS Building Movers) au montant de 33 217,43 \$, incluant les taxes, pour le déplacement de l'ancienne gare des Cascades représente un montant net de 30 331,94 \$;

ATTENDU QUE les coûts pour le déplacement de l'ancienne gare des Cascades seront financés par le règlement d'emprunt numéro 1334-25;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Cybèle Wilson, appuyé par le conseiller Christopher Blais et résolu que le conseil octroie le contrat pour le déplacement de l'ancienne gare des Cascades près du sentier Voie Verte Chelsea sur le chemin Mill au montant de 33 217,43 \$, incluant les taxes, à la compagnie 2088099 Ontario inc. (CDS Building Movers).

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Greffier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 23-080-00-722 (Bâtiments – Loisirs et culture) règlement d'emprunt numéro 1334-25.

Le Maire Pierre Guénard demande le vote :

**POUR**

- Rita Jain
- Cybèle Wilson
- Christopher Blais

**CONTRE**

- Dominic Labrie

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

**SESSION ORDINAIRE – 19 AOÛT 2025**

**231-25**

**OCTROI DU CONTRAT POUR LE DÉPLACEMENT DE LA TRAVERSE  
PIÉTONNE À L'INTERSECTION DES CHEMINS D'OLD CHELSEA ET  
LADYFIELD À MÊME LE FONDS DE ROULEMENT**

ATTENDU QUE la traverse piétonne à l'intersection des chemins d'Old Chelsea et Ladyfield est présentement située à l'est du chemin Ladyfield;

ATTENDU QU'IL est nécessaire de déplacer la traverse piétonne à l'ouest du chemin Ladyfield afin d'améliorer la sécurité des piétons;

ATTENDU QUE le Service des travaux publics, des infrastructures et de la mobilité durable a procédé à une demande de prix auprès de quatre (4) entrepreneurs pour le déplacement de la traverse piétonne;

ATTENDU QUE suite à cette demande de prix, une soumission a été reçue :

<b>SOUSSIONNAIRES</b>	<b>PRIX (taxes incluses)</b>	<b>PRIX (taxes nettes)</b>
3991474 Canada inc. (Pavage Gadbois)	21 471,58 \$	19 606,42 \$

ATTENDU QUE le Service des travaux publics, des infrastructures et de la mobilité durable a procédé à l'analyse de la soumission reçue;

ATTENDU QUE la soumission déposée par la compagnie 3991474 Canada inc. (Pavage Gadbois) est conforme et recommandée par le Service des travaux publics, des infrastructures et de la mobilité durable;

ATTENDU QUE le prix soumis par la compagnie 3991474 Canada inc. (Pavage Gadbois) au montant de 21 471,58 \$, incluant les taxes, pour le déplacement de la traverse piétonne sur le chemin d'Old Chelsea représente un montant net de 19 606,42 \$;

ATTENDU QUE les coûts pour le déplacement de la traverse piétonne seront financés par le fonds de roulement et remboursable sur une période de cinq (5) ans;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Christopher Blais, appuyé par la conseillère Cybèle Wilson et résolu que le conseil octroie le contrat pour le déplacement de la traverse piétonne sur le chemin d'Old Chelsea au montant de 21 471,58 \$, incluant les taxes, à la compagnie 3991474 Canada inc. (Pavage Gadbois).

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'autoriser une affectation de 19 606,42 \$ du poste budgétaire 59-151-10-000 (Fonds de roulement non engagé) au poste budgétaire 23-920-00-000 (Affectations - Fonds de roulement).

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Maire et le Greffier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

## **SESSION ORDINAIRE – 19 AOÛT 2025**

### **231-25 (suite)**

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 23-040-00-721 (Infrastructures chemins – Pavage, réfection, glissières (20 ans).

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **232-25**

#### **OCTROI DU CONTRAT POUR L'INSTALLATION D'UNE CLÔTURE DE BOIS ENTRE LE SENTIER VOIE VERTE CHELSEA ET LA PROPRIÉTÉ SITUÉE AU 24 CHEMIN OLMSTEAD**

ATTENDU QUE par la résolution numéro 74-21, le conseil a autorisé l'acquisition du lot 6 407 269 au cadastre du Québec au montant de 2 325,00 \$ avec la mise en place d'une clôture de bois sur la limite séparative entre la propriété au 24 chemin Olmstead et celle de la Municipalité ainsi qu'une haie de cèdre;

ATTENDU QUE le Service des travaux publics, des infrastructures et de la mobilité durable a demandé un prix auprès de la compagnie 12039770 Canada inc. (Groupe Proulx) pour l'installation d'une clôture de bois sur une distance de 130 pieds linéaires;

ATTENDU QUE la compagnie 12039770 Canada inc. (Groupe Proulx) a soumis un prix de 20 695,50 \$, incluant les taxes, ce qui représente un montant de net de 18 897,75 \$ et que le contrat a été octroyé par délégation de pouvoir;

ATTENDU QUE l'entente pour l'acquisition du lot 6 407 269 a dû être modifiée et que l'installation de la clôture de bois est maintenant sur une distance de 225 pieds linéaires avec abattage d'arbres et frais d'arpentage;

ATTENDU QUE les travaux étant déjà débutés, le Service des travaux publics, des infrastructures et de la mobilité durable a demandé un prix révisé à la compagnie 12039770 Canada inc (Groupe Proulx);

ATTENDU QUE celle-ci a soumis un prix de 38 171,70 \$, incluant les taxes, pour l'ensemble du projet, ce qui représente un montant net de 34 855,85 \$ qui sera financé par le règlement d'emprunt numéro 1154-20;

ATTENDU QUE le Service des travaux publics, des infrastructures et de la mobilité durable a procédé à l'analyse du prix révisé et que celui-ci est conforme et recommandé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dominic Labrie, appuyé par le conseiller Christopher Blais et résolu que le conseil octroie le contrat pour l'installation d'une clôture de bois au 24, chemin Olmstead au montant de 38 171,70 \$, incluant les taxes, à la compagnie 12039770 Canada inc. (Groupe Proulx).

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Greffier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

## **SESSION ORDINAIRE – 19 AOÛT 2025**

### **232-25 (suite)**

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 23-040-50-721 (Infrastructures – Sentier Voie Verte Chelsea), règlement d'emprunt 1154-20.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **233-25**

#### **PAIEMENT DES MÉMOIRES DE FRAIS À MÊME L'EXCÉDENT NON AFFECTÉ**

ATTENDU QUE suite au jugement de la Cour Suprême en faveur de la Commission de la capitale nationale, le ministère de la Justice du Canada réclame à la Municipalité le remboursement des différents mémoires de frais encourus dans ce dossier;

ATTENDU QUE le montant total du remboursement des mémoires de frais au profit de Justice Canada s'élève à 28 740,88 \$, et que celui-ci sera payé à même l'excédent non affecté;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Cybèle Wilson, appuyé par le conseiller Dominic Labrie et résolu que le conseil autorise le paiement des mémoires de frais au montant de 28 740,88 \$ à même l'excédent non affecté.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'autoriser une affectation de 28 740,88 \$ du poste budgétaire 59-110-00-000 (Excédent non affecté) au poste budgétaire d'affectation 03-410-00-000 (Affectations excédent accumulé de fonctionnement non affecté).

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Maire et le Greffier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 02-150-00-412 (Honoraires professionnels – Services juridiques).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **234-25**

#### **OCTROI D'UNE SUBVENTION À « ACRE » À MÊME L'EXCÉDENT NON AFFECTÉ SUITE À L'ACHAT DES LOTS 3 030 905 ET 3 030 911**

ATTENDU QUE la communauté de Chelsea, par le biais de ACRE (Action Chelsea pour le respect de l'environnement), a procédé à l'achat des lots 3 030 905 et 3 030 911 au cadastre du Québec;

ATTENDU QUE les coûts liés à l'achat de cette propriété et les dépenses administratives associées sont des coûts supplémentaires pour cet achat;

ATTENDU QU'ACRE a fait une demande de subvention pour ce projet auprès de la Municipalité de Chelsea équivalente au montant de 1 937,50 \$ pour couvrir les frais administratifs;

## **SESSION ORDINAIRE – 19 AOÛT 2025**

### **234-25 (suite)**

ATTENDU QUE la subvention de la Municipalité sera remboursée à même l'excédent non affecté;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Rita Jain, appuyé par la conseillère Cybèle Wilson et résolu que le conseil accorde la somme de 1 937,50 \$ à ACRE pour les coûts liés à l'acquisition de cette propriété, soit les lots 3 030 905 et 3 030 911 au cadastre du Québec.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'autoriser le paiement de cette subvention à même l'excédent non affecté ainsi qu'une affectation de 1 937,50 \$ du poste budgétaire 59-110-00-000 (Excédent non affecté) au poste budgétaire d'affectation 03-410-00-000 (Affectations excédent accumulé de fonctionnement non affecté).

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Maire et le Greffier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 02-470-00-971 (Subventions à d'autres organismes).

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **235-25**

#### **MODIFICATION DE L'ENTENTE POUR L'ACQUISITION DU LOT 6 407 269 AU CADASTRE DU QUÉBEC – 24 CHEMIN OLMSTEAD**

ATTENDU QUE le projet d'aménagement de la traverse du sentier Voie Verte Chelsea à l'intersection de la route 105 nécessitait l'acquisition du lot 6 407 269 au cadastre du Québec;

ATTENDU QUE par la résolution numéro 74-21, le conseil a autorisé l'acquisition du lot 6 407 269 au cadastre du Québec au montant de 2 325,00 \$ avec la mise en place d'une clôture de bois sur la limite séparative entre la propriété du vendeur et celle de la Municipalité ainsi qu'une haie de cèdres, sur le terrain du vendeur, à une distance d'environ 0,75 mètre de la nouvelle clôture;

ATTENDU QU'UNE erreur s'est produite lors des travaux d'aménagement de la traverse ayant pour conséquence l'empiètement du sentier Voie Verte Chelsea sur le terrain du vendeur;

ATTENDU QU'AFIN de corriger la situation, l'entente initiale doit être modifiée;

ATTENDU QUE le vendeur propose de donner une servitude d'empiètement et d'entretien ainsi que le remplacement de la haie de cèdres par le prolongement de la clôture de bois définie initialement;

ATTENDU QUE la Municipalité recommande cette modification;

ATTENDU QUE toutes les autres conditions de l'entente demeurent effectives;

## **SESSION ORDINAIRE – 19 AOÛT 2025**

### **235-25 (suite)**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Rita Jain, appuyé par le conseiller Dominic Labrie et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution et que le conseil autorise la modification de l'entente pour l'acquisition du lot 6 407 269 au cadastre du Québec.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU de mandater Me Megan Throop, notaire, pour la préparation de la modification des documents légaux à cet effet.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Maire et le Greffier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 23-040-50-721 (Infrastructures – Sentier Voie Verte Chelsea), règlement d'emprunt 1154-20.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **236-25**

#### **VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES**

ATTENDU QU'EN vertu des articles 1022 et 1023 du *Code municipal du Québec*, la Municipalité se doit de préparer une liste des immeubles pour lesquels un processus de vente pour défaut de paiement de taxes sera entrepris;

ATTENDU QUE la MRC des Collines-de-l'Outaouais procédera à la vente de ces immeubles le 4 décembre 2025;

ATTENDU QUE d'ici le 4 décembre 2025, les immeubles ayant fait l'objet de paiement couvrant la période prescrite seront retirés de cette liste;

ATTENDU QUE cette liste des immeubles est annexée à la présente pour en faire partie intégrante;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Dominic Labrie, appuyé par la conseillère Cybèle Wilson et résolu que le conseil et le Trésorier entreprennent les procédures requises et donnent instruction à la MRC des Collines-de-l'Outaouais de vendre, lors de sa séance de vente pour défaut de paiement de taxes du 4 décembre 2025, les immeubles de la Municipalité de Chelsea dont les taxes foncières qui les grèvent n'ont pas été payées.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Greffier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 02-120-00-412 (honoraires professionnels – services juridiques).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**SESSION ORDINAIRE – 19 AOÛT 2025**

**237-25**

**NOMINATION DE REPRÉSENTANTS DE VENTE D'IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES**

ATTENDU QU'EN vertu de l'article 1038 du *Code municipal du Québec*, la Municipalité peut enchérir et acquérir des immeubles mis en vente pour défaut de paiement de taxes;

ATTENDU QUE par la résolution numéro 236-25, certains immeubles seront mis en vente pour défaut de paiement de taxes;

ATTENDU QUE le conseil juge opportun d'autoriser des représentants municipaux à enchérir et acquérir certains de ces immeubles pour et au nom de la Municipalité de Chelsea;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère Cybèle Wilson, appuyé par la conseillère Rita Jain et résolu que le conseil désigne Madame Josiane Rollin, Coordinatrice des finances, et en l'absence de celle-ci, Madame Manon Proulx, Directrice adjointe du Service des finances, à enchérir des immeubles pour et au nom de la Municipalité de Chelsea lors de la mise en vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes qui se tiendra le 4 décembre 2025 au Centre Meredith de Chelsea, et ce, jusqu'à concurrence du montant des taxes, en capital, intérêts et frais.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Greffier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**238-25**

**AFFECTATION D'UN MONTANT DE 3 744,13 \$ À L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2025 POUR LES REDEVANCES 2024 DE GAZIFÈRE INC.**

ATTENDU QUE par la résolution numéro 229-20, le conseil a autorisé la Municipalité à signer une entente avec Gazifère inc. afin de déterminer les responsabilités de chacune des parties signataires, le partage des coûts, les conditions d'installation d'entretien et d'exploitation du réseau, les interventions et travaux requis sur son territoire, etc.;

ATTENDU QUE l'entente stipule que Gazifère inc. doit verser un montant forfaitaire annuel de 2,5 % des coûts totaux des travaux d'implantation ou d'amélioration effectués par Gazifère inc. sur le territoire de la Municipalité et ce, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020;

ATTENDU QUE ce montant forfaitaire est de 3 744,13 \$ pour les travaux effectués par Gazifère inc. en 2024;

ATTENDU QUE ce montant sera affecté à l'excédent affecté dédié au soutien d'initiatives environnementales, de développement durable et de transport actif;

## **SESSION ORDINAIRE – 19 AOÛT 2025**

### **238-25 (suite)**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Rita Jain, appuyé par le conseiller Christopher Blais et résolu que le conseil autorise d'affecter au 31 décembre 2025 un montant de 3 744,13 \$ du poste 59-110-00-000 (Excédent de fonctionnement non affecté) au poste 59-131-11-000 (Excédent fonctionnement affecté / Fonds vert municipal).

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Greffier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **239-25**

#### **DÉNONCIATION DES COUPURES AU PROGRAMME EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA**

ATTENDU QUE le programme Emplois d'été Canada soutient financièrement l'embauche de jeunes de 15 à 30 ans, permettant aux municipalités d'offrir des services de proximité, notamment dans les domaines des loisirs et de la culture;

ATTENDU QUE les jeunes engagés via ce programme sont principalement affectés à des services essentiels comme les camps de jour municipaux, qui permettent aux parents de concilier travail et responsabilités familiales pendant l'été;

ATTENDU QUE les coupures observées dans le cadre du programme pour 2025 réduisent considérablement la capacité des municipalités à offrir des services;

ATTENDU QUE le maintien et l'amélioration des services aux citoyens nécessitent un soutien prévisible et équitable de la part du gouvernement fédéral;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dominic Labrie, appuyé par le conseiller Christopher Blais et résolu que le conseil municipal :

- dénonce les coupures apportées au programme Emplois d'été Canada pour 2025, qui nuisent directement aux services offerts aux familles et aux jeunes;
- demande au Gouvernement du Canada de rehausser immédiatement et de façon significative le financement du programme, afin d'assurer le maintien des emplois d'été municipaux et des services publics qui en dépendent.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU que la Municipalité transmette une copie de cette résolution au premier ministre Mark Carney, à la ministre de l'Emploi, l'honorable Patty Hajdu, à la députée fédérale de la circonscription de Pontiac, Madame Sophie Chatel, à la Fédération québécoise des municipalités ainsi qu'aux autres municipalités du Québec afin d'obtenir leur appui.

## **SESSION ORDINAIRE – 19 AOÛT 2025**

### **239-25 (suite)**

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Maire et le Greffier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **240-25**

#### **DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE DE RÉDUIRE LA VITESSE SUR LA ROUTE 105 À L'ENTRÉE DU TERRITOIRE**

ATTENDU QUE le ministère des Transports et de la Mobilité durable est responsable de la route 105, du chemin d'Old Chelsea à la limite sud de la Municipalité de Chelsea;

ATTENDU QUE la municipalité est soucieuse de la sécurité des citoyens qui empruntent cette route, vu le nombre grandissant de familles sur son territoire, que le sentier récréatif la Voie Verte Chelsea traverse la route 105 et qu'un nouveau développement est en cours de réalisation;

ATTENDU QUE l'article 491 du Code de la sécurité routière du Québec interdit à un enfant de moins de 12 ans de circuler à bicyclette sur un chemin public de plus de 50 km/h à moins qu'il ne soit sur une piste cyclable ou accompagné d'un adulte;

ATTENDU QUE l'absence d'une piste cyclable en bordure de la route et d'accotements adéquats mettent à risque la sécurité de tous;

ATTENDU QUE plusieurs demandes ont été adressées au ministère pour diminuer la vitesse sur la route 105;

ATTENDU QU'EN mai dernier, un tronçon de la route 105 est passé de 70 km/h à 50 km/h sur 4,5 kilomètres;

ATTENDU QU'À l'heure actuelle, seule une partie de la route 105 demeure à 70 km/h, plus précisément à l'entrée du territoire de Chelsea;

ATTENDU QU'IL y a lieu d'uniformiser la vitesse sur la route 105 sur le territoire de Chelsea;

ATTENDU QUE les éléments mentionnés dans les multiples demandes transmises concernant la route 105 à Chelsea demeurent inchangés, que ce soit le débit journalier de circulation, la fréquence et gravité des accidents en raison de la vitesse, la présence de conditions particulières responsables de problèmes de sécurité, entre autres;

ATTENDU QUE la route 105 a fait plusieurs victimes au fil des années;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une pétition des résidents le 21 juillet 2025 à cet effet, laquelle fut également envoyée à Madame la Ministre Geneviève Guilbault, pour réduire la vitesse sur une partie de la route 105, sur environ 1,7 km, à l'entrée du territoire de Chelsea, soit du 11 au 188 route 105, mettant en lumière les nombreux facteurs de danger de circuler sur ce tronçon de la route 105, tant pour les marcheurs, cyclistes que les automobilistes;

## **SESSION ORDINAIRE – 19 AOÛT 2025**

### **240-25 (suite)**

ATTENDU QUE le transport actif et sécuritaire est une préoccupation majeure pour la Municipalité de Chelsea, et le conseil a adopté un Plan directeur de transport actif ainsi qu'un plan stratégique dans lequel on retrouve un pilier stratégique de « mobilité et vie active » axé sur un réseau de transport sécuritaire et accessible à tous;

ATTENDU QUE des arrêts pour transport en commun sont présents dans le secteur visé par la demande, de même qu'à l'intersection de la route 105 et du chemin Alonzo-Wright à la limite entre Chelsea et Gatineau;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Christopher Blais, appuyé par la conseillère Cybèle Wilson et résolu que la Municipalité de Chelsea demande au Ministère des Transports et de la Mobilité durable :

- de réévaluer la circulation et la sécurité de la route 105 à l'entrée du territoire;
- de considérer la demande de réduction de la vitesse sur la portion restante de la route 105 de 70 km/h à 50 km/h; et
- d'inclure le chemin Alonzo-Wright dans l'analyse globale pour fins de cohérence de la vitesse, la vitesse actuelle sur ce dernier étant de 60 km/h.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Greffier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **241-25**

#### **APPROBATION DE L'ENTENTE HORS COUR INTERVENUE DANS LE DOSSIER JUDICIAIRE 550-17-013717-242**

ATTENDU qu'en date du 4 novembre 2024, est entré en vigueur sur le territoire de la municipalité défenderesse le *Règlement n° 1327-24 — Règlement établissant un contrôle provisoire des interventions liées au système d'égout et d'assainissement des eaux* de la Municipalité de Chelsea;

ATTENDU que le règlement est visé par un pourvoi en contrôle judiciaire et une demande en dommages en date du 2 décembre 2024;

ATTENDU les pourparlers de règlement hors cour survenus entre les parties;

ATTENDU QUE les parties désirent régler le présent litige, sans admission de part et d'autre;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Cybèle Wilson, appuyé par le conseiller Dominic Labrie et résolu :

## **SESSION ORDINAIRE – 19 AOÛT 2025**

### **241-25 (suite)**

- d'approuver l'entente hors cour intervenue entre la Municipalité de Chelsea et les parties demandereses dans le dossier 550-17-013717-242;
- d'autoriser le Directeur des affaires juridiques et Greffier de la Municipalité de Chelsea à signer pour et au nom de la municipalité l'entente hors cour intervenue dans le dossier 550-17-013717-242.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **242-25**

#### **EMBAUCHE DE MADAME MARLYSE TOKO AU POSTE DE COMMIS À LA COMPTABILITÉ ET AUX SUBVENTIONS**

ATTENDU QUE le 7 juillet 2025, la Municipalité procédait au 2<sup>e</sup> affichage pour un poste permanent de Commis à la comptabilité et aux subventions au Service des finances;

ATTENDU QUE le comité de sélection a rencontré plusieurs candidats et candidates;

ATTENDU QUE les membres du comité de sélection sont unanimes à recommander la candidature de Madame Marlyse Toko pour combler le poste en titre;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Rita Jain, appuyé par le conseiller Christopher Blais et résolu que, sur la recommandation du Directeur des finances, Directeur général adjointe et Trésorier, Monsieur Robert Binette, et la Responsable des ressources humaines, Madame Ghislaine Grenier, Madame Marlyse Toko soit embauchée à titre Commis à la comptabilité et aux subventions à compter du 11 août 2025 rémunérée selon la grille salariale des cols blancs avec une période de probation de six (6) mois.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Greffier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **243-25**

#### **EMBAUCHE DE MONSIEUR NOUR EDDINE EL GUEMRI AU POSTE DE DIRECTEUR DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS, DES INFRASTRUCTURES ET DE LA MOBILITÉ DURABLE**

ATTENDU QUE le 7 juillet 2025, la Municipalité a procédé à deux affichages pour un poste permanent de Directeur du Service des travaux publics, des infrastructures et de la mobilité durable;

ATTENDU QUE le 7 juillet 2025, la Municipalité a requis les services d'une agence de chasseurs de talents pour combler le poste en titre;

## **SESSION ORDINAIRE – 19 AOÛT 2025**

### **243-25 (suite)**

ATTENDU QUE le comité de sélection a rencontré plusieurs candidats et candidates;

ATTENDU QUE les membres du comité de sélection sont unanimes à recommander la candidature de Monsieur Nour Eddine El Guemri pour combler le poste en titre;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Cybèle Wilson, appuyé par la conseillère Rita Jain et résolu que, sur la recommandation de la Directrice générale, Me Sheena Ngalle Miano, du Directeur général adjoint, Monsieur Robert Binette, et de la Responsable des ressources humaines, Madame Ghislaine Grenier, Monsieur Nour Eddine El Guemri soit embauché à titre de Directeur du Service des travaux publics, des infrastructures et de la mobilité durable à compter du 25 août 2025, rémunéré selon la grille salariale des cadres avec une période de probation de six (6) mois.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Greffier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **244-25**

#### **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LE PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE - VOLET REDRESSEMENT ET SÉCURISATION - RÉFECTION D'UN PONCEAU SUR LA ROUTE 105 À LA HAUTEUR DU CHEMIN MONTROSE**

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a pris connaissance des modalités d'application du volet Redressement et Sécurisation du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) 2024-2026 du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) et que les interventions visées dans la demande d'aide financière concernent les routes locales de niveau 1 et 2;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE la Municipalité s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD);

ATTENDU QUE la Municipalité a choisi d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'estimation détaillée du coût des travaux;

ATTENDU QUE la Municipalité désire effectuer des travaux de réfection d'un ponceau sur la route 105 à la hauteur du chemin Montrose;

ATTENDU QUE M. Reda El Aouni, ing, Coordonnateur des travaux publics et mobilité durable de la Municipalité de Chelsea agit à titre de représentant de ladite Municipalité auprès du MTMD dans le cadre de ce dossier;

**SESSION ORDINAIRE – 19 AOÛT 2025**

**244-25 (suite)**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Cybèle Wilson, appuyé par le conseiller Dominic Labrie et résolu que le conseil autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour la réfection d'un ponceau sur la route 105 à la hauteur du chemin Montrose au ministère des Transports et de la Mobilité durable dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) 2024-2026, volet Redressement et Sécurisation, confirme son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur et certifie que le Coordonnateur des travaux publics et mobilité durable est dûment autorisé à signer tout document ou entente à cet effet, y compris la convention d'aide financière, lorsqu'applicable, avec la Ministre des Transports et de la Mobilité durable.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Greffier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**245-25**

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LE PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE - VOLET REDRESSEMENT ET SÉCURISATION – RÉFECTION DU CHEMIN KELLY**

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a pris connaissance des modalités d'application du volet Redressement et Sécurisation du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) 2024-2026 du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) et que les interventions visées dans la demande d'aide financière concernent les routes locales de niveau 1 et 2;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE la Municipalité s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD);

ATTENDU QUE la Municipalité a choisi d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'estimation détaillée du coût des travaux;

ATTENDU QUE la Municipalité désire effectuer les travaux suivants sur le chemin Kelly :

Tronçon	Type de route locale
Selon le plan d'intervention : Chainage 0+000 au 1+710 (du chemin de la Montagne au chemin Hollow Glen)	Locale 2

## **SESSION ORDINAIRE – 19 AOÛT 2025**

### **245-25 (suite)**

ATTENDU QUE M. Reda El Aouni, ing, Coordonnateur des travaux publics et mobilité durable de la Municipalité de Chelsea agit à titre de représentant de ladite Municipalité auprès du MTMD dans le cadre de ce dossier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Christopher Blais, appuyé par la conseillère Rita Jain et résolu que le conseil autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour la réfection du chemin Kelly au ministère des Transports et de la Mobilité durable dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) 2024-2026, volet Redressement et Sécurisation, confirme son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur et certifie que le Coordonnateur des travaux publics et mobilité durable est dûment autorisé à signer tout document ou entente à cet effet, y compris la convention d'aide financière, lorsqu'applicable, avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Greffier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous documents donnant effet à la présente résolution.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **246-25**

#### **DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE DE RÉDUIRE LA VITESSE SUR LE CHEMIN D'OLD CHELSEA**

ATTENDU QUE le chemin d'Old Chelsea est sous la juridiction du Ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec;

ATTENDU QUE le chemin d'Old Chelsea est situé en périmètre urbain selon les orientations gouvernementales en aménagement du territoire;

ATTENDU QUE le chemin d'Old Chelsea est une route principale où convergent de nombreux des piétons, cyclistes, automobilistes, résidents, touristes et commerçants tous les jours;

ATTENDU QUE la mobilité durable fait partie des piliers du plan stratégique adopté par la Municipalité de Chelsea en octobre 2023 ainsi que le plan directeur de transport actif;

ATTENDU QUE des rencontres ont eu lieu et le ministère est au courant des enjeux de sécurité au centre-village;

ATTENDU QUE le chemin d'Old Chelsea est appelé à devenir un corridor scolaire;

ATTENDU QU'À l'aube de la rentrée scolaire, il y a lieu de demander une réduction de vitesse à 30 km/h sur le chemin d'Old Chelsea, au centre-village dans la zone scolaire;

## **SESSION ORDINAIRE – 19 AOÛT 2025**

### **246-25 (suite)**

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère Rita Jain, appuyé par la conseillère Cybèle Wilson et résolu de demander au Ministère des Transports et de la Mobilité durable de réduire la limite de vitesse sur le chemin d'Old Chelsea au centre-village pour la sécurité des écoliers et de tous les usagers de la route dans les meilleurs délais, et ce, avant la rentrée scolaire.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Greffier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **247-25**

#### **INSTALLATION D'UN BANC COMMÉMORATIF SUR LA VOIE VERTE CHELSEA EN L'HONNEUR DE MONSIEUR ALEX MACKENZIE**

ATTENDU QU'EN 2017, la Municipalité de Chelsea s'est dotée d'une politique des noms commémoratifs afin d'encadrer les demandes pour commémorer les parcs et sentiers sur le territoire;

ATTENDU QUE Monsieur Alain Piché a présenté une demande au comité consultatif des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire (CCLSCVC) afin de procéder à l'installation d'un banc commémoratif sur la Voie Verte Chelsea près du Club Cascades en l'honneur de M. Alex Mackenzie;

ATTENDU QUE le CCLSCVC a étudié la demande lors de la réunion du 24 avril 2025 et a effectué une recommandation en faveur de la demande;

ATTENDU QU'UN avis de motion de la présente demande a été déposé au conseil municipal le 6 mai 2025, tel que requis par la politique des noms commémoratifs en matière des parcs et sentiers de la Municipalité de Chelsea;

ATTENDU QUE la proposition a été affichée pendant 60 jours tel que prescrit dans la politique des noms commémoratifs et qu'aucune objection n'a été reçue à son égard;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dominic Labrie, appuyé par la conseillère Cybèle Wilson et résolu que le conseil approuve la demande de Monsieur Alain Piché de procéder à l'installation du banc commémoratif sur la Voie Verte Chelsea près du Club Cascades en l'honneur de M. Alex Mackenzie.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Greffier, ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**SESSION ORDINAIRE – 19 AOÛT 2025**

**248-25**

**DEMANDE D'APPUI FINANCIER PAR LA CORPORATION  
D'HABITATION DE CHELSEA**

ATTENDU QUE la Corporation d'habitation de Chelsea a présenté une demande d'appui financier pour le Fonds des loisirs au Service des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire pour un montant de 350,00 \$;

ATTENDU QUE cette demande d'appui financier est déposée pour un projet intitulé « Concert de musique pour les aînés et leurs familles à la Résidence du Petit Bois avec le groupe de musique Les Faiseux de bonheur »;

ATTENDU QUE la demande a été documentée et présentée au comité consultatif des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire (CCLSCVC) pour recommandation au conseil municipal;

ATTENDU QUE le CCLSCVC est en faveur de cette demande, car cette dernière permettra aux citoyens de tisser des liens, d'égayer leur journée et vivre une expérience intergénérationnelle;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Rita Jain, appuyé par le conseiller Christopher Blais et résolu que le conseil accepte la demande d'appui financier présentée par la Corporation d'habitation de Chelsea pour un projet de musique pour aînés pour un montant jusqu'à un maximum 350,00 \$.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Greffier, ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 02-701-20-970 Contributions à des organismes / Autres organismes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**249-25**

**DEMANDE D'APPUI FINANCIER PAR LES AMIS DE LA  
VOIE VERTE CHELSEA**

ATTENDU QUE le Fonds 150<sup>e</sup>, accessible aux organismes communautaires de la Municipalité de Chelsea, a été mis en place et adopté par le conseil municipal lors de l'adoption du budget 2025;

ATTENDU QUE le projet d'aménagement du site d'interprétation du bateau remorqueur Pic II a été identifié comme un projet phare dans le cadre du 150<sup>e</sup> anniversaire de la Municipalité de Chelsea par les membres du comité de planification des célébrations du 150<sup>e</sup> anniversaire de Chelsea à l'hiver 2024;

ATTENDU QUE l'organisme Les Amis de la Voie Verte Chelsea a présenté une demande d'appui financier au Service des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire pour un montant de 4 500,00 \$ plus taxes pour couvrir les coûts liés à la restauration esthétique du bateau remorqueur Pic II par une entreprise spécialisée;

## **SESSION ORDINAIRE – 19 AOÛT 2025**

### **249-25 (suite)**

ATTENDU QUE la demande a été documentée et présentée au comité consultatif des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire (CCLSCVC) pour recommandation au conseil municipal;

ATTENDU QUE le CCLSCVC est en faveur de cette demande, car ce projet de conservation et d'interprétation historique et patrimonial cadre bien avec la vision du Fonds 150<sup>e</sup>;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Rita Jain, appuyé par le conseiller Christopher Blais et résolu que le conseil accepte la demande d'appui financier présentée par les Amis de la Voie Verte Chelsea pour la restauration du bateau remorqueur Pic II pour un montant jusqu'à un maximum de 4 500,00 \$ plus taxes.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Greffier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 02-701-20-970 Contributions à des organismes / Autres organismes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **250-25**

#### **AUTORISATION DE TENIR UNE COLLECTE DE FONDS (BARRAGE ROUTIER) POUR LA DYSTROPHIE MUSCULAIRE ET L'ASSOCIATION DES POMPIERS ET POMPIÈRES DE CHELSEA**

ATTENDU QUE l'Association des pompiers et pompières de Chelsea demande l'autorisation du conseil afin de tenir une collecte de fonds le 11 octobre 2025 pour la dystrophie musculaire;

ATTENDU QUE la collecte de fonds est une activité annuelle, et ce, depuis 2012;

ATTENDU QUE L'Association des pompiers et pompières de Chelsea a remis un montant total d'au-delà de 30 000,00 \$ pour la dystrophie musculaire au cours des 10 dernières années;

ATTENDU QUE l'évènement aura lieu à l'intersection des chemins du d'Old Chelsea et Scott;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Cybèle Wilson, appuyé par le conseiller Christopher Blais et résolu que le conseil, sur la recommandation du Directeur du Service de sécurité incendie, Monsieur Charles Ethier, autorise la tenue d'une collecte de fonds par l'Association des pompiers et pompières de Chelsea le 11 octobre 2025.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Greffier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**SESSION ORDINAIRE – 19 AOÛT 2025**

**251-25**

**PARTICIPATION ET ENGAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ DE CHELSEA  
AU PROJET POUR L'ANALYSE D'UN POTENTIEL REGROUPEMENT  
POUR LES SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE DU TERRITOIRE DE LA  
MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS**

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea reconnaît avoir lu et pris connaissance du Guide du demandeur concernant le volet – Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité, sous-volet Coopération intermunicipale;

ATTENDU QUE les organismes municipaux de la MRC des Collines-de-l'Outaouais désirent présenter un projet pour l'analyse d'un potentiel de regroupement pour les services de sécurité incendie du territoire dans le cadre du volet – Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Cybèle Wilson, appuyé par la conseillère Rita Jain et résolu que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

- le conseil de la Municipalité de Chelsea s'engage à participer au projet pour l'analyse d'un potentiel de regroupement pour les services de sécurité incendie du territoire;
- le conseil accepte d'assumer une partie des coûts, à savoir l'apport minimal exigé dans le cadre du programme;
- le conseil nomme la MRC des Collines-de-l'Outaouais organisme responsable du projet et autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet – Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité, sous-volet Coopération intermunicipale;
- le conseil désigne M. Charles Ethier, Directeur du Service de sécurité incendie de Chelsea, pour signer tout document nécessaire ou utile ou demandé par l'organisme responsable du projet aux fins de la présente demande de subvention.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Greffier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**SESSION ORDINAIRE – 19 AOÛT 2025**

**252-25**

**LEVÉE DE LA SESSION**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Rita Jain, appuyé par le conseiller Christopher Blais et résolu que cette session ordinaire soit levée à 21 h 23.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

Charles-Hervé Aka  
Greffier

---

Pierre Guénard  
Maire

**5) DÉPÔT DE DOCUMENTS /  
TABLING OF DOCUMENTS**

# 5) a)

## Liste des paiements

### Sommaire par service

	229 641.02 \$
Administration Générale	421 100.09 \$
COMMUNICATIONS	16 675.72 \$
Entretien	111 096.44 \$
Environnement et Urbanisme	9 689.00 \$
Loisirs et Culture	10 383.18 \$
Ressources Humaines	14 541.16 \$
Sécurité Publique	2 509.59 \$
Travaux Publics et Infrastructure	155 843.23 \$
	<hr/>
	<b>971 479.43 \$</b>

Inclure :  Chèques annulés     Chèques     Dépôts annulés     Débit direct annulé    Du : 2025-07-30  
 Traitements de crédit     Dépôts     Débit direct    Au : 2025-09-09

## Liste des paiements

### Liste des chèques annulés

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
32748	2025-08-20	Jacques Charbonneau	15161	Fonds des loisirs- Badminton Chelsea \ Fonds des loisirs- Badminton Chelsea	02-701-20-970	-1 000.00 \$	-1 000.00 \$
32932	2025-08-22	MEDIAS TRANSCONTINENTAL S.E.N.C.	7945	PUBlication CONSTRUCTO A.O. travaux cimetièrè \ Entretien Réparation - Cimetière protestant (don)	02-631-01-522	-417.36 \$	-417.36 \$
32995	2025-09-03	Bata Sophie	13 C. BATES	Cautionnement \ Dépôt - Correctif complet septique - 500 \$	55-136-41-000	-540.00 \$	-540.00 \$
33018	2025-09-03	Retraite Quebec secteur public	AOUT 2025	Regime de retarite des élus RREM-CARRA \ Fonds de retraite - RREM élus	55-138-17-001	-2 616.82 \$	-2 616.82 \$
33022	2025-09-03	Ssq - Groupe Financier	Septembre 2025	Assurance collective mois de septembre 2025 \ AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - ÉLUS	02-110-00-270	-20.37 \$	-18 461.13 \$
				Assurance collective a payer	55-138-12-000	-20.39 \$	
			Sept 2025	Assurance collective mois de septembre 2025 \ AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-120-00-280	-466.88 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-130-00-280	-1 752.33 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-141-00-280	-499.43 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-160-00-280	-171.62 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-220-00-280	-534.98 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-320-00-280	-3 514.53 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-390-00-280	-2 097.00 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-470-00-280	-263.43 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-490-00-280	-250.84 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-610-00-280	-750.94 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-701-10-280	-772.26 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-702-30-280	-310.34 \$	
				Assurance collective a payer	55-138-12-000	-7 035.79 \$	
						<b>-23 035.31 \$</b>	<b>-23 035.31 \$</b>

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2025-07-30  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2025-09-09

## Liste des paiements

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
32876	2025-08-01	11023217 CANADA INC	D2025-00264	Remboursement permis \ Certificat d'autorisation	01-241-00-008	750.00 \$	750.00 \$
32877	2025-08-01	ALEX DUHAMEL	D2024-00499	Cautionnement piscine, \ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	540.00 \$	540.00 \$
32878	2025-08-01	Annie Rocheleau	D2024-00614	Cautionnement piscine, \ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	540.00 \$	540.00 \$
32879	2025-08-01	COTE ROBYN	D2024-00582	Cautionnement piscine, \ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	540.00 \$	540.00 \$
32880	2025-08-01	CYNTHIA GOULET	D2024-00211	Cautionnement piscine, \ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	540.00 \$	540.00 \$
32881	2025-08-01	DAVID ALEXANDRE LAMIRANDE	D2023-00631	Cautionnement piscine, \ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	540.00 \$	540.00 \$
32882	2025-08-01	DAVID ROY-MASIN	D2024-00588	Cautionnement piscine, \ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	540.00 \$	540.00 \$
32883	2025-08-01	ERIC SIGOUIN	D2024-00673	Cautionnement piscine, \ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	540.00 \$	540.00 \$
32884	2025-08-01	FRANCOIS LEGAULT	D2024-00691	Cautionnement septique, \ Dépôt - Correctif complet septique - 500 \$	55-136-41-000	540.00 \$	540.00 \$
32885	2025-08-01	GABRIEL HOUDE-BRISSON	D2024-00067	Cautionnement piscine, \ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	540.00 \$	540.00 \$
32886	2025-08-01	GUILLAUME PARADIS	D2024-00662	Cautionnement piscine, \ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	540.00 \$	540.00 \$
32887	2025-08-01	JEAN-MARC LARIVIERE	D2023-00367	Cautionnement piscine, \ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	515.00 \$	515.00 \$
32888	2025-08-01	Les Développements Ruisseau Chelsea inc	D2024-00222	Rembousement cautionnement \ Dépôt - Démolition - 300 \$	55-136-45-000	15 000.00 \$	15 000.00 \$
32889	2025-08-01	LES ENTREPRISES MARECHAL	D2023-00993	Cautionnement piscine, \ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	540.00 \$	540.00 \$
32890	2025-08-01	LES ENTREPRISES MARECHAL	D2024-00335	Cautionnement piscine, \ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	540.00 \$	540.00 \$
32891	2025-08-01	LES ENTREPRISES MARÉCHAL	D2023-00242	Cautionnement piscine, \ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	515.00 \$	515.00 \$
32892	2025-08-01	MARIE-CLAUDE DUVAL	D2025-00236	Cautionnement piscine, \ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	540.00 \$	540.00 \$
32893	2025-08-01	MAXIME LACROIX	D2024-00195	Cautionnement piscine, \ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	540.00 \$	540.00 \$
32894	2025-08-01	MELISSA PHARAND	D2024-00506	Cautionnement construction, \ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	2 160.00 \$	2 160.00 \$
32895	2025-08-01	MICHAEL MOUSSEAU DEMERS	D2024-00357	Cautionnement construction, \ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	2 160.00 \$	2 160.00 \$
32896	2025-08-01	NICOLAS MONGEON	D2024-00501	Cautionnement piscine, \ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	540.00 \$	540.00 \$
32897	2025-08-01	PATRICK GIROUARD	D2024-00333	Cautionnement piscine, \ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	540.00 \$	540.00 \$
32898	2025-08-01	PHILLION MARC	D2025-00175	Dépôt d'agrandissement, \ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	175.00 \$	175.00 \$
32899	2025-08-01	ROBIN COTE	D2024-00378	Cautionnement démolition, \ Dépôt - Démolition - 300 \$	55-136-45-000	325.00 \$	325.00 \$
32900	2025-08-01	ROXANE HACHE	D2022-00165	Cautionnement construction, + 2 renou \ D2024-00165 D2024-00056 D2024-00593	55-136-41-000 01-241-00-005 01-241-00-005	2 160.00 \$ 310.00 \$ 310.00 \$	2 780.00 \$
32901	2025-08-01	ROXANNE BABINEAU	D2025-00270	Cautionnement piscine, \ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	540.00 \$	540.00 \$
32902	2025-08-01	TAM MORGAN	D2025-00386	Cautionnement piscine, \ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	540.00 \$	540.00 \$

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2025-07-30  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2025-09-09

## Liste des paiements

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
32903	2025-08-01	TONI CHOUÉIRI	D2023-00616	Cautionnement piscine, \ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	540.00 \$	540.00 \$
32904	2025-08-19	9206-9467 QUEBEC INC (SEPTIK ALLEN)	SEPT 2025	Contrat déneigement secteur Hollow Glen 2024-2025/ \ Contrat déneigement secteur Hollow Glen/Fév. à nov. 2025	02-330-00-443	10 448.40 \$	10 448.40 \$
32905	2025-08-19	ABATTAGE EMONDAGE CHARLES LECLERC	5648	Émondage divers - Route 105 / Ditchfield / McCarth \ Émondage divers - Route 105 / Ditchfield / McCarthy / Pine	02-320-06-459	1 724.63 \$	2 299.51 \$
			5640	ENTRETIEN \ Services techniques Autres - Émondages	02-320-06-459	574.88 \$	
32906	2025-08-19	AQUAM AQUATIC SPECIALITS INC	441405	Achat de diverses bouées pour l'accès à l'eau Farm \ Achat de diverses bouées pour l'accès à l'eau Farm Point	23-080-00-725	3 224.48 \$	3 224.48 \$
32907	2025-08-19	B and T Macfarlane Ottawa Limited	10317	PIECES MECANIQUE \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-390-03-525	194.19 \$	194.19 \$
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-13.75 \$	
				Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-390-03-525	13.75 \$	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-17.14 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	8.57 \$	
				Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-390-03-525	8.57 \$	
32908	2025-08-19	BIOGRADE	5096	MATERIEL D ENTRETIEN \ Pieces et accessoires - autres	02-320-00-649	399.48 \$	399.48 \$
32909	2025-08-19	CANADIAN TIRE #176	TRAS 20	SEL ADC \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-701-20-522	155.04 \$	155.04 \$
32910	2025-08-19	CANSEL SURVEY EQUIPMENT INC	91576987	GLC-LABOUR \ Ent. & rép. - Machineries, outillage, équipement	02-320-00-526	59.32 \$	59.32 \$
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-4.20 \$	
				Ent. & rép. - Machineries, outillage, équipement	02-320-00-526	4.20 \$	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-5.24 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	2.62 \$	
				Ent. & rép. - Machineries, outillage, équipement	02-320-00-526	2.62 \$	
32911	2025-08-19	CARBONE CANADA INC.	450-348-3311	Filtres au charbon pour regards sanitaires \ Filtres au charbon pour regards sanitaires	02-415-30-522	4 177.87 \$	4 177.87 \$
32912	2025-08-19	CERTI CENTRE	1-73132	REINSPECTION \ Services techniques autres - Verification	02-320-05-459	65.08 \$	705.04 \$
			1-73376	REINSPECTION \ Services techniques autres - Verification	02-320-05-459	65.08 \$	
			15419	CAM140 - Vérification mécanique \ CAM140 - Vérification mécanique	02-320-05-459	287.44 \$	
			1-72948	CAM134 - Vérification mécanique \ CAM134 - Vérification mécanique	02-320-05-459	287.44 \$	
32913	2025-08-19	Christian Vallieres	D2025-00317	remboursement \ Dépôt - Puits - 300 \$	55-136-44-000	325.00 \$	325.00 \$
32914	2025-08-19	CLA PERSONNEL, 3056058 CANADA INC	14056 A	RECEPT \ Autres services Autres services	02-130-00-499	402.41 \$	627.76 \$
					02-490-00-499	225.35 \$	
32915	2025-08-19	Clef Magique Enr.	311631	CLEF SECURITÉ \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-130-00-522	560.65 \$	560.65 \$
32916	2025-08-19	COMAQ	F52372	Formation sur les contrats et orgnis munici \ Services de formation	02-120-00-454	264.44 \$	264.44 \$

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2025-07-30  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2025-09-09

## Liste des paiements

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
32917	2025-08-19	CORE INDUSTRIAL GASES OUTAOUAIS INC.	3144874	Vetements, chaussures et accessoires	02-320-00-650	171.31 \$	171.31 \$
32918	2025-08-19	DUPONT & DUPONT FORD	FD530021	CAM123 - Pièces mécaniques \ FD53002	02-320-03-525	484.68 \$	959.49 \$
			FD530031	CAM123 - Pièces mécaniques \ FD53003	02-320-03-525	474.81 \$	
32919	2025-08-19	EPM OTTAWA	0000310568	REPARATION BUREAU \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-220-00-522	555.93 \$	939.39 \$
			0000310469	LCCHOL - Appel de service CVCA \ LCCHOL - Appel de service CVCA	02-701-20-522	383.46 \$	
32920	2025-08-19	Garage Russell Jette	D2025-00187	Remboursement Cautionnemt D2025-00187 \ Certificat d'autorisation	01-241-00-008	220.00 \$	220.00 \$
32921	2025-08-19	Geneviève Chamberland	Petite caisse	reboursemnt petite caisse \ Aliments, boissons	02-701-90-610	49.75 \$	353.85 \$
				Petits outils	02-320-00-643	20.65 \$	
				Aliments, boissons	02-701-90-610	9.00 \$	
				Aliments, boissons	02-701-90-610	12.00 \$	
				Autres serv. rendus - Bacs matières résiduelles	01-234-40-002	115.50 \$	
				Frais de déplacement du personnel	02-130-00-310	72.00 \$	
				Frais de déplacement du personnel	02-130-00-310	18.00 \$	
				Aliments, cafe, eau, etc.	02-130-00-610	21.90 \$	
Aliments, boissons	02-701-90-610	35.05 \$					
32922	2025-08-19	GMS SECURITE INC	311582	REPARATION MATERIEL \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-701-27-522	411.04 \$	411.04 \$
32923	2025-08-19	INDY-CO INC	ICF-13164	Mandat évaluation du type sol - Quai et passerelle		3 104.33 \$	3 104.33 \$
32924	2025-08-19	J.D.W. Mongeon Radiateur Hull Enr.	29880	Pièces mécaniques \ Pièces mécaniques	02-320-03-525	1 126.76 \$	1 126.76 \$
32925	2025-08-19	KARA LEIGH SCHMIDT		REMBOURSEMT TAXES SUR ppa \ Taxes perçues d'avance	55-161-00-000	312.16 \$	312.16 \$
32926	2025-08-19	L'EAU-THENTIQUE TRANSPORT INC	22189	Transport d'eau - 2025-07-07 \ Transport d'eau - 2025-07-07	02-412-30-444	3 595.85 \$	3 595.85 \$
32927	2025-08-19	LOCATION BATTLEFIELD	340038589	PETIT MATERIEL \ Petits outils	02-320-00-643	279.21 \$	742.26 \$
			340039190	Torche \ Torche	02-320-03-525	225.07 \$	
			340039073	Rateau \ Rateau	02-320-00-643	237.98 \$	
32928	2025-08-19	LUCIE PARADIS		REBOR TROP PAYÉ AU COMPT \ Taxes perçues d'avance	55-161-00-000	1 786.86 \$	1 786.86 \$
32929	2025-08-19	LUMEN	30657263-00	FUS 6-3/10A 250V \ Pieces et accessoires - autres	02-320-00-649	51.22 \$	51.22 \$
32930	2025-08-19	Materiaux de Construction Beausoleil Ltee	101966	COUT.MAST.PLAT \ Pieces et accessoires - autres	02-320-00-649	2.29 \$	182.09 \$
			101965	CIMENT, CLOTU+POTEAU PEINT \ Pieces et accessoires - autres	02-320-00-649	58.02 \$	
			101134	PEINT AER ALK \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-320-00-522	55.14 \$	
			102207	MATERIEL CONST \ Pieces et accessoires - autres	02-701-50-649	19.53 \$	
			101793	Achat divers matériaux pour travaux chalet service \ Achat divers matériaux pour travaux chalet service Farm Poin	23-080-00-722	47.11 \$	

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2025-07-30  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2025-09-09

## Liste des paiements

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
				Écriture 21-490-10-000/Matériaux chalet service Farm Point	21-490-10-000	-43.01 \$	
				Écriture 55-162-00-000/Matériaux chalet service Farm Point	55-162-00-000	43.01 \$	
32931	2025-08-19	MAXXUM GESTION D'ACTIFS	01951	Mandat - Plan de gestion des actifs en eau potable \ Mandat - Plan de gestion des actifs en eau potable	02-413-30-411	2 897.37 \$	2 897.37 \$
32932	2025-08-19	MEDIAS TRANSCONTINENTAL S.E.N.C.	7945	PUBlication CONSTRUCTO A.O. travaux cimetièrre \ Entretien Réparation - Cimetière protestant (don)	02-631-01-522	417.36 \$	417.36 \$
32933	2025-08-19	NORS CONSTRUCTION EQUIPEMENT CANADA ST, LP	92640202	VOL160 - Pièces mécaniques \ VOL160 - Pièces mécaniques	02-320-03-525	881.67 \$	1 375.66 \$
			92636848	VOL160 - Pièces mécaniques \ VOL160 - Pièces mécaniques	02-320-03-525	493.99 \$	
32934	2025-08-19	Peinture Betonel Ltee.	845320021864	Achat peinture pour le chalet service Farm Point \ Achat peinture pour le chalet service Farm Point	23-080-00-722	520.35 \$	520.35 \$
				Écriture 21-490-10-000/Peinture chalet service Farm Point	21-490-10-000	-475.15 \$	
				Écriture 55-162--000/Peinture chalet service Farm Point	55-162-00-000	475.15 \$	
32935	2025-08-19	Pieces D'Auto Cote	1-1506553	PIECE MECANIQUE \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	52.12 \$	52.12 \$
32936	2025-08-19	Pièces de camions JMC	082426	DUSTSHIELD \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	143.53 \$	1 891.78 \$
			082436	DUSTSHIELD \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	-71.77 \$	
			082490	LUMIERE ROUGE \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	505.76 \$	
			082331	3030 L/S WITH WELDED CLEVIS \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	158.69 \$	
			082533	PIECE MECANIQ \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	33.11 \$	
			082489	PIECES MECANIQ \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	364.72 \$	
			083038	PIECE MECANIQ \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	44.44 \$	
			082281	CAM119 - Pièces mécaniques \ F.153596	02-320-03-525	238.00 \$	
			082325	CAM119 - Pièces mécaniques \ F.153747	02-320-03-525	475.30 \$	
32937	2025-08-19	PIERRE GUÉNARD		Remboursemnt \ A recevoir - UMQ	54-136-90-003	116.05 \$	116.05 \$
32938	2025-08-19	Portes Interprovincial Inc.	33105	Garage municipal - Appel de service porte de garag \ Garage municipal - Appel de service porte de garage	02-320-00-522	646.21 \$	807.18 \$
			33211	Petit materiel reparation \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-701-27-522	160.97 \$	
32939	2025-08-19	Raymond Belisle cartage enr.	4561	Location camion pour souffleur à neige - 1x 12 rou \ Location camion pour souffleur à neige - 1x 12 roues	02-330-00-516	2 227.65 \$	2 227.65 \$
32940	2025-08-19	Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L	3042092	Mandat pour évaluer la gestion du Centre Meredith \ Mandat pour évaluer la gestion du Centre Meredith	02-130-00-419	11 210.06 \$	11 210.06 \$
				Écriture 03-410-00-000 / Mandat Rayond Chabot Grant T	03-410-00-000	-10 236.28 \$	
				Écriture 59-110-00-000 / Mandat Rayond Chabot Grant T	59-110-00-000	10 236.28 \$	
32941	2025-08-19	RYLIE'S MOBILE MECANICIEN MOBILE	1173	REP AUTO \ Ent. et réparation véhicules	02-320-01-525	206.96 \$	206.96 \$

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2025-07-30  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2025-09-09

## Liste des paiements

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
32942	2025-08-19	Spca de L'Outaouais	Sept 2025	Contrat pour contrôle animalier 2025 \ Contrat pour contrôle animalier 2025	02-290-05-459	2 850.58 \$	2 850.58 \$
32943	2025-08-19	SPRITZ   SOCIAL & NUMÉRIQUE	6776	Mandat pour support médias sociaux Mandat pour support médias sociaux	02-141-00-459	5 329.09 \$	5 329.09 \$
32944	2025-08-19	STT - MUNICIPALITÉ CHELSEA CSN	01-31 JUL 2025	COTISATION SYNDICALE 1 - 31 JUL 2025 \ Cotisations syndicales à payer	55-138-30-000	5 256.73 \$	5 256.73 \$
32945	2025-08-19	Techniparc	2025-101492	Contrat entretien terrains sportifs 2025 \ Contrat entretien terrains sportifs 2025	02-701-50-522	8 751.73 \$	8 751.73 \$
32946	2025-08-19	Thibault Demolition Ltée	547356033	Disposition de matériaux sec \ Disposition de matériaux sec	02-453-00-446	212.47 \$	212.47 \$
32947	2025-08-19	Toromont Cat	PS031531331	Pieces mecaniq \ Fret et messagerie	02-320-00-322	56.50 \$	625.60 \$
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-4.00 \$	
				Fret et messagerie	02-320-00-322	4.00 \$	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-4.98 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	2.49 \$	
				Fret et messagerie	02-320-00-322	2.49 \$	
			PS031530308	MATERIL MECAN \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	131.92 \$	
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-9.34 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	9.34 \$	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-11.64 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	5.82 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	5.82 \$	
			PS031531230	PIECE MECA \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	437.18 \$	
			PS31531231	PIECE MECANI \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	437.18 \$	
			PS031531527	Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	-437.18 \$	
32948	2025-08-19	TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY S.E.N.C. AVOCATS	0000140927	RE-ACCOMPAGNEMENT DROIT DU TRAVAIL HONORAIRE \ Honoraires prof. - services juridiques	02-160-00-412	4 384.86 \$	16 876.62 \$
			0000140928	HONORAIRE JURIDIQUE \ Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	129.35 \$	
			0000140926	HONORAIRE JURIDIQ \ Honoraires prof. - services juridiques	02-320-00-412	336.31 \$	
			0000140929	OPINION ET ASSISTANCE MEREDITH FOND \ Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	12 026.10 \$	
32949	2025-08-19	ULINE	16427777	Lunettes de sécurité & ruban danger \ Lunettes de sécurité	02-390-00-650	310.43 \$	397.17 \$
				Ruban danger	02-390-00-649	86.74 \$	
32950	2025-08-19	Valérie Bureau	Valérie	Remboursement valérie \ Biens durables - Machinerie, outillage & équip	02-470-00-725	35.63 \$	54.00 \$
				Biens durables - Machinerie, outillage & équip	02-470-00-725	18.37 \$	
32951	2025-08-19	VEOLIA ES CANADA SERVICE INDUSTRIELS INC	1249679	Disposition de matériaux contaminés \ Disposition de matériaux contaminés	02-320-00-999	473.24 \$	473.24 \$
32952	2025-08-19	X-ARBRE, abattage et émondage	411538	Entretien et émondage pour la prise d'eau brute \ Entretien pour la prise d'eau brute	02-413-30-522	2 184.53 \$	2 184.53 \$

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2025-07-30  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2025-09-09

## Liste des paiements

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
32953	2025-08-19	Yves Lauriault		Remb.cautionnement \ Dépôt - Correctif complet septique - 500 \$	55-136-41-000	540.00 \$	540.00 \$
32994	2025-08-22	Jacques Charbonneau	15161	Fonds des loisirs- Badminton Chelsea \ Fonds des loisirs- Badminton Chelsea	02-701-20-970	1 000.00 \$	1 000.00 \$
32995	2025-09-02	Bata Sophie		Cautionnement \ Dépôt - Correctif complet septique - 500 \$	55-136-41-000	540.00 \$	540.00 \$
32996	2025-09-02	Belanger Louis		Cautionnement \ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	540.00 \$	540.00 \$
32997	2025-09-02	Centre communication de la Capitale	186372	Communication - Cellulaire	02-320-01-331	75.88 \$	75.88 \$
32998	2025-09-02	CERTI CENTRE	1-74173 1-74374	Inspection et viniètte \ Services techniques autres - Verification Inspections et vinièttes \ Services techniques autres - Verification	02-320-05-459 02-320-05-459	65.08 \$ 36.33 \$	101.41 \$
32999	2025-09-02	CLA PERSONNEL, 3056058 CANADA INC	14093 14094 14125 14126 14057.	Réception /Semaines 27 juil. et 3-10-17 \ Réception Semaines 27 juil. et 3-10-17 août Réception /Semaines 27 juil. et 3-10-17 \ Réception /Semaines 27 juil. et 3-10-17 août Réception /Semaines 27 juil. et 3-10-17 \ Réception /Semaines 27 juil. et 3-10-17 août 7 H Septique \ Autres services Autres services	02-130-00-499 02-130-00-499 02-130-00-499 02-130-00-499 02-130-00-499 02-490-00-499	885.31 \$ 402.41 \$ 402.41 \$ 402.41 \$ 402.41 \$ 225.35 \$	2 720.30 \$
33000	2025-09-02	DUPONT & DUPONT FORD	8908	Pièces mecanique \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	98.93 \$	98.93 \$
33001	2025-09-02	Eastern Ontario water technology LTD (CULLIGAN)	4613524	Location refroidisseurs eau - Janvier à décembre 2 \ Location 2 refroidisseurs eau caserne #1 - Janv. à déc. 2025 Location 3 refroidisseurs hôtel ville - Janv. à déc. 2025 Location 1 refroidisseurs CCHG - Janv. à déc. 2025 Location 1 refroidisseurs CCFP - Janv. à déc. 2025	02-220-00-517 02-130-00-517 02-701-20-517 02-701-20-517	77.71 \$ 116.59 \$ 39.55 \$ 39.55 \$	273.40 \$
33002	2025-09-02	Edward Hanrahan		Remboursement septique 2023-2024 \ Taxes perçues d'avance	55-161-00-000	375.50 \$	375.50 \$
33003	2025-09-02	Flamand Myriam		Cautionnement \ Dépôt - Correctif complet septique - 500 \$	55-136-41-000	515.00 \$	515.00 \$
33004	2025-09-02	GMS SECURITE INC	308587 308588 308590 308591 311567	Frais de reparation matériel informatique \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains Frais de reparation matériel informatique \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains Frais de reparation matériel informatique \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains Frais de reparation matériel informatique \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains Frais de reparation matériel informatique \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-414-30-522 02-130-00-522 02-320-00-522 02-701-50-522 02-130-00-522	123.60 \$ 159.53 \$ 258.41 \$ 195.46 \$ 195.46 \$	932.46 \$
33005	2025-09-02	H2LAB INC	132792	H2O surface \ H2O surface	02-470-00-453	1 102.90 \$	1 102.90 \$
33006	2025-09-02	KONICA MINOLTA BUSINESS SOLUTIONS (COPIES)	9010534298	Lacation imprimantes \ Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-130-00-527	106.29 \$	106.29 \$

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2025-07-30  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2025-09-09

## Liste des paiements

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
33007	2025-09-02	Latreille-Roussel Sebastien		Cautionnement \ Dépôt - Fosse septique - 300 \$	55-136-42-000	325.00 \$	325.00 \$
33008	2025-09-02	Lech Katarzyna		Cautionnement \ Dépôt - Correctif complet septique - 500 \$	55-136-41-000	540.00 \$	540.00 \$
33009	2025-09-02	LOCATION BATTLEFIELD	340039726	matériel de reparation et d'entretien \ Petits outils	02-320-00-643	202.88 \$	202.88 \$
33010	2025-09-02	M.Thomas Chamberlin et Mme Catrina VonRadecki		Remboursement \ Taxes perçues d'avance	55-161-00-000	370.00 \$	370.00 \$
33011	2025-09-02	Materiaux de Construction Beausoleil Ltee	101863	Achat divers matériaux pour travaux chalet service \ Achat divers matériaux pour travaux chalet service Farm Point	23-080-00-722	107.80 \$	107.80 \$
				Écriture 21-490-10-000/Matériaux chalet service Farm Point	21-490-10-000	-98.44 \$	
				Écriture 55-162-00-000/Matériaux chalet service Farm Point	55-162-00-000	98.44 \$	
33012	2025-09-02	MEDIAS TRANSCONTINENTAL S.E.N.C.	7945	PUBlication CONSTRUCTO A.O. travaux cimetièrre \ Entretien Réparation - Cimetière protestant (don)	02-631-01-522	417.36 \$	417.36 \$
33013	2025-09-02	PIÈCE COURCHESNE NAPA GATINEAU	932-854041.	Pièces courchesne \ Articles de nettoyage	02-320-00-660	37.00 \$	37.00 \$
33014	2025-09-02	Pièces de camions JMC	083155	Pièces mecanique \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	93.51 \$	93.51 \$
33015	2025-09-02	Purolator inc	590198326	Frais de livraison colis \ TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-3.35 \$	44.17 \$
				Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-320-00-522	3.35 \$	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-4.17 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	2.08 \$	
				Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-320-00-522	2.08 \$	
				Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-320-00-522	44.18 \$	
33016	2025-09-02	QDI	15306	Mandat volet #1_Analyse drainage ch. Centennial am \ Volet #1_Analyse drainage ch. Centennial aménagement cul sac	23-040-00-721	561.08 \$	561.08 \$
33017	2025-09-02	Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L	3048133	Mandat pour évaluer la gestion du Centre Meredith \ Mandat pour évaluer la gestion du Centre Meredith	02-130-00-419	13 078.41 \$	13 078.41 \$
				Écriture 03-410-00-000 / Mandat Rayond Chabot Grant T	03-410-00-000	-23 884.66 \$	
				Écriture 59-110-00-000 / Mandat Rayond Chabot Grant T	59-110-00-000	23 884.66 \$	
33018	2025-09-02	Retraite Quebec secteur public	AOUT 2025	Regime de retarite des élus RREM-CARRA \ Fonds de retraite - RREM élus	55-138-17-001	2 616.82 \$	2 616.82 \$
33019	2025-09-02	Roy-Girard David		Cautionnement \ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	540.00 \$	540.00 \$
33020	2025-09-02	Silke Neve		Remboursement crédit sur dossier de taxation 2025 \ Taxes perçues d'avance	55-161-00-000	2 418.32 \$	2 418.32 \$
33021	2025-09-02	SOS BORNES SECHES INC	202506001	Installation borne sèche Kingsmere \ Installation borne sèche Kingsmere	23-030-00-721	12 690.06 \$	12 690.06 \$
				Écriture 23-920-00-000/Installation borne sèche Kingsmere	23-920-00-000	-11 587.71 \$	
				Écriture 59-151-10-000/Installation borne sèche Kingsmere	59-151-10-000	11 587.71 \$	
33022	2025-09-02	Ssq - Groupe Financier	Septembre 2025	Assurance collective mois de septembre 2025 \ AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - ÉLUS	02-110-00-270	20.37 \$	18 461.13 \$
				Assurance collective a payer	55-138-12-000	20.39 \$	

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2025-07-30  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2025-09-09

## Liste des paiements

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
			Sept 2025	Assurance collective mois de septembre 2025 \ AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-120-00-280	466.88 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-130-00-280	1 752.33 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-141-00-280	499.43 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-160-00-280	171.62 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-220-00-280	534.98 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-320-00-280	3 514.53 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-390-00-280	2 097.00 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-470-00-280	263.43 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-490-00-280	250.84 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-610-00-280	750.94 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-701-10-280	772.26 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-702-30-280	310.34 \$	
				Assurance collective a payer	55-138-12-000	7 035.79 \$	
33023	2025-09-02	Stone Sarah		Cautionnement \ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	540.00 \$	540.00 \$
33024	2025-09-02	STT - MUNICIPALITÉ CHELSEA CSN	5126.15	Syndicat des travailleurs et travailleuses aout 20 \ Cotisations syndicales à payer	55-138-30-000	5 126.15 \$	5 126.15 \$
33025	2025-09-02	Systeme de Fixation Independant Ltee	21098	matériel de reparation et d'entretien \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-701-50-522	72.89 \$	72.89 \$
						<b>203 936.74 \$</b>	<b>203 936.74 \$</b>

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2025-07-30  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2025-09-09

## Liste des paiements

### Liste des dépôts annulés

Dépôt	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
32977	2025-08-20	METEC METAL TECHNOLOGY INC	22649	TRACTEUR08 - Pièces mécaniques \ TRACTEUR08 - Pièces mécaniques	02-390-03-525	-2 195.96 \$	-2 195.96 \$
						<b>-2 195.96 \$</b>	<b>-2 195.96 \$</b>

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2025-07-30  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2025-09-09

## Liste des paiements

### Liste des dépôts

Dépôt	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
32954	2025-08-19	7518218 CANANA INC (HKR CONSULTATION)	5129	Étude géotechnique et caractérisation env. - Réfec \ Étude géotechnique & caractéri. env. - Réfection ch. Kelly	23-040-00-721	44 737.19 \$	44 737.19 \$
				Écriture 23-710-00-000 / Études réfection ch. Kelly	23-710-00-000	-20 425.51 \$	
				Écriture 59-110-00-000 / Études réfection ch. Kelly	59-110-00-000	20 425.51 \$	
32955	2025-08-19	AQUATECH SOCIETE DE GESTION DE L'EAU INC.	087375 A	Analyses d'échantillons d'eau potable - Centre Vil \ Analyses d'échantillons d'eau potable - Centre Village	02-412-30-444	434.61 \$	1 552.16 \$
			087375 B	Analyses d'échantillons d'eaux usées - Centre Vill \ Analyses d'échantillons d'eaux usées - Centre Village	02-414-30-444	807.12 \$	
			087375 C	Analyses d'échantillons d'eaux usées - Farm Point \ Analyses d'échantillons d'eaux usées - Farm Point	02-414-20-444	310.43 \$	
32956	2025-08-19	AUBE vitre d'auto	18823	REPARATION AUTO \ Ent. et réparation véhicules	02-320-01-525	479.88 \$	1 003.02 \$
			18388	CAM127 - Remplacement parebrise \ CAM127 - Remplacement parebrise	02-320-01-525	523.14 \$	
32957	2025-08-19	BELANGER SAUVE S.E.N.C.R.L	442544	HONORAIRE FORMATION \ Honoraires prof. - services juridiques	02-610-00-412	4 085.06 \$	4 085.06 \$
32958	2025-08-19	BMR QUINCAILLERIE TOURAINE	0313775	Petits outils ( foret SDS 3/4) \ Petits outils	02-320-00-643	20.68 \$	816.26 \$
			0313752	PELLE VOLVO \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	68.23 \$	
			0313763	Material atelie \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	54.36 \$	
			0313743	sup foret hex , douille \ Petits outils	02-320-00-643	18.66 \$	
			0313214	JIC ADAPTER, MBSPP ADAPTER \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	93.33 \$	
			0313640	KIT O-RING CAT \ Articles de quincaillerie	02-320-00-641	79.32 \$	
			0313216	CHAINE3/8 \ Pieces et accessoires - autres	02-320-00-649	22.03 \$	
			0313474	PIECES, BOULON, RONDELLE RESSORT , RONDELLE PLATE \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	7.25 \$	
			0313549	BOULON GRADE \ Articles de quincaillerie	02-320-00-641	23.17 \$	
			0313842	Bois traité \ Bois	02-390-00-624	40.22 \$	
			0314115	PIECES MECANIQ \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	71.35 \$	
			0313918	PIECES MECANIQ \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	9.65 \$	
			0313822	PIECE MECAN \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-702-30-522	56.28 \$	
			0313247	Accessoires TP \ Accessoires TP	02-320-00-649	221.85 \$	
			03138223	Pieces mecanique \ Pieces et accessoires - autres	02-390-00-649	14.94 \$	
				Vetements, chaussures et accessoires	02-390-00-650	14.94 \$	
32959	2025-08-19	CAPITAL CONTROL & INSTRUMENTATION INC	88621	Télécommunication 2025 - Usine \ Télécommunication annuelle - Usine	02-412-30-331	396.69 \$	1 044.00 \$
			88639	Réparation - Poste de pompage \ Réparation - Poste de pompage	02-415-30-522	647.31 \$	
32960	2025-08-19	Centre de Verification Technique Outaouais	246311	CAM123 - Vérification technique \ CAM123 - Vérification technique	02-320-05-459	287.44 \$	287.44 \$

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2025-07-30  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2025-09-09

## Liste des paiements

### Liste des dépôts

Dépôt	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
32961	2025-08-19	Cima	22513025	Avenant 418 - Surveillance supplémentaire 2025 \ Avenant 418 - Surveillance supplémentaire 2025	23-040-00-721	796.21 \$	796.21 \$
32962	2025-08-19	Construction DJL, Agence Wakefield	A110 2025 18051	20 tonnes d'asphalte EC-10 \ 20 tonnes d'asphalte EC-10	02-320-00-625	640.63 \$	640.63 \$
32963	2025-08-19	CTEAU - CENTRE DES TECHNOLOGIES DE L'EAU	1099	Contrat expertise - Problématique colmatage membra \ Expertise-Problématique colmatage membranes usine c-v #2	02-413-30-411	20 179.26 \$	20 179.26 \$
32964	2025-08-19	DHC Avocats	215855	honoraires juridique \ Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	1 222.07 \$	1 222.07 \$
32965	2025-08-19	Dimension Sportive et Culturelle	5889	Animation 2 stations d'exercices et basketball- Ch \ Animation 3 stations d'exercices Chelsea en fête	02-701-70-499	600.00 \$	600.00 \$
32966	2025-08-19	Eclair Plomberie & Chauffage Ltée	43878	PLOMBERIE \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-701-20-522	344.93 \$	344.93 \$
32967	2025-08-19	EPURSOL	0000119249	Vidange hebdomadaire des boues septiques - Fosses \ Vidange des boues septiques - Fosses - Mai/Oct	02-415-30-522	1 288.96 \$	3 866.88 \$
			0000119451	Vidange hebdomadaire des boues septiques - Fosses \ Vidange des boues septiques - Fosses - Mai/Oct	02-415-30-522	1 288.96 \$	
			0000119521	Vidange hebdomadaire des boues septiques - Fosses \ Vidange des boues septiques - Fosses - Mai/Oct	02-415-30-522	1 288.96 \$	
32968	2025-08-19	FOURNITURES DE BUREAU DENIS	70670797	FOURNITURE DE BUREAU \ Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-130-00-670	94.91 \$	251.46 \$
			70782505	MATERRIEL DE BUREAU \ Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-702-30-670	58.83 \$	
				Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-130-00-670	97.72 \$	
32969	2025-08-19	Francis Canada Truck Center Inc.	X100400413:01	Cam 109; lumiere halogene \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	22.02 \$	3 404.85 \$
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-1.56 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	1.56 \$	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-1.94 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	0.97 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	0.97 \$	
			X100400397:01	pieces mecaniq \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	20.62 \$	
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-1.46 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	1.46 \$	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-1.82 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	0.91 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	0.91 \$	
			X100399987:01	Pieces mecanique \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	1 825.73 \$	
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-129.26 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	129.26 \$	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-161.16 \$	

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2025-07-30  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2025-09-09

## Liste des paiements

### Liste des dépôts

Dépôt	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	80.58 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	80.58 \$	
			X100400211:01	PIECE MECANIQUE \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	84.26 \$	
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-5.97 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	5.97 \$	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-7.44 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	3.72 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	3.72 \$	
			X100400397:02	PIECE MECANI \ Petits outils	02-320-00-643	5.02 \$	
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-0.36 \$	
				Petits outils	02-320-00-643	0.36 \$	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-0.44 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	0.22 \$	
				Petits outils	02-320-00-643	0.22 \$	
			X100399163:01	piece mecani \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	339.35 \$	
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-24.02 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	24.02 \$	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-29.96 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	14.98 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	14.98 \$	
			X100401248:01	PIECES MECANIQ \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	20.35 \$	
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-1.44 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	1.44 \$	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-1.80 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	0.90 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	0.90 \$	
			X100399162:01	PIECES MECANIQUE \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	6.58 \$	
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-0.47 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	0.47 \$	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-0.58 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	0.29 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	0.29 \$	
			x100398997:01	Diverses pièces mécaniques \ X100398997:01 - Général	02-320-03-525	404.83 \$	

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2025-07-30  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2025-09-09

## Liste des paiements

### Liste des dépôts

Dépôt	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-28.66 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	28.66 \$	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-35.73 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	17.86 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	17.87 \$	
			X1000398606:01	Diverses pièces mécaniques \ X100398606:01 - TP NIVELEUSE	02-320-03-525	243.79 \$	
			x100398474:01	Diverses pièces mécaniques \ TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-15.30 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	15.30 \$	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-19.08 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	9.54 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	9.54 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	216.15 \$	
			x10039860301	Diverses pièces mécaniques \ TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-15.30 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	15.30 \$	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-19.08 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	9.54 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	9.54 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	216.15 \$	
32970	2025-08-19	General Bearing Service	699949	Entretien Réparation - Bâtiments et terrains TPS	02-701-27-522	200.64 \$	200.64 \$
				intrants RT0001	54-134-92-000	-14.20 \$	
				Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-701-27-522	14.20 \$	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-17.72 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	8.86 \$	
				Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-701-27-522	8.86 \$	
32971	2025-08-19	KEMIRA WATER SOLUTIONS CANADA INC	9019263082	Alun / Sulfate d'aluminium 8 010Kg - 10 livraisons \ Alun / Sulfate d'aluminium 8 010Kg	02-414-30-635	9 053.32 \$	9 053.32 \$
32972	2025-08-19	LAFARGE CANADA INC.	721478230	Réparation patinoire Hollow Glen - 24 tonnes 10-25 \ Réparation patinoire Hollow Glen - 24 tonnes 10-25 drainage	02-320-00-621	527.60 \$	780.81 \$
			721488683	Réparation patinoire Hollow Glen - 24 tonnes 10-25 \ Réparation patinoire Hollow Glen - 24 tonnes 10-25 drainage	02-320-00-621	253.21 \$	
32973	2025-08-19	LIBRAIRIE DU SOLEIL	P2069431	Livres FR \ Livres fr	02-702-30-729	254.67 \$	299.72 \$
			P2069430	Livres FR \ Livres fr	02-702-30-729	45.05 \$	
32974	2025-08-19	Location Lou-Pro Inc.	246386	PETIT OUTIL \ Petits outils	02-390-00-643	40.23 \$	623.44 \$
			245737	Ch. Notch - Location rouleau compacteur \ Ch. Notch - Location rouleau compacteur	02-320-00-516	583.21 \$	

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2025-07-30  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2025-09-09

## Liste des paiements

### Liste des dépôts

Dépôt	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
32975	2025-08-19	LOW DOWN TO HULL AND BACK NEWS	31080	inscription 1 an \ Cotisations à des associations et abonnements	02-141-00-494	149.47 \$	149.47 \$
32976	2025-08-19	MES PIECES AUTOPARTS	1-521657	Trail conn. \ Pieces et accessoires - autres	02-320-00-649	30.48 \$	2 059.44 \$
			1-525009	Tie rod pittman arm \ Petits outils	02-320-00-643	27.15 \$	
			1-526313	Power plug \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	3.88 \$	
			1-526287	retour core \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	-439.63 \$	
			1-526314	Power plug, \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	19.38 \$	
			1-524860	Pittman arm \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	88.85 \$	
			1-527146	Pads absorbant \ Pieces et accessoires - autres	02-320-00-649	201.22 \$	
			1-533762	PIECES AUTO \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	329.09 \$	
			1-533765	PIECES AUTO \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	-15.67 \$	
			1-527142	CAM124 - Batteries \ CAM124 - Batteries	02-390-03-525	231.35 \$	
			1-525770	CAM132 - Gear \ CAM132 - Gear	02-320-03-525	1 392.80 \$	
			1-531251	Pieces mecaniques \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	23.61 \$	
			1-533761	Pieces mecanique \ Pieces et accessoires - autres	02-320-00-649	166.93 \$	
32977	2025-08-19	METEC METAL TECHNOLOGY INC	22649	TRACTEUR08 - Pièces mécaniques \ TRACTEUR08 - Pièces mécaniques	02-390-03-525	2 195.96 \$	2 195.96 \$
32978	2025-08-19	MRC des Collines de l'Outaouais	2025-000319	CARRA RREM \ Cot. de l'employeur - Régimes de retraite - Élus	02-110-00-211	316.52 \$	316.52 \$
32979	2025-08-19	PARAGRAPHE	232210	Livres ang \ Livres ang	02-702-30-729	78.73 \$	120.72 \$
			232284	Livres ang \ livres ang	02-702-30-729	16.79 \$	
			232263	Livres ang \ livres ang	02-702-30-729	25.20 \$	
32980	2025-08-19	PNEUS BELISLE OUTAOUAIS INC.	f0095595 00	CAM#109 - Appel de service pneu \ CAM#109 - Appel de service pneu	02-320-02-525	372.29 \$	372.29 \$
32981	2025-08-19	Riobec Securite Inc.	439401 A	MATERIEL DE SECURITÉ \ Vetements, chaussures et accessoires	02-320-00-650	44.35 \$	4 088.89 \$
				Vetements, chaussures et accessoires	02-330-00-650	44.34 \$	
			438328	Vêtements	02-413-30-650	301.55 \$	
				Vêtements	02-415-30-650	301.53 \$	
			438330	Vêtements infrastructures \ Vêtements infrastructures	02-390-00-650	317.85 \$	
			438329	Vêtements infrastructures \ Vêtements infrastructures	02-390-00-650	416.46 \$	
			438331	Vêtements infrastructures \ Vêtements infrastructures	02-390-00-650	204.87 \$	
			438332	Vêtements infrastructures \ Vêtements infrastructures	02-390-00-650	263.66 \$	
			435333	Vêtements infrastructures \ Vêtements infrastructures	02-390-00-650	259.09 \$	
			435751	Vêtements travaux publics \ Vêtements travaux publics	02-320-00-650	140.45 \$	
				Vêtements travaux publics	02-330-00-650	140.44 \$	
			436702	Vêtements travaux publics \ Vêtements travaux publics	02-320-00-650	146.60 \$	

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2025-07-30  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2025-09-09

## Liste des paiements

### Liste des dépôts

Dépôt	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
				Vêtements travaux publics	02-330-00-650	146.59 \$	
			433254	CASQUES FORESTIER ET BOUCHONS OREILLES - SOPFEU \ CASQUES FORESTIER ET BOUCHONS OREILLES - SOPFEU	02-220-00-725	1 042.51 \$	
				BOUCHONS OREILLES	02-220-00-725	49.60 \$	
			438841	Vetement et accessoire \ Vetements, chaussures et accessoires	02-320-00-650	134.50 \$	
				Vetements, chaussures et accessoires	02-330-00-650	134.50 \$	
32982	2025-08-19	Robert Erwin Transport Inc.	20250514	Dépôts de branches \ Dépôts de branches	02-453-00-446	4 311.56 \$	4 311.56 \$
32983	2025-08-19	RPGL AVOCATS BARRISTERS	34901	HONORAIRE \ Honoraires prof. - services juridiques	02-701-27-412	373.67 \$	2 060.46 \$
			34902	HONORAIRE \ Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	674.27 \$	
			34903	HONORAIRE \ Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	47.14 \$	
			34904	HONORAIRE \ Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	293.64 \$	
			34905	HONORAIRE \ Honoraires prof. - services juridiques	02-610-00-412	483.18 \$	
			34906	HONORAIRE \ Honoraires prof. - services juridiques	02-610-00-412	70.71 \$	
			34908	HONORAIRE \ Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	117.85 \$	
32984	2025-08-19	Ryan's Garage	26491	CAM132 - Pièces mécaniques pour déneigement \ CAM132 - Pièces mécaniques pour déneigement	02-330-03-525	849.70 \$	849.70 \$
32985	2025-08-19	SANI-TEC	234123	Articles ménagers pour divers bâtiments municipaux \ Articles ménagers pour divers bâtiments municipaux	02-390-00-660	312.03 \$	312.03 \$
32986	2025-08-19	SANIVAC OUTAOUAIS	0001068299	Location 3 toilettes pour soccer - 5 mois \ Location 3 toilettes pour soccer - 5 mois	02-701-50-516	172.46 \$	862.31 \$
			0001068298	Location 3 toilettes pour soccer - 5 mois \ Location 3 toilettes pour soccer - 5 mois	02-701-50-516	344.93 \$	
			0001066653	Location annuelle 2025 - 2 toilettes - Sentier VVC \ Location annuelle - 2 toilettes - Sentier VVC	02-701-50-516	172.46 \$	
			0001066654	Location annuelle 2025 - 2 toilettes - Sentier VVC \ Location annuelle - 2 toilettes - Sentier VVC	02-701-50-516	172.46 \$	
32987	2025-08-19	SEGUIN MORRIS INC.	42840	Appel de service - Usine d'eaux usées \ Appel de service - Usine d'eaux usées	02-414-30-522	652.78 \$	4 821.99 \$
			39839	Divers appels de service \ F.39839 - Centre Meredith	02-701-27-522	2 384.80 \$	
			39838	Divers appels de service \ F.39838 - Centre Meredith	02-701-27-522	1 131.63 \$	
			43661	Divers appels de service \ F.43661 - Usine d'épuration	02-414-30-522	652.78 \$	
32988	2025-08-19	TACT INTELLIGENCE-CONSEIL INC	46484	Mandat pour accompagnement en communication \ Mandat pour accompagnement en communication	02-141-00-419	8 057.27 \$	8 057.27 \$
32989	2025-08-19	Tonik Web Studio	F-50356	PUBLICITE \ Honoraires prof. - administration et informatique	02-141-00-414	132.22 \$	132.22 \$
32990	2025-08-19	TOROMONT CAT	ps031530307	BACK14 - Pièces mécaniques \ BACK14 - Pièces mécaniques	02-320-03-525	463.72 \$	463.72 \$
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-32.82 \$	

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2025-07-30  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2025-09-09

## Liste des paiements

### Liste des dépôts

Dépôt	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	32.82 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	20.47 \$	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-40.94 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	20.47 \$	
32991	2025-08-19	Union des Municipalites du Quebec	190000	Mutuelle de prévention facturation finale 2024 \ Relations de travail - Mutuelle de prévention	02-160-00-416	14 102.84 \$	14 102.84 \$
32992	2025-08-19	VAPOREL EAU PURE	91807	Aliments, cafe, eau, etc.	02-320-00-610	100.50 \$	270.15 \$
				Aliments, cafe, eau, etc.	02-390-00-610	100.50 \$	
			91766	ACHAT BOUTEILLES D EAU \ Aliments, cafe, eau, etc.	02-320-00-610	34.00 \$	
				Aliments, cafe, eau, etc.	02-390-00-610	34.00 \$	
				Aliments, cafe, eau, etc.	02-320-00-610	0.58 \$	
				Aliments, cafe, eau, etc.	02-390-00-610	0.57 \$	
32993	2025-08-19	Wurth Canada Limited	26457139	Divers achats \ Assortiment tournevis	02-320-00-643	286.29 \$	740.15 \$
				Accessoires	02-320-00-649	38.32 \$	
				Essuie-glace	02-320-03-525	68.99 \$	
			26504643	ENTRETIEN ET NETTOYAGE \ Pieces et accessoires - autres	02-320-00-649	346.55 \$	
33026	2025-09-02	7518218 CANANA INC (HKR CONSULTATION)	5149	Serv. prof. - Travaux stabilisation berges cours d \ Serv. prof.-Stabilisation berges cours d'eau 1078 route 105	23-040-40-721	12 539.37 \$	27 982.35 \$
			5208	Serv. prof. - Travaux stabilisation berges cours d \ Serv. prof.-Stabilisation berges cours d'eau 1078 route 105	23-040-40-721	10 695.51 \$	
			5187	Mandat étude écologique - Stabilisation berges 107 \ Mandat étude écologique - Stabilisation berges 1078 route105	23-040-40-721	4 747.47 \$	
33027	2025-09-02	BELANGER SAUVE S.E.N.C.R.L	442670	Honoraires juridiques-442670 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-610-00-412	2 547.28 \$	2 547.28 \$
33028	2025-09-02	Bionest	SV453546	ENTRETIEN LOCAUX \ Contrat entretien Bionest et autres	02-490-10-459	979.68 \$	979.68 \$
33029	2025-09-02	BMR QUINCAILLERIE TOURAINE	0313903	Materiel de reparation \ Pièces et accessoires autres -	02-355-00-649	77.02 \$	466.12 \$
			0314183	Pièces mecanique \ Articles de quincaillerie	02-320-00-641	1.39 \$	
			0314271	Materiel de reparation \ Articles de quincaillerie	02-701-27-641	34.48 \$	
			0314253	Materiel de reparation \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	77.25 \$	
			0314431	Materiel de reparation \ Articles de quincaillerie	02-320-00-641	142.75 \$	
			0314116	Materiel de reparation \ Ent. & rép. - Machineries, outillage, équipement	02-320-00-526	2.29 \$	
			0314121	Materiel de reparation \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	1.50 \$	
			0314240	Materiel de reparation \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	62.90 \$	
			0314268	Materiel de reparation \ Petits outils	02-320-00-643	66.54 \$	

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2025-07-30  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2025-09-09

## Liste des paiements

### Liste des dépôts

Dépôt	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
33030	2025-09-02	Bouquinart	110280	Livres num fr \ livres num fr	02-702-30-729	204.49 \$	204.49 \$
33031	2025-09-02	CAPITAL CONTROL & INSTRUMENTATION INC	88685	Télécommunication 2025 - Usine \ Télécommunication annuelle - Usine	02-412-30-331	396.69 \$	396.69 \$
33032	2025-09-02	Centre d'usinage de précision CUP INC.	15519	Usine d'eaux usées - Réparation et remplacement ge \ Usine d'eaux usées - Réparation et remplacement gearbox	02-414-30-522	6 565.07 \$	8 525.53 \$
				Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-414-30-522	1 960.46 \$	
33033	2025-09-02	CONSULT'EAU	28770	Échantillonnage eau potable - Janvier à décembre 2 \ Échantillonnage eau potable - CC Farm Point janv. à déc.2025	02-701-20-444	314.25 \$	637.49 \$
				Échantillonnage eau potable-CC Hollow Glen janv. à déc.2025	02-701-20-444	323.24 \$	
33034	2025-09-02	EPURSOL	0000119252	Vidange hebdomadaire des boues septiques - Fosses \ Vidange des boues septiques - Fosses - Mai/Oct	02-415-30-522	1 288.96 \$	23 250.76 \$
			0000119645	Vidange hebdomadaire des boues septiques - Fosses \ Vidange des boues septiques - Fosses - Mai/Oct	02-415-30-522	1 374.95 \$	
			0000119496	Vidange fosses septiques \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-415-30-522	20 586.85 \$	
33035	2025-09-02	ÉQUIPE LAURENCE INC	25-40348	Serv. prof. plans et devis - Réfection ponceau Rte \ REG1236-21 / P&D - Réfection ponceau Rte 105 & ch. Montrose	23-040-30-721	5 173.88 \$	5 173.88 \$
33036	2025-09-02	FONDATION CHELSEA CENTRE MEREDITH	15%HYDRO 07/	15% ELECTRICITÉ CENTRE MEREDITH JUIL 2025 \ Services techniques autre -Gestion Centre Meredith	02-701-27-447	-2 898.83 \$	89 894.02 \$
			JUIL 2025	FRAIS DE GESTION CENTRE MEREDITH JUIL 2025 \ Services rendus - centre Meredith	01-234-70-014	-92 792.85 \$	
				TPS exigible RT0002	55-132-93-000	-3 487.43 \$	
				TVQ exigible TQ0002	55-133-93-000	-6 967.10 \$	
				A recevoir - Centre Meredith	54-136-93-000	103 247.38 \$	
				Services techniques autre -Gestion Centre Meredith	02-701-27-447	92 792.85 \$	
33037	2025-09-02	FOURNITURES DE BUREAU DENIS	70884726	Fournitures de bureau \ Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-130-00-670	188.54 \$	188.54 \$
33038	2025-09-02	Francis Canada Truck Center Inc.	X100402733:02	Pieces mecanique \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	75.34 \$	75.33 \$
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-5.33 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	5.33 \$	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-6.65 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	3.32 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	3.32 \$	
33039	2025-09-02	METEC METAL TECHNOLOGY INC	22649-B	TRACTEUR08 - Pièces mécaniques \ TRACTEUR08 - Pièces mécaniques	02-390-03-525	2 158.21 \$	2 158.21 \$
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-152.80 \$	
				Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-390-03-525	152.79 \$	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-190.51 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	95.26 \$	

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2025-07-30  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2025-09-09

## Liste des paiements

### Liste des dépôts

Dépôt	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
				Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-390-03-525	95.26 \$	
33040	2025-09-02	MICRORAMA INFORMATIQUE INC	767699	Contrat support informatique 2025 \ Contrat support informatique 2025	02-130-00-414	1 408.44 \$	2 864.22 \$
			767645	Licence antivirus juil 2025 \ Cotisations à des associations et abonnements	02-130-00-494	679.22 \$	
			767558	Acronis -juil 2025 \ Cotisations à des associations et abonnements	02-130-00-494	776.56 \$	
33041	2025-09-02	MORIN RELATIONS PUBLIQUES	F-2362	Relation publique-projet accès a l'eau \ Honoraires professionnels autres	02-141-00-419	2 010.05 \$	2 010.05 \$
33042	2025-09-02	PARAGRAPHÉ	232415	Livres ang \ Livres ang	02-702-30-729	221.48 \$	221.48 \$
33043	2025-09-02	Riobec Securite Inc.	440143	Vetements de travail \ Pieces et accessoires - autres	02-320-00-649	44.88 \$	79.73 \$
				Vetements, chaussures et accessoires	02-320-00-650	17.42 \$	
				Vetements, chaussures et accessoires	02-330-00-650	17.43 \$	
33044	2025-09-02	RPGL AVOCATS BARRISTERS	35319	Honoraires juridique dossier 12298-186 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-120-00-412	290.02 \$	1 887.99 \$
			35318	Honraires juridique dossier 12298-055 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	575.97 \$	
			35320	Honoraire juridique dossier 12298-188 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-610-00-412	259.27 \$	
			34907.	Honoraire juridique dossier 12298-219 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-610-00-412	762.73 \$	
33045	2025-09-02	SANIVAC OUTAOUAIS	0001077701	Location annuelle 2025 - 2 toilettes - Sentier VVC \ Location annuelle - 2 toilettes - Sentier VVC	02-701-50-516	172.46 \$	344.92 \$
			0001077700	Location annuelle 2025 - 2 toilettes - Sentier VVC \ Location annuelle - 2 toilettes - Sentier VVC	02-701-50-516	172.46 \$	
33046	2025-09-02	Simco Communications	6157	Accroche portes	02-610-00-670	504.95 \$	504.95 \$
33047	2025-09-02	TOROMONT CAT	PS031531961	Pièces mecanique \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	23.25 \$	136.32 \$
			PS031531640	Pièces mecanique \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	113.07 \$	
33048	2025-09-02	VAPOREL EAU PURE	91863	Achat bouteilles d'eaux \ Aliments, cafe, eau, etc.	02-320-00-610	42.00 \$	85.15 \$
				Aliments, cafe, eau, etc.	02-390-00-610	42.00 \$	
				Aliments, cafe, eau, etc.	02-320-00-610	0.57 \$	
				Aliments, cafe, eau, etc.	02-390-00-610	0.58 \$	
						<b>312 692.22 \$</b>	<b>312 692.22 \$</b>

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2025-07-30  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2025-09-09

## Liste des paiements

### Liste des factures payées par débit direct annulées

Facture	Fournisseur	Date	Description	Poste	Montant	Total
31 JUIL 2025	KONICA MINOLTA BUSINESS (CONTRAT)	2025-07-31	Location imprimante URB juillet 2025 \ Location - Ameublement et équipement de bureau	02-610-00-517	-343.96 \$	-343.96 \$
JUILL 2025	J.R. BRISSON EQUIP. Ltee.	2025-07-31	Location chargeur sur roues juillet 2025 \ Location - Machineries, outillage et équipement	02-320-00-516	-6 687.05 \$	-6 687.05 \$
JUILL 2025	KONICA MINOLTA BUSINESS (CONTRAT)	2025-07-31	Location ameublement de bureau juillet 2025 \ Location - Ameublement et équipement de bureau	02-330-00-517	-159.24 \$	-318.50 \$
			Location - Ameublement et équipement de bureau	02-320-00-517	-159.26 \$	
31 juill 2025	PITNEY BOWES LEASING - CONTRAT	2025-07-31	Location plieuse inséreuse juillet 2025 \ Location - Ameublement et équipement de bureau	02-130-00-517	-1 017.54 \$	-1 017.54 \$
juill2025	MRC des Collines de l'Outaouais	2025-07-31	Quote-part MRC 2025 \ Quote-part MRC 2025 (110)	02-110-00-951	-9 086.00 \$	-380 330.00 \$
			Quote-part MRC 2025 (130)	02-130-00-951	-42 558.00 \$	
			Quote-part MRC 2025 (150)	02-150-00-951	-37 585.00 \$	
			Quote-part MRC 2025 (210)	02-210-00-951	-270 192.00 \$	
			Quote-part MRC 2025 (220)	02-220-00-951	-3 217.00 \$	
			Quote-part MRC 2025 (370)	02-370-00-951	-7 133.00 \$	
			Quote-part MRC 2025 (451-10)	02-451-10-951	-4 292.00 \$	
			Quote-part MRC 2025 (451-20)	02-451-20-951	-12 875.00 \$	
			Quote-part MRC 2025 (452-40)	02-452-40-951	-6 057.00 \$	
			Quote-part MRC 2025 (452-90)	02-452-90-951	-2 369.00 \$	
			Quote-part MRC 2025 (702-90)	02-702-90-951	-1 549.00 \$	
			Quote-part MRC 2025 (470)	02-470-00-951	-1 321.00 \$	
			Quote-part MRC 2025 (610)	02-610-00-951	-3 623.00 \$	
			Quote-part MRC 2025 (revenus)	01-231-15-000	21 527.00 \$	
juillet 2025	PITNEY BOWES LEASING - CONTRAT	2025-07-31	Location pour timbreuse juillet 2025 \ Location - Ameublement et équipement de bureau	02-130-00-517	-522.77 \$	-522.77 \$
					<b>-389 219.82 \$</b>	<b>-389 219.82 \$</b>

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2025-07-30  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2025-09-09

## Liste des paiements

### Liste des factures payées par débit direct

Facture	Fournisseur	Date	Description	Poste	Montant	Total
2025/08/07	BANQUE NATIONALE	2025-08-07	2 X 513.44 \ Taxes perçues d'avance	55-161-00-000	513.44 \$	513.44 \$
2025/08/07.1	BANQUE NATIONALE	2025-08-07	2 X 513.44 \ Taxes perçues d'avance	55-161-00-000	513.44 \$	513.44 \$
Juillet-2025	Master Card	2025-07-31	Mastercard juillet 2025 \ Petits outils	02-390-00-643	53.55 \$	7 862.83 \$
			Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-390-03-525	49.43 \$	
			Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-701-27-522	47.13 \$	
			Articles de quincaillerie	02-390-00-641	8.04 \$	
			Petits outils	02-390-00-643	80.46 \$	
			Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-701-20-522	25.28 \$	
			Communication - Cellulaire	02-390-01-331	63.21 \$	
			Articles de quincaillerie	02-390-00-641	46.54 \$	
			Ent. et réparation véhicules - Pneus	02-390-02-525	166.12 \$	
			Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-390-03-525	91.96 \$	
			Pieces et accessoires - autres	02-390-00-649	29.87 \$	
			Petits outils	02-390-00-643	206.94 \$	
			Bois	02-390-00-624	81.54 \$	
			Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-390-00-522	32.24 \$	
			Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-320-00-522	9.82 \$	
			Services techniques autres - Recherches	02-120-05-459	4.00 \$	
			Achat 5 licences Bluebeam pour urbanisme	02-610-00-494	2 750.78 \$	
			Services techniques autres - Recherches	02-120-05-459	2.00 \$	
			Pieces et accessoires - autres	02-320-00-649	57.47 \$	
			Ent. et réparation véhicules	02-320-01-525	124.69 \$	
			Aliments, cafe, eau, etc.	02-320-00-610	24.10 \$	
			Aliments, cafe, eau, etc.	02-320-00-610	93.68 \$	
			Aliments, cafe, eau, etc.	02-320-00-610	37.93 \$	
			Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	49.43 \$	
			Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	25.27 \$	
			Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-320-00-670	58.07 \$	
			Ent. et réparation véhicules	02-320-01-525	124.69 \$	
			Petits outils	02-320-00-643	178.19 \$	
			Petits outils	02-220-00-643	117.60 \$	
			Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-470-00-670	121.60 \$	
			Déplacement du personnel	02-120-00-310	13.80 \$	
			Autres sommes diverses à recevoir	54-139-92-000	-114.98 \$	
			Biens durables autres	02-701-50-729	-217.29 \$	
			Entretien Réparation - Cimetière protestant (don)	02-631-01-522	34.22 \$	
			Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	149.41 \$	
			Véhicules - Transport	23-040-00-724	7.50 \$	

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2025-07-30  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2025-09-09

## Liste des paiements

### Liste des factures payées par débit direct

Facture	Fournisseur	Date	Description	Poste	Montant	Total
			Publicité et information - journaux et revues	02-320-00-341	15.26 \$	
			Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	149.41 \$	
			Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-702-30-670	58.07 \$	
			Frais de poste	02-702-30-321	58.18 \$	
			Animation fête clôture Club lecture TD	02-702-30-499	466.60 \$	
			Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-702-30-670	15.26 \$	
			Fonds comité social - employés	55-139-90-004	50.00 \$	
			Aliments, cafe, eau, etc.	02-390-00-610	12.78 \$	
			Articles de nettoyage	02-390-00-660	8.76 \$	
			Articles de nettoyage	02-390-00-660	14.92 \$	
			Cotisations à des associations et abonnements	02-141-00-494	69.72 \$	
			Cotisations à des associations et abonnements	02-141-00-494	149.99 \$	
			Renouvellement abonnement annuel	02-141-00-494	205.74 \$	
			Cotisations à des associations et abonnements	02-141-00-494	56.17 \$	
			Services techniques autres - Recherches	02-120-05-459	18.00 \$	
			Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-610-00-670	86.22 \$	
			Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-610-00-670	17.99 \$	
			Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-610-00-670	41.38 \$	
			Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-610-00-670	160.93 \$	
			Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-610-00-670	9.43 \$	
			Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-610-00-670	22.88 \$	
			Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-610-00-670	19.99 \$	
			Cotisations à des associations et abonnements	02-320-00-494	134.88 \$	
			Articles de quincaillerie	02-320-00-641	43.66 \$	
			Autres	02-320-00-999	1 306.58 \$	
			Articles de quincaillerie	02-470-00-641	23.76 \$	
			Aliments, cafe, eau, etc.	02-110-00-610	11.98 \$	
AOUT 2025 A	Ssq - Groupe Financier	2025-08-14	ASSURANCE COLECTIVE AOUT 2025 \ AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-120-00-280	468.92 \$	18 227.64 \$
			AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-130-00-280	1 755.53 \$	
			AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-141-00-280	500.74 \$	
			AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-160-00-280	173.88 \$	
			AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-220-00-280	534.98 \$	
			AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-320-00-280	3 844.30 \$	
			AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-390-00-280	2 106.52 \$	
			AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-470-00-280	267.79 \$	
			AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-490-00-280	252.06 \$	
			AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-610-00-280	766.83 \$	
			AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-702-30-280	312.78 \$	

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2025-07-30  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2025-09-09

## Liste des paiements

### Liste des factures payées par débit direct

Facture	Fournisseur	Date	Description	Poste	Montant	Total
			Assurance collective a payer	55-138-12-000	6 424.47 \$	
			AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-701-10-280	778.08 \$	
			AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - ÉLUS	02-110-00-270	20.37 \$	
			Assurance collective a payer	55-138-12-000	20.39 \$	
RREM-VARRA	Retraite Quebec secteur public	2025-08-04	REGIME RETRAITE ÉLUS JUL 2025 \ Fonds de retraite - RREM élus	55-138-17-001	3 796.08 \$	3 796.08 \$
641503340734	HYDRO QUEBEC - ECLAIRAGE PUBLIC LUMIERES À DEL (048)	2025-07-31	Éclairage public DEL 2024 \ Éclairage public DEL 2025	02-340-00-681	254.42 \$	254.42 \$
690102846728	HYDRO QUEBEC - 3 CH. CHELBROOK	2025-08-06	Électricité 2025 \ Électricité 2025	02-415-30-681	290.63 \$	290.63 \$
675102981421	HYDRO QUEBEC - POMPAGE EAUX USEES 233 OLD CHELSEA (477)	2025-08-08	Électricité 2025 \ Électricité 2025	02-415-30-681	280.34 \$	280.34 \$
659503324166	HYDRO QUEBEC - 269 CH. JEAN-PAUL-LEMIEUX (782)	2025-08-08	Électricité 2025 \ Électricité 2025	02-415-30-681	153.85 \$	153.85 \$
647803074863	HYDRO QUEBEC - GARAGE ENTRETIENT 72 OLD CHELSEA (318)	2025-08-08	Électricité 2025 \ Électricité 2025	02-390-00-681	183.63 \$	183.63 \$
625303119772	HYDRO QUEBEC - ECLAIRAGE PUBLIC LUMIERES À VAPEURS (864)	2025-07-31	Électricité 2025 \ Électricité 2025	02-340-00-681	1 987.14 \$	1 987.14 \$
X01472185625080	BELL CANADA - INTERNET 24 HUDSON (7129)	2025-08-01	Internet 2025 \ Internet 2025	02-412-30-335	57.49 \$	57.49 \$
X01298635725080	BELL CANADA - INTERNET 24 HUDSON (7129)	2025-08-30	Internet 2025 \ Internet 2025	02-412-30-335	97.68 \$	97.68 \$
621703139676	HYDRO QUEBEC - CENTRE MEREDITH 23 CH. CECIL (273)	2025-08-11	Électricité 2025 \ Électricité 2025	02-701-27-681	26 131.64 \$	26 131.64 \$
682003303271	HYDRO QUEBEC - 100 CHEMIN OLD CHELSEA HDV+BIBLIO (484)	2025-08-11	Électricité 2025 \ Électricité 2025	02-130-00-681	1 668.45 \$	2 780.75 \$
			Électricité 2025	02-702-30-681	1 112.30 \$	
675702984854	HYDRO QUEBEC - USINE EAU POTABLE 24 CH. HUDSON (735)	2025-08-14	Électricité 2025 \ Électricité 2025	02-412-30-681	4 885.00 \$	4 885.00 \$
636103110380	HYDRO QUEBEC - STATION POMPAGE EAUX USEES 50 CH. MILL (198)	2025-08-15	Électricité 2025 \ Électricité 2025	02-415-30-681	107.64 \$	107.64 \$
666703020954	HYDRO QUEBEC - USINE DE TRAITEMENT 28 CH. HUDSON (892)	2025-08-15	Électricité 2025 \ Électricité 2025	02-414-30-681	4 828.74 \$	4 828.74 \$
01996364	MAZOUT G. BELANGER INC.	2025-08-04	ESSENCE SUP 1177.2 L \ Essence	02-220-01-631	140.28 \$	1 789.18 \$
			Essence	02-320-01-631	281.41 \$	
			Essence	02-330-01-631	536.55 \$	
			Essence	02-390-01-631	758.10 \$	
			Essence	02-490-01-631	45.32 \$	
			Essence	02-610-01-631	13.76 \$	
			Essence	02-470-01-631	13.76 \$	
01999754	MAZOUT G. BELANGER INC.	2025-08-11	DIESEL CLAIR 2307.4 \ Diesel	02-220-02-631	198.55 \$	3 384.88 \$

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2025-07-30  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2025-09-09

## Liste des paiements

### Liste des factures payées par débit direct

Facture	Fournisseur	Date	Description	Poste	Montant	Total
			Diesel	02-320-02-631	1 593.78 \$	
			Diesel	02-330-02-631	1 384.00 \$	
			Diesel	02-390-02-631	208.55 \$	
01999753	MAZOUT G. BELANGER INC.	2025-08-11	DIESEL CLAIR 600.6L \ Diesel	02-220-02-631	51.69 \$	881.06 \$
			Diesel	02-320-02-631	414.85 \$	
			Diesel	02-330-02-631	360.24 \$	
				02-390-02-631	54.28 \$	
3029401246	ROGERS	2025-08-01	TELEPHONE INTERNET BARAGE HG AOUT 2025 \ Communication - Téléphonie	02-460-00-331	71.29 \$	71.29 \$
54540898	Superieur Propane Inc.	2025-08-03	LOCATION RESERVOIR CENTRE MEREDITH \ Location - Machineries, outillage et équipement	02-701-27-516	188.56 \$	188.56 \$
X01143661625080	BELL MOBILITY Inc.	2025-08-01	FRAIS abonnement telephone \ Communication - Cellulaire	02-390-01-331	48.36 \$	884.52 \$
			Communication - Cellulaire	02-110-01-331	48.34 \$	
			Communication - Cellulaire	02-320-01-331	48.33 \$	
			Communication - Cellulaire	02-320-01-331	19.59 \$	
			Communication - Cellulaire	02-320-01-331	19.59 \$	
			Communication - Cellulaire	02-320-01-331	32.32 \$	
			Communication - Cellulaire	02-220-01-331	48.33 \$	
			Communication - Cellulaire	02-220-01-331	48.33 \$	
			Communication - Cellulaire	02-320-01-331	19.59 \$	
			Communication - Cellulaire	02-390-01-331	35.19 \$	
			Communication - Cellulaire	02-320-01-331	48.33 \$	
			Communication - Cellulaire	02-390-01-331	68.46 \$	
			Communication - Cellulaire	02-320-01-331	32.32 \$	
			Communication - Cellulaire	02-610-01-331	48.33 \$	
			Communication - Cellulaire	02-220-01-331	32.32 \$	
			Communication - Cellulaire	02-220-01-331	5.75 \$	
			Communication - Cellulaire	02-390-01-331	22.47 \$	
			Communication - Cellulaire	02-390-01-331	51.21 \$	
			Communication - Cellulaire	02-320-01-331	7.59 \$	
			Téléphonie	02-120-01-331	24.16 \$	
			Téléphonie	02-120-01-331	24.16 \$	
			Téléphonie	02-120-01-331	32.32 \$	
			Communication - Cellulaire	02-390-01-331	51.21 \$	
			Communication - Cellulaire	02-390-01-331	19.59 \$	
			Communication - Cellulaire	02-320-01-331	48.33 \$	
622603150232	HYDRO QUEBEC - STATION POMPAGE FP; 343 CH.RIVIERE	2025-08-22	Électricité 2025 \ Électricité 2025	02-415-20-681	116.15 \$	116.15 \$

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2025-07-30  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2025-09-09

## Liste des paiements

### Liste des factures payées par débit direct

Facture	Fournisseur	Date	Description	Poste	Montant	Total
675702991588	HYDRO QUEBEC - STATION POMPAGE FP; ST-CLEMENT	2025-08-22	Électricité 2025 \ Électricité 2025	02-415-20-681	228.24 \$	228.24 \$
652303080127	HYDRO QUEBEC - 331 CH. RIVIERE (CENTE COMM. FP)	2025-08-20	Électricité 2025 \ Électricité 2025	02-701-20-681	343.22 \$	343.22 \$
671203013439	HYDRO QUEBEC - CASERNE 1 7 CH. HOTEL-DE-VILLE (393)	2025-08-18	Électricité 2025 \ Électricité 2025	02-220-00-681	988.68 \$	988.68 \$
X01297589925082	BELL CANADA - SUPRESS EAU POTABLE 153 OLD CHELSEA (827-9439)	2025-08-22	Téléphone 2025 \ Téléphone 2025	02-413-30-331	58.46 \$	58.46 \$
X01310168225082	BELL CANADA - STAT POMPAGE EAUX USÉES 50 CH. MILL (827-8867)	2025-08-22	Téléphone 2025 \ Téléphone 2025	02-415-30-331	58.46 \$	58.46 \$
X00036250925082	BELL CANADA - CASERNE 2 (827-8787)	2025-08-22	Téléphone 2025 \ Téléphone 2025	02-220-00-331	137.96 \$	137.96 \$
X01298297325082	BELL CANDA - USINE D'EAU POTABLE 24 CH. HUDSON (827-5628)	2025-08-22	Téléphone 2025 \ Téléphone 2025	02-412-30-331	64.21 \$	64.21 \$
X01298298725082	BELL CANADA - USINE D'EAUX USÉES 28CH. HUDSON (827-5489)	2025-08-22	Téléphone \ Téléphone 2025	02-414-30-331	103.17 \$	103.17 \$
X01303018025082	BELL CANADA - TRAIT. EAUX USÉES 233 OLD CHELSEA (827-2177)	2025-08-22	Téléphone 2025 \ Téléphone 2025	02-415-30-331	58.46 \$	58.46 \$
X01299017425082	BELL CANADA - USINE D'EAU POTABLE 24CH. HUDSON (827-0624)	2025-08-22	Téléphone 2025 \ Téléphone 2025	02-412-30-331	58.46 \$	58.46 \$
X01419195725082	BELL CANADA - LIGNE 269 JEAN-PAUL-LEMIEUX (827-0171)	2025-08-22	Téléphone 2025 \ Téléphone 2025	02-415-30-331	61.29 \$	61.29 \$
X01068396325081	BELL CANADA - STATION DE POMPAGE FP, ST-CLEMENT (459-8654)	2025-08-19	Téléphone 2025 \ Téléphone 2025	02-415-20-331	58.46 \$	58.46 \$
X01068399452508	BELL CANADA - USINE DE TRAITEMENT FP (459-3836)	2025-08-19	Téléphone 2025 \ Téléphone 2025	02-414-20-331	97.42 \$	97.42 \$
X01068395725081	BELL CANADA - STATION POMPAGE FP CH. RIVIÈRE (459-2237)	2025-08-19	Téléphone 2025 \ Téléphone 2025	02-415-20-331	58.46 \$	58.46 \$
X00033664425081	BELL CANADA - CHALET DE SERVICE FP (459-1499)	2025-08-18	Téléphone 2025 \ Téléphone 2025	02-701-30-331	58.46 \$	58.46 \$
X00033432225081	BELL CANADA - CENTRE COMMUNAUTAIRE FP (459-1172)	2025-08-19	Téléphone 2025 \ Téléphone 2025	02-701-20-331	345.06 \$	345.06 \$
X01229018825081	BELL CANADA TÉLÉVISION CASERNE	2025-08-10	Télévision caserne 2025 \ Télévision caserne 2025	02-220-00-689	104.45 \$	104.45 \$
X01455037325081	BELL CANADA - INTERNET 311 CH. RIVIERE (6133)	2025-08-10	Internet 2025 \ Internet 2025	02-701-50-335	80.49 \$	80.49 \$
X01455037525081	BELL CANADA - INTERNET 343 CH. RIVIERE (6238)	2025-08-10	Internet 2025 \ Internet 2025	02-415-20-335	57.49 \$	57.49 \$
X01455037225081	BELL CANADA - INTERNET 39 CH. RIVIERE (6103)	2025-08-10	Internet 2025 \ Internet 2025	02-220-00-335	57.49 \$	57.49 \$

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2025-07-30  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2025-09-09

## Liste des paiements

### Liste des factures payées par débit direct

Facture	Fournisseur	Date	Description	Poste	Montant	Total
X01497162925082	BELL CANANDA - LIGNES RESTANTES HDV (9912)	2025-08-22	Téléphone 2025 \ Téléphone 2025 (827-9912)	02-220-00-331	684.66 \$	684.66 \$
X01506708625082	BELL CANADA - LIGNE DE FAX CASERNE 1 (5538)	2025-08-22	Ligne de fax 2025 \ Ligne de fax 2025	02-220-00-331	67.24 \$	67.24 \$
JUILLET 2025	Revenu Quebec PAIEMENT TPS/TVQ	2025-07-31	Reclamation taxes TPS TVQ juill 2025 \ TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-72 453.73 \$	6 750.41 \$
			TPS exigible RT0001	55-132-92-000	143.80 \$	
			TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	-72 427.05 \$	
			TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	1 331.40 \$	
			Rapport TPS/TVQ à recevoir- Municipalité	54-134-95-000	72 453.73 \$	
			Rapport TPS/TVQ à recevoir- Municipalité	54-134-95-000	71 095.65 \$	
			Rapport TPS/TVQ à payer - Municipalité	55-134-95-000	-143.80 \$	
			TPS exigible RT0002	55-132-93-000	3 487.43 \$	
			TPS intrants RT0002	54-134-93-000	-1 905.30 \$	
			TVQ exigible TQ0002	55-133-93-000	7 068.85 \$	
			TVQ intrants TQ0002	54-135-93-000	-1 900.57 \$	
			Rapport TPS/TVQ à payer- Mérédith	55-132-95-000	-6 750.41 \$	
			Rapport TPS/TVQ à payer- Mérédith	55-132-95-000	6 750.41 \$	
31 JUIL 2025	KONICA MINOLTA BUSINESS (CONTRAT)	2025-07-31	Location imprimante URB juillet 2025 \ Location - Ameublement et équipement de bureau	02-610-00-517	343.96 \$	343.96 \$
JUILL 2025	J.R. BRISSON EQUIP. Ltee.	2025-07-31	Location chargeur sur roues juillet 2025 \ Location - Machineries, outillage et équipement	02-320-00-516	6 687.05 \$	6 687.05 \$
JUILL 2025	KONICA MINOLTA BUSINESS (CONTRAT)	2025-07-31	Location ameublement de bureau juillet 2025 \ Location - Ameublement et équipement de bureau	02-330-00-517	159.24 \$	318.50 \$
			Location - Ameublement et équipement de bureau	02-320-00-517	159.26 \$	
31 juill 2025	PITNEY BOWES LEASING - CONTRAT	2025-07-31	Location plieuse inséreuse juillet 2025 \ Location - Ameublement et équipement de bureau	02-130-00-517	1 017.54 \$	1 017.54 \$
juill2025	MRC des Collines de l'Outaouais	2025-07-31	Quote-part MRC 2025 \ Quote-part MRC 2025 (110)	02-110-00-951	9 086.00 \$	380 330.00 \$
			Quote-part MRC 2025 (130)	02-130-00-951	42 558.00 \$	
			Quote-part MRC 2025 (150)	02-150-00-951	37 585.00 \$	
			Quote-part MRC 2025 (210)	02-210-00-951	270 192.00 \$	
			Quote-part MRC 2025 (220)	02-220-00-951	3 217.00 \$	
			Quote-part MRC 2025 (370)	02-370-00-951	7 133.00 \$	
			Quote-part MRC 2025 (451-10)	02-451-10-951	4 292.00 \$	
			Quote-part MRC 2025 (451-20)	02-451-20-951	12 875.00 \$	
			Quote-part MRC 2025 (452-40)	02-452-40-951	6 057.00 \$	
			Quote-part MRC 2025 (452-90)	02-452-90-951	2 369.00 \$	
			Quote-part MRC 2025 (702-90)	02-702-90-951	1 549.00 \$	
			Quote-part MRC 2025 (470)	02-470-00-951	1 321.00 \$	
			Quote-part MRC 2025 (610)	02-610-00-951	3 623.00 \$	
			Quote-part MRC 2025 (revenus)	01-231-15-000	-21 527.00 \$	

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2025-07-30  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2025-09-09

## Liste des paiements

### Liste des factures payées par débit direct

Facture	Fournisseur	Date	Description	Poste	Montant	Total
juillet 2025	PITNEY BOWES LEASING - CONTRAT	2025-07-31	Location pour timbreuse juillet 2025 \ Location - Ameublement et équipement de bureau	02-130-00-517	522.77 \$	522.77 \$
31 juillet 2025	J.R. BRISSON EQUIP. Ltee.	2025-07-31	Location chargeur sur roues juillet 2025 \ Location - Machineries, outillage et équipement	02-320-00-516	3 343.53 \$	6 687.05 \$
			Location - Machineries, outillage et équipement	02-330-00-516	3 343.52 \$	
JUIL 2025	KONICA MINOLTA BUSINESS (CONTRAT)	2025-07-31	Location imprimante urbanisme juillet 2025 \ Location - Ameublement et équipement de bureau	02-610-00-517	343.96 \$	343.96 \$
31 juillet 2025	KONICA MINOLTA BUSINESS (CONTRAT)	2025-07-31	Location imprimante travaux public juillet 2025 \ Location - Ameublement et équipement de bureau	02-320-00-517	159.26 \$	318.50 \$
			Location - Ameublement et équipement de bureau	02-330-00-517	159.24 \$	
31 juillet 2025	MRC des Collines de l'Outaouais	2025-07-31	Quote-part MRC 2025 \ Quote-part MRC 2025 (110)	02-110-00-951	9 086.00 \$	380 330.00 \$
			Quote-part MRC 2025 (130)	02-130-00-951	42 558.00 \$	
			Quote-part MRC 2025 (150)	02-150-00-951	37 584.00 \$	
			Quote-part MRC 2025 (210)	02-210-00-951	270 192.00 \$	
			Quote-part MRC 2025 (220)	02-220-00-951	3 217.00 \$	
			Quote-part MRC 2025 (370)	02-370-00-951	7 133.00 \$	
			Quote-part MRC 2025 (451-10)	02-451-10-951	4 292.00 \$	
			Quote-part MRC 2025 (451-20)	02-451-20-951	12 875.00 \$	
			Quote-part MRC 2025 (452-40)	02-452-40-951	6 057.00 \$	
			Quote-part MRC 2025 (452-90)	02-452-90-951	2 369.00 \$	
			Quote-part MRC 2025 (702-90)	02-702-90-951	1 549.00 \$	
			Quote-part MRC 2025 (470)	02-470-00-951	1 321.00 \$	
			Quote-part MRC 2025 (610)	02-610-00-951	3 624.00 \$	
			Quote-part MRC 2025 (revenus)	01-231-15-000	-21 527.00 \$	
31 juillet 2025	PITNEY BOWES LEASING - CONTRAT	2025-07-31	Location plieuse inséreuse juillet 2025 \ Location - Ameublement et équipement de bureau	02-130-00-517	1 017.54 \$	1 017.54 \$
31 juillet 2025	PITNEY BOWES LEASING - CONTRAT	2025-07-31	Location pour timbreuse juillet 2025 \ Location - Ameublement et équipement de bureau	02-130-00-517	522.77 \$	522.77 \$
0012676588	Societe de L'Assurance Automobile du Quebec -	2025-08-27	Remplacement d'une plaque d'immatriculation \ Immatriculation des véhicules	02-320-00-455	6.60 \$	13.20 \$
			Immatriculation des véhicules	02-330-00-455	6.60 \$	
					<b>869 301.56 \$</b>	<b>869 301.56 \$</b>

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2025-07-30  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2025-09-09

## Liste des paiements

### Sommaire

Chèques	203 936.74 \$
Chèques annulés	-23 035.31 \$
Dépôts	312 692.22 \$
Dépôts annulés	-2 195.96 \$
Débit direct	869 301.56 \$
Débit direct annulé	-389 219.82 \$
	<hr/>
	<b>971 479.43 \$</b>

Inclure :  Chèques annulés     Chèques     Dépôts annulés     Débit direct annulé    Du : 2025-07-30  
 Traitements de crédit     Dépôts     Débit direct    Au : 2025-09-09



## AMENDEMENTS BUDGÉTAIRES

# 5) b)

### AOÛT 2025

#### ÉCONOMIES DE DÉPENSES

Poste comptable	Description poste comptable	Date	Description	Augmentation	Diminution
01-279-00-006	Autres revenus - Don Bibliothèque	2025-08-01	Augmentation budget semaines d'auteurs bibliothèque	6 682.00 \$	
02-702-30-499	Autres services - cachets	2025-08-01	Augmentation budget semaines d'auteurs bibliothèque	6 682.00 \$	
01-279-00-006	Autres revenus - Don Bibliothèque	2025-08-27	Correction transfert subvention Leacross - Biblio		13 364.00 \$
02-702-30-499	Autres services - cachets	2025-08-27	Correction transfert subvention Leacross - Biblio		13 364.00 \$
01-279-00-006	Autres revenus - Don Bibliothèque	2025-08-13	Achat livre semaine auteurs		919.15 \$
02-702-30-729	Biens durables autres - Livres, CD, DVD, etc.	2025-08-13	Achat livre semaine auteurs		919.15 \$
01-279-00-006	Autres revenus - Don Bibliothèque	2025-08-13	Achat liv don fond LEACROSS		10 000.00 \$
02-702-30-729	Biens durables autres - Livres, CD, DVD, etc.	2025-08-13	Achat liv don fond LEACROSS		10 000.00 \$
02-130-00-499	Autres services	2025-08-27	Remplacement réception - L. St-Amour	1 910.77 \$	
02-130-00-141	Salaires réguliers	2025-08-27	Remplacement réception - L. St-Amour		1 910.77 \$
02-141-00-419	Honoraires professionnels autres	2025-08-27	Mandat à Morin RP - Projet accès à l'eau	1 835.44 \$	
02-141-00-141	Salaires réguliers	2025-08-27	Mandat à Morin RP - Projet accès à l'eau		1 835.44 \$
02-610-00-419	Honoraires prof. autres	2025-08-28	Services prof. Louise Patry - Urbanisme	10 500.00 \$	
02-610-00-141	Salaires réguliers	2025-08-28	Services prof. Louise Patry - Urbanisme		10 500.00 \$

#### TRANSFERTS BUDGÉTAIRES

Poste comptable	Description poste comptable	Date	Description	Augmentation	Diminution
03-310-03-000	Affect. activités investissement - transport	2025-07-31	Serv. arpentage ch. Kelly payés fonctionnement	2 254.00 \$	
23-040-00-721	Infrast. ch. - Pavage, réfection, glissières (20 ans)	2025-07-31	Serv. arpentage ch. Kelly payés fonctionnement	2 254.00 \$	
23-610-00-000	Affectations activités de fonctionnement	2025-07-31	Serv. arpentage ch. Kelly payés fonctionnement	2 254.00 \$	
02-320-00-411	Honoraires prof. - scientifiques et génie	2025-07-31	Serv. arpentage ch. Kelly payés fonctionnement		2 254.00 \$
02-470-01-525	Ent. et réparation véhicules	2025-08-01	Réparation véhicules Environnement	296.49 \$	
02-470-03-525	Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	2025-08-01	Réparation véhicules Environnement	561.95 \$	
02-470-00-670	Fournitures de bureau, imprimés et livres	2025-08-01	Réparation véhicules Environnement		258.11 \$
02-610-03-525	Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	2025-08-01	Réparation véhicules Environnement		600.33 \$
02-610-00-670	Fournitures de bureau, imprimés et livres	2025-08-13	Accroche portes et four de bureau	1 000.00 \$	
02-610-00-419	Honoraires prof. autres	2025-08-13	Accroche portes et four de bureau		1 000.00 \$
02-610-00-650	Vêtements, chaussures et accessoires	2025-08-25	Transfert pour combler dépenses vêtements	100.00 \$	
02-610-00-670	Fournitures de bureau, imprimés et livres	2025-08-25	Transfert pour combler dépenses vêtements		100.00 \$
02-120-00-310	Déplacement du personnel	2025-08-29	Amendement Greffe	365.42 \$	
02-120-00-331	Communication - Téléphonie	2025-08-29	Amendement Greffe	137.80 \$	
02-120-00-454	Services de formation	2025-08-29	Amendement Greffe		209.00 \$
02-120-00-519	Location autres - Coutils d'utilisation / cour municip	2025-08-29	Amendement Greffe		46.22 \$
02-120-00-610	Aliments, café, eau, etc.	2025-08-29	Amendement Greffe		248.00 \$

01-000-00-000	Revenus	02-340-00-000	Transport - éclairage des rues
01-279-00-000	Autres revenus - autres	02-390-00-000	Transport - Autres
01-381-00-000	Autres transferts - fonctionnement	02-412-00-000	Hygiène de milieu - eau & égout, approvisionnement et traitement de l'eau potable
02-000-00-000	Charges	02-413-00-000	Hygiène de milieu - eau & égout, réseau de distribution de l'eau potable
02-110-00-000	Conseil	02-414-00-000	Hygiène de milieu - eau & égout, traitement des eaux usées
02-120-00-000	Greffe et application de la loi	02-415-00-000	Hygiène de milieu - eau & égout, réseau d'égout
02-130-00-000	Gestion financière et administrative	02-451-00-000	Hygiène de milieu - déchets domestiques et assimilés
02-141-00-000	Communications	02-490-00-000	Hygiène de milieu - autres
02-160-00-000	Gestion du personnel	02-610-00-000	Santé & bien être - aménagement, urbanisme et zonage
02-220-00-000	Sécurité incendie	02-631-00-000	Santé & bien être - biens patrimoniaux
02-320-00-000	Transport - voirie municipale	02-701-00-000	Loisirs & culture - activités récréatives
02-330-00-000	Transport - enlèvement de la neige	02-702-00-000	Loisirs & culture - activités culturelles
23-000-00-000	Investissement	03-110-00-000	Financement à long term des activités de fonctionnement
23-020-00-000	Administration générale	03-310-00-000	Affectation - activités d'investissement
23-030-00-000	Sécurité publique	21-000-00-000	Revenus
23-040-00-000	Transport	21-490-00-000	Autres revenus - autres
23-050-00-000	Hygiène de milieu	23-910-00-000	Affectation - réserves financières et fonds réservés
23-080-00-000	Loisirs & culture	23-920-00-000	Affectation - fond de roulement
23-610-00-000	Affectation - activités de fonctionnement	03-000-00-000	Conciliation à des fins fiscales
23-510-00-000	Financement à long term des activités d'investissement		

**COMITÉ CONSULTATIF  
D'URBANISME ET DE  
DÉVELOPPEMENT DURABLE**  
Procès-verbal de la réunion du 3 juillet 2025

**PLANNING AND SUSTAINABLE  
DEVELOPMENT ADVISORY  
COMMITTEE**  
Minutes of the July 3<sup>rd</sup>, 2025, Meeting

Constatant qu'il y a quorum, Mme Kimberly Chan, présidant cette réunion extraordinaire, déclare la présente séance du Comité consultatif d'urbanisme et de développement durable (CCUDD) ouverte à 18h.

Having noticed that there is quorum, Mme Kimberly Chan, presiding over this extraordinary meeting, declares this sitting of the Planning and Sustainable Development Advisory Committee (PSDAC) open at 6:00 p.m.

**PRÉSENTS**

**PRESENT**

Kimberly Chan (conseillère / councillor) - Christopher Blais (conseiller / councillor)  
Benoît Delage - Matthew Smith - Nicole Desroches - Ryan Gallant - George Claydon - David Shantz (membres / members)  
Michel Beaulne - Cecilia Leon (employés municipaux/ Municipal Officers)

**ABSENTS**

**REGRETS**

Marc Monette (member)

**AUTRES**

**OTHERS**

Aucun / Nil

**1.0 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

**1.0 ADOPTION OF THE AGENDA**

IL EST PROPOSÉ par M. David Shantz, appuyé par M. George Claydon et résolu que l'ordre du jour gouvernant cette assemblée soit adopté tel que présenté.

IT IS PROPOSED by Mr. David Shantz seconded by Mr. George Claydon and resolved that the agenda governing this meeting be adopted as presented.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ADOPTED UNANIMOUSLY

**2.0 APPROBATION ET SIGNATURE DU PROCÈS-VERBAL**

**2.0 ADOPTION AND SIGNING OF THE MINUTES**

**2.1 Réunion ordinaire du 7 mai 2025**

**2.1 Ordinary meeting held on May 7<sup>th</sup>, 2025**

Le procès-verbal de la réunion ordinaire tenue le 7 mai 2025 est adopté tel que présenté. Proposé par M. Matthew Smith, appuyé par M. David Shantz.

Minutes of the ordinary meeting held on May 7<sup>th</sup>, 2025, are adopted as presented. Proposed by Mr. Matthew Smith, seconded by Mr. David Shantz.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ADOPTED UNANIMOUSLY

**3.0 PÉRIODE DES QUESTIONS**

**3.0 QUESTION PERIOD**

Les requérants étaient présents pour présenter leurs demandes et répondre aux questions des membres du CCUDD.

Applicants joined online to present their requests and answer questions from the members of the PSDAC.

**4.0 DEMANDES MULTIPLES**

**4.0 MULTIPLE REQUESTS**

**4.1 38, chemin d'Old Chelsea  
Lot 6597344 au cadastre du Québec**

**4.1 38 chemin d'Old Chelsea  
Lot 6597344 of the Québec cadastre**

**Dérogation mineure**

**Minor exemption**

ATTENDU QUE les propriétaires du 38, chemin d'Old Chelsea ont déposé une demande afin d'autoriser l'aménagement de cases de stationnement à une marge de 0 mètre de la limite de lot arrière, alors que le règlement de zonage numéro 1215-22 prescrit une distance minimale de 1,5 mètre pour les usages de la classe « commerciale ».

WHEREAS the owners of 38 chemin d'Old Chelsea have submitted a request to authorize the development of parking spaces at a 0-metre rear lot line setback, whereas Zoning By-law No. 1215-22 requires a minimum distance of 1.5 metres for "commercial" class uses.

Mise en contexte et préjudice causé par le règlement :

Context and prejudice caused by the by-law:

Le lot visé par la demande présente une forme irrégulière qui découle directement de l'organisation fonctionnelle prévue. Il doit accueillir un bâtiment isolé destiné à un usage principal de type commercial, des cases de stationnement, ainsi qu'une voie

The lot targeted by the application has an irregular shape resulting directly from the planned functional layout. It must accommodate a standalone building intended for a primary commercial use, parking spaces, and an access road serving other lots. This

d'accès permettant de desservir d'autres terrains. Cette configuration particulière limite les possibilités d'aménagement conformes aux normes en vigueur, notamment en ce qui concerne le respect de la marge arrière prescrite pour les cases de stationnement. En l'état, il est impossible d'atteindre le nombre minimal de cases requis pour l'activité commerciale projetée sans empiéter dans cette marge.

Effet de l'accord de la dérogation mineure :

La dérogation permettrait d'optimiser l'aménagement du stationnement au bénéfice du propriétaire et de la clientèle desservie. Son approbation rendrait possible l'ajout de 27 cases de stationnement supplémentaires par rapport à un aménagement conforme aux marges prescrites.

Selon le règlement de zonage numéro 1215-22, un minimum de 87 cases est requis pour l'usage commercial projeté. Le projet prévoit l'aménagement de 74 cases. Sans la dérogation, ce nombre serait réduit à 47 cases.

**PIIA**

Une demande de PIIA a été déposée en lien avec l'implantation d'un bâtiment isolé à vocation commerciale de trois étages. Le projet prévoit notamment l'aménagement d'une pharmacie, de bureaux de professionnels de la santé (médecin, physiothérapeute) et d'autres services connexes.

ATTENDU QUE les membres ont pris connaissance du rapport d'analyse soumis le 27 juin 2025 par le Service de l'urbanisme et du développement durable;

ATTENDU QUE l'ensemble du projet est conforme aux critères du règlement 1218-22 sur les PIIA;

**Recommandation :**

Les membres proposent de faire une vérification du chapitre 5. article 5.1.6 du règlement de zonage afin de faire une analyse du nombre minimal de cases de stationnement alloué pour l'ensemble usages pour bien arrimer le développement avec la vision souhaitée pour le Centre-Village.

IL EST DONC PROPOSÉ par Mme Nicole Desroches, appuyé par M. George Claydon et résolu que le Comité consultatif d'urbanisme et de développement durable recommande au conseil municipal d'approuver, cette demande de PIIA sur le lot 6 616 248 du cadastre du Québec.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

particular configuration limits the possibility of development in accordance with current standards, particularly with respect to the required rear setback for parking spaces. As it stands, it is impossible to meet the minimum number of parking spaces required for the proposed commercial activity without encroaching into the rear setback.

Effect of granting the minor variance:

The variance would allow the optimization of the parking layout to the benefit of both the owner and the clientele served. Its approval would make it possible to add 27 additional parking spaces compared to a layout that conforms to the prescribed setbacks.

According to Zoning By-law No. 1215-22, a minimum of 87 spaces is required for the proposed commercial use. The project currently provides 74 spaces. Without the variance, this number would be reduced to 47 spaces.

**SPAIP**

A SPAIP (Site Planning and Architectural Integration Plan) application was submitted in connection with the construction of a standalone three-storey commercial building. The project notably includes the development of a pharmacy, offices for health professionals (doctor, physiotherapist), and other related services.

WHEREAS the members have reviewed the analysis report submitted on June 27, 2025, by the Urban Planning and Sustainable Development Department;

WHEREAS the overall project complies with the criteria of By-law 1218-22 regarding PIIAs;

**Recommendation:**

Members propose reviewing Chapter 5, Section 5.1.6 of the zoning bylaw in order to analyze the minimum number of parking spaces allocated for all uses, so as to ensure that development is consistent with the desired vision for the Centre-Village.

IT IS THEREFORE PROPOSED by Ms. Nicole Desroches, seconded by Mr. George Claydon, and resolved that the Urban Planning and Sustainable Development Advisory Committee recommend to the Municipal Council the approval of this PIIA application for lot 6 616 248 of the Québec cadastre.

ADOPTED UNANIMOUSLY

<b>5.0 DÉROGATION MINEURE</b>	<b>5.0 MINOR EXEMPTION</b>
Aucun	None
<b>6.0 PIIA</b>	<b>6.0 SPAIP</b>
<b>6.1 Lot 6 616 248 au cadastre du Québec</b>	<b>6.1 Lot 6 616 248 au cadastre du Québec</b>
<b>Architecture</b>	<b>Architecture</b>
ATTENDU QUE le propriétaire du lot 6 616 248 au cadastre du Québec a présenté une demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) afin d'approuver deux (2) bâtiments de 20 logements dans la phase 2 du Quartier Meredith.	WHEREAS the owner of lot 6 616 248 of the Québec cadastre has submitted a Site Planning and Architectural Integration Plan (PIIA) application to approve two (2) buildings with 20 housing units each in Phase 2 of the Meredith District.
ATTENDU QUE le projet architectural s'intègre harmonieusement au Quartier Meredith en respectant la hauteur maximale permise et en assurant une transition progressive entre les bâtiments multifamiliaux et les maisons unifamiliales voisines. La volumétrie est travaillée avec des jeux d'avancées, de retraits et de toitures variées, ce qui permet de réduire l'effet de masse et de rapprocher le bâtiment de l'échelle résidentielle.	WHEREAS the architectural project integrates harmoniously into the Meredith District by respecting the maximum permitted height and ensuring a gradual transition between the multi-family buildings and the neighboring single-family homes. The building volumes are designed with a variety of projections, setbacks, and rooflines, which help reduce the massing effect and bring the scale closer to that of a residential neighborhood.
L'ensemble des logements des deux bâtiments fera partie de la Coopérative d'habitation de copropriétaires Village Chelsea;	All the units in both buildings will be part of the Village Chelsea Co-op Housing Association.
<b>Implantation</b>	<b>Implantation</b>
ATTENDU QUE les bâtiments seront implantés parallèlement aux lignes de lot, structurant les abords du site et encadrant la rue afin d'orienter la circulation piétonne. Cette implantation contribue à une intégration harmonieuse dans le Quartier Meredith, en conciliant l'architecture traditionnelle de Chelsea avec une	WHEREAS the buildings will be positioned parallel to the lot lines, structuring the site's edges and framing the street to guide pedestrian movement. This layout contributes to a harmonious integration into the Meredith District, combining Chelsea's traditional architecture with a contemporary approach. The project

approche contemporaine. Le projet comprend des bâtiments de 20 unités, incluant des logements d'une, deux et trois chambres, dont quatre unités accessibles au rez-de-chaussée selon les normes de la SCHL.

includes 20-unit buildings with one-, two-, and three-bedroom apartments, including four ground-floor units accessible according to CMHC standards.

ATTENDU QUE le site, actuellement vacant, présente une topographie favorable au développement. Aucun sous-sol n'est prévu afin de limiter les travaux de terrassement et respecter la capacité portante du sol. Une piste cyclable longeant le site sera mise en valeur par l'ajout de supports à vélo, encourageant ainsi le transport actif.

WHEREAS the currently vacant site has a topography that is favorable for development. No basement is planned, in order to limit excavation work and respect the soil's bearing capacity. A bike path running alongside the site will be enhanced by the addition of bike racks, thus promoting active transportation.

**Recommandation**

**Recommendation**

ATTENDU QUE les membres ont pris connaissance du rapport d'analyse soumis le 27 juin 2025 par le Service de l'urbanisme et du développement durable;

WHEREAS members have reviewed the analysis report submitted on June 27<sup>th</sup>, 2025, by the Department of Urban Planning and Sustainable Development;

ATTENDU QUE l'ensemble du projet est conforme aux critères du règlement 1218-22 sur les PIIA;

WHEREAS the entire project complies with the criteria set out in By-law 1218-22 regarding SPAIP;

IL EST DONC PROPOSÉ par M. David Shantz, appuyé par M. George Claydon et résolu que le Comité consultatif d'urbanisme et de développement durable recommande au conseil municipal d'approuver, cette demande de PIIA sur le lot 6 616 248 du cadastre du Québec.

IT IS THEREFORE PROPOSED by Mr. David Shantz, seconded by Mr. George Claydon, and resolved that the Urban Planning and Sustainable Development Advisory Committee recommend to the Municipal Council the approval of this SPAIP application for lot 6 616 248 of the Québec cadastre.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ADOPTED UNANIMOUSLY

<b>7.0</b>	<b>USAGES CONDITIONNELS</b>	<b>7.0</b>	<b>CONDITIONAL USES</b>
	Aucun		None
<b>8.0</b>	<b>PPCMOI</b>	<b>8.0</b>	<b>SBCMOP</b>
	Aucun		None
<b>9.0</b>	<b>RÈGLEMENTS D'URBANISME</b>	<b>9.0</b>	<b>PLANNING BY-LAWS</b>
	Aucun		None
<b>10.0</b>	<b>INFORMATIONS DE LA SÉANCE DU CONSEIL</b>	<b>10.0</b>	<b>UPDATE ON COUNCIL MEETING</b>
<b>10.1</b>	Session ordinaire du 2 juillet 2025	<b>10.1</b>	July 2 <sup>nd</sup> , 2025, ordinary meeting
	Aucun (aucune réunion du CCUDD en juin)		None (No PSDAC meeting in June)
<b>11.0</b>	<b>AUTRE</b>	<b>11.0</b>	<b>OTHER</b>
	Aucun		None
<b>12.0</b>	<b>LEVÉE DE LA SÉANCE</b>	<b>12.0</b>	<b>ADJOURNMENT</b>

IL EST PROPOSÉ par M. George Claydon, appuyé par M. Ryan Gallant et résolu que cette rencontre soit levée à 20h33.

IT IS PROPOSED by Mr. George Claydon, seconded by Mr. Ryan Gallant and resolved that this meeting be adjourned at 8:33 pm.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ADOPTED UNANIMOUSLY

PROCÈS-VERBAL PRÉPARÉ PAR

MINUTES SUBMITTED BY

.....  
Signature de l'employé municipal / Signature of the Municipal Officer

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

MINUTES APPROVED BY

.....  
Kimberly Chan, Président / Chair



**COMITÉ SUR LES DEMANDES DE  
DÉMOLITIONS**

Procès-verbal de la réunion du 19 mars 2025

**DEMOLITION REQUESTS  
COMMITTEE**

Minutes of the March 19<sup>th</sup>, 2025, Meeting

Constatant qu'il y a quorum, M. Dominic Labrie, présidant cette réunion ordinaire virtuelle, déclare la présente séance du Comité sur les demandes de démolition (CDD) ouverte à 13h05.

Having noticed that there is quorum, Mr. Dominic Labrie, presiding over this virtual ordinary meeting, declares this sitting of the Demolition Request Committee (DRC) open at 12:05 p.m.

**PRÉSENTS**

**PRESENT**

Dominic Labrie ~ Cybèle Wilson ~ (Conseillers / Council members) Pierre Guénard (Maire)  
Michel Beaulne ~ Cecilia Leon~ Sophie Hubert (employés municipaux / Municipal Officers)

**ABSENTS**

**REGRETS**

**AUTRES**

**OTHERS**

**1.0 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

**1.0 ADOPTION OF THE AGENDA**

IL EST PROPOSÉ à l'unanimité que l'ordre du jour gouvernant cette assemblée est adopté tel que présenté.

IT IS PROPOSED unanimously that the agenda governing this meeting is adopted as presented.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ADOPTED UNANIMOUSLY

**2.0 APPROBATION ET SIGNATURE DU PROCÈS-VERBAL**

**2.0 ADOPTION AND SIGNING OF THE MINUTES**

IL EST PROPOSÉ QUE le procès-verbal de la réunion du 29 janvier 2025 soit par la présente adopté.

IT IS PROPOSED that the minutes of the ordinary meeting held on January 29<sup>th</sup>, 2025, be adopted as presented.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTED UNANIMOUSLY

**3.0 PÉRIODE DES QUESTIONS**

**3.0 QUESTION PERIOD**

Aucun

None

**4.0 DEMANDES DE DÉMOLITION**

**4.0 DEMOLITION REQUESTS**

4.1 2025-00391  
Lot 6323415 au cadastre du Québec  
343, chemin de la Rivière

4.1 2025-00391  
Lot 6323415 of the Québec cadastre  
343 chemin de la Rivière

CDD-04-25

DRC-04-25

ATTENDU QU'une demande a été formulée visant à démolir un bâtiment situé au 343, chemin de la Rivière;

WHEREAS a request was made to demolish a main building and a barn located at 343 chemin de la Rivière;

ATTENDU QUE le bâtiment visé par la demande est considéré vétusté et irrécupérable, nécessitant une démolition complète

WHEREAS the building targeted by the request is considered dilapidated and beyond repair, requiring complete demolition for

pour des fins de sécurité publique;

ATTENDU QUE le Comité sur les demandes de démolition (CDD) peut fixer les conditions nécessaires à la délivrance d'un permis de démolition;

ET RÉSOLU QUE ce Comité approuve, en vertu du Règlement relatif aux demandes de démolition numéro 1242-22, la démolition d'un bâtiment, situé au 343, chemin de la Rivière, conditionnellement :

- Au dépôt, par le requérant, préalablement à la délivrance du permis de démolition, d'une garantie financière irrévocable de 5 000 \$ assurant la réalisation des travaux de démolition.

ADOPTÉ

#### Droit d'appel

Toute personne intéressée peut, dans les trente (30) jours de la décision du Comité, interjeter appel de cette décision devant le Conseil municipal. L'appel est formulé en transmettant au greffier, dans le délai susmentionné (18 avril 2025), un avis écrit motivé à cet effet.

Si une demande d'appel de la décision est déposée, le Conseil municipal sera saisi de la demande et rendra la décision finale lors de la séance publique régulière suivant la fin du délai d'appel (18 avril 2025).

public safety purposes

WHEREAS the Demolition Requests Committee (DRC) can set the conditions necessary for the issuance of a demolition permit;

AND RESOLVED THAT this Committee approves, under By-law number 1242-22 on demolition requests, the demolition of the building, located at 343 chemin de la Rivière, conditional upon:

- The filing, by the applicant, prior to the issuance of the demolition permit, of an irrevocable financial guarantee of \$5 000 ensuring the completion of the demolition.

ADOPTED

#### Right of appeal

Any interested person may, within thirty (30) days of the Committee's decision, appeal this decision to the Municipal Council. The appeal shall be made by delivering to the clerk, within the above-mentioned deadline (April 18<sup>th</sup>, 2025), a reasoned written notice to this effect.

If a request to appeal the decision is filed, the request shall be heard by Municipal Council and the final decision shall be rendered at the next regular public meeting following the expiration of the appeal period (April 18<sup>th</sup>, 2025).

#### 5.0 SUIVI DES DÉCISIONS DU COMITÉ

##### 5.1 58, chemin Maxwell

Personne ne s'est opposé à la démolition et la demande de permis a été traitée selon les délais requis.

##### 5.2 8, chemin Addison

Personne ne s'est opposé à la démolition et la demande de permis a été traitée selon les délais requis.

##### 5.3 27, chemin Côte du Nord

Personne ne s'est opposé à la démolition et la demande de permis a été traitée selon les délais requis.

#### 6.0 AUTRE

Aucun

#### 7.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

La rencontre s'est terminée à 12h57.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 5.0 FOLLOW-UP ON COMMITTEE DECISIONS

##### 5.1 58 chemin Maxwell

No one opposed the demolition, and the permit application was processed according to the required deadline.

##### 5.2 8 chemin Addison

No one opposed the demolition, and the permit application for the demolition was processed according to the required deadline.

##### 5.3 27 chemin Côte du Nord

No one opposed the demolition, and the permit application was processed according to the required deadline.

#### 6.0 OTHER

None

#### 7.0 ADJOURNMENT

The meeting was adjourned at 13:57 p.m.

ADOPTED UNANIMOUSLY

PROCÈS-VERBAL PRÉPARÉ PAR

MINUTES SUBMITTED BY

.....  
Signature de l'employé municipal / Signature of the Municipal Officer

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

MINUTES APPROVED BY

.....  
Dominic Labrie, Président / Chair


**COMITÉ CONSULTATIF DES LOISIRS,  
DU SPORT, DE LA CULTURE ET DE LA  
VIE COMMUNAUTAIRE (CCLSCVC)**

Procès-verbal de la réunion du 22 mai 2025

**RECREATION, SPORTS, CULTURE  
AND COMMUNITY LIFE ADVISORY  
COMMITTEE (RSCCLC)**

Minutes of May 22, 2025, meeting

Constatant qu'il y a quorum, Mme Cybèle Wilson, la présidente du CCLSCVC, ouvre la rencontre, il est 19h00

Having noticed there is quorum, Ms. Cybèle Wilson, Chair of the RSCCLAC, declares the meeting open, it is 7:00 p.m.

**PRÉSENCES****ATTENDANCE RECORD**

Étaient présents / Were present

Cybèle Wilson (conseiller / concillor)

Élisabeth Veyrat, Christine Butt, Julie DuPont, Benjamin Gravel, Lynda Pedley (membres du comité / committee members)

Roxanne Laframboise-Larose (employés municipaux / municipal staff)

**ABSENCES****ABSENTS**

Étaient absents / Were absent

Enrico Valente (conseiller / concillor)

David Marchesseault (membres du comité / committee members)

Geneviève Bolduc (employés municipaux / municipal staff)

**1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR****1.0 ADOPTION OF THE AGENDA**

IL EST PROPOSÉ par Christine Butt, appuyé par Élisabeth Veyrat et résolu que l'ordre du jour gouvernant cette réunion soit et est par la présente adopté avec l'ajout « Fiche de projet pour le Fonds 150<sup>e</sup> » dans la section Autres.

IT IS PROPOSED by Christine Butt, seconded by Élisabeth Veyrat and resolved that the agenda governing this meeting be and is hereby adopted with the addition of 'Project Form for the 150<sup>th</sup> Fund' in the Other section.

**2.0 INFORMATION DÉCOULANT DU CONSEIL****2.0 INFORMATION FROM THE COUNCIL**

La présidente explique que la résolution concernant la gare a été adoptée lors de la dernière séance du conseil.

The Chair explained that the resolution regarding the train station was adopted at the last council meeting.

Il est également souligné que l'organisation de l'événement portes ouvertes par le Service incendie a été un grand succès.

It was also noted that the open house event organized by the Fire Department was a great success.

**3.0 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL****3.0 BUSINESS ARISING FROM MINUTES**

Aucun item n'est discuté à ce point.

No items are discussed at this point.

**4.0 DEMANDES FONDS 150<sup>E</sup>****4.0 150<sup>TH</sup> FUND APPLICATIONS****4.1 Baseball Chelsea****4.1 Baseball Chelsea**

Cette demande a été envoyée aux membres par courriel afin de recueillir leurs votes et commentaires. Toutefois, la directrice du

This request was sent to the members by email to collect their votes and comments. However, the Director of the Recreation

Service des loisirs souligne qu'il manque encore des votes. Elle mentionne également qu'un enjeu lié à l'utilisation du logo doit être clarifié avant que la demande puisse être approuvée.

Un membre, qui n'avait pas encore partagé ses commentaires, a indiqué apprécier le concept, mais émettre certaines réserves quant aux dépenses inscrites au budget. Des précisions seront demandées aux responsables du projet.

Enfin, il a été souligné que le clin d'œil à l'équipe de baseball de Chelsea des années 1920 est une très belle idée.

#### 4.2 Société d'histoire de l'Outaouais

La demande soumise par la Société historique de l'Outaouais est intitulée « À la découverte de l'histoire et du patrimoine de la vallée du ruisseau Meech ». Le projet consiste en deux visites guidées dans la vallée Meech visant à faire découvrir l'histoire ainsi que le patrimoine bâti et naturel du secteur depuis le 19<sup>e</sup> siècle.

Un membre souligne la qualité de ce projet, mais suggère de poser certaines questions à la Société, notamment concernant la manière dont l'événement sera promu, afin de garantir que l'activité bénéficie bien aux résidents de Chelsea et non seulement aux membres de la société historique de l'Outaouais. Il est également proposé que la Société historique collabore avec un organisme communautaire de la Municipalité dans le cadre de ce projet, notamment pour adjoindre des connaissances sur le milieu naturel.

Le comité vote en **FAVEUR**, à la **MAJORITÉ**, pour contribuer à la demande du Fonds 150<sup>e</sup> de la Société d'histoire de l'Outaouais.

Department noted that some votes are still missing. She also mentioned that an issue related to the use of the logo must be clarified before the request can be approved.

A member, who had not yet shared their comments, expressed appreciation for the concept but raised some concerns about the expenses listed in the budget. Additional details will be requested from the project leaders.

Finally, it was noted that the nod to Chelsea's 1920s baseball team is a wonderful idea.

#### 4.2 Outaouais Historical Society

The request submitted by the Outaouais Historical Society is titled "Discovering the History and Heritage of the Meech Creek Valley." The project consists of two guided tours in the Meech Valley aimed at showcasing the area's history as well as its built and natural heritage since the 19<sup>th</sup> century.

A member mentioned appreciating the idea but suggested asking the organization a few questions, particularly regarding how the event will be promoted. It was noted that the activity should ideally benefit Chelsea residents more directly. It was also proposed that the Outaouais Historical Society collaborate with a community organization from the Municipality as part of the project.

The committee voted in **FAVOUR**, by **MAJORITY**, to contribute to the Outaouais Historical Society request through the 150<sup>th</sup> Anniversary Fund.

### 5.0 DEMANDES DE FONDS LOISIRS

#### 5.1 ACRE

Cette demande a été approuvée par courriel et l'événement se tiendra dans le cadre de Chelsea en fête.

Le comité a voté par courriel en **FAVEUR**, à l'**UNANIMITÉ**, pour contribuer à la demande du Fonds des loisirs d'ACRE.

#### 5.2 Badminton Chelsea

La directrice du Service des loisirs apporte certaines précisions concernant cette demande. Elle explique que Badminton Chelsea a été fortement affecté par les compressions budgétaires de 2024. Le soutien financier qui leur était accordé provenait habituellement du budget opérationnel, mais cette année, une décision a été prise de rediriger les fonds destinés à cet organisme vers le Fonds des loisirs. C'est donc pour cette raison que leur demande est maintenant soumise au comité.

Elle précise également que du pickleball a été intégré aux soirées de badminton, permettant ainsi la pratique des deux sports.

L'organisme demande donc un appui financier afin de couvrir les frais de location du gymnase de l'école primaire de Chelsea, pour pouvoir poursuivre leurs activités sportives.

Le comité vote en **FAVEUR**, à l'**UNANIMITÉ**, pour contribuer à la demande du Fonds des loisirs à Badminton Chelsea.

#### 5.3 Association des résidents et résidentes du Centre-Village

### 5.0 RECREATION FUNDING REQUESTS

#### 5.1 ACRE

This request was approved by email, and the event will be held as part of Chelsea Days.

The committee voted by email in **FAVOUR**, **UNANIMOUSLY**, to contribute to ACRE's request through the Recreation Fund.

#### 5.2 Badminton Chelsea

The Director of the Recreation Department provided some clarifications regarding this request. She explained that Badminton Chelsea was significantly affected by the 2024 budget cuts. The financial support they usually receive came from the operational budget, but this year, a decision was made to redirect those funds to the Recreation Fund. This is why their request is now being submitted to the committee.

She also noted that pickleball has been integrated into the badminton evenings, allowing participants to enjoy both sports.

The organization is therefore requesting financial support to cover the rental fees for the Chelsea Elementary School gymnasium, to continue offering their sports activities.

The committee voted in **FAVOUR**, **UNANIMOUSLY**, to contribute to Badminton Chelsea's request through the Recreation Fund.

#### 5.3 Centre-Village Residents' Association

This request was also presented to committee members by email.

Cette demande a également été présentée aux membres du comité par courriel.

Le comité a voté par courriel en **FAVEUR**, à l'**UNANIMITÉ**, pour contribuer à la demande du Fonds des loisirs à l'Association des résidents et résidentes du Centre-Village.

#### 5.4 Les Bons Compagnons de Farm Point

Cette demande sera présentée aux membres ultérieurement pour permettre à l'organisme de peaufiner leur projet.

#### 5.5 Sentiers Chelsea Trails

La demande de Sentiers Chelsea Trails a également été présentée aux membres par courriel et une majorité s'est prononcée en faveur du projet. Bien qu'il reste quelques membres qui n'ont pas encore transmis leurs commentaires, le fait que la majorité ait été atteinte permet de confirmer que le projet sera soumis au conseil municipal.

Le comité vote en **FAVEUR**, à la **MAJORITÉ**, pour contribuer à la demande du Fonds des loisirs à Sentiers Chelsea Trails.

The committee voted by email in **FAVOUR**, **UNANIMOUSLY**, to contribute to the Association of Centre-Village Residents' request through the Recreation Fund.

#### 5.4 Les Bons Compagnons de Farm Point

This request will be presented to the members later to allow the organization to refine their project.

#### 5.5 Sentiers Chelsea Trails

The request from Sentiers Chelsea Trails was also presented to the members by email, and the majority expressed support for the project. Although there are still a few members who have not yet submitted their comments, the fact that a majority has been reached confirms that the project will be submitted to the Municipal Council.

The committee voted in **FAVOUR**, by **MAJORITY**, to contribute to Sentiers Chelsea Trails' request through the Recreation Fund.

## 6.0 AUTRES

## 6.0 OTHERS

### 6.1 Suivi projet de la gare

La présidente mentionne que l'emplacement futur de la gare a été approuvé par le conseil municipal.

La directrice du Service des loisirs indique que l'une des prochaines étapes du projet sera de lancer une consultation publique, par l'entremise de la plateforme Cocoriko, concernant l'aménagement prévu sur le site.

La préparation du terrain et le déplacement de la gare constituent également les prochaines étapes majeures du dossier.

La présidente demande quand des nouvelles seront disponibles concernant la demande de subvention déposée auprès de Patrimoine canadien. Il est précisé qu'une réponse est attendue d'ici le mois de septembre.

### 6.2 Suivi nomination de la route 105

Le sondage réalisé auprès des résidents vivant sur la route 105 a révélé que la majorité d'entre eux ne sont pas favorables à la poursuite de ce projet. Un membre du comité rappelle que le projet est devenu plus compliqué depuis que la commission de toponymie a fait savoir que le nouveau nom devrait se substituer au nom actuel, et non seulement s'y ajouter comme un nom d'usage (sur le modèle par exemple de la montée de la Source à Cantley). On peut comprendre alors que la plupart des résidents n'étaient pas prêts à perdre le nom de la route 105 et à devoir faire les démarches administratives liées au changement de nom.

Il est également indiqué que le nom proposé par la communauté de Kitigan Zibi pourrait éventuellement être attribué à un parc, un sentier ou à la Voie Verte Chelsea, à titre symbolique, afin de poursuivre les efforts de réconciliation avec les peuples autochtones.

### 6.3 Suivi sur le gentilé

La directrice du Service des loisirs mentionne que le dossier du gentilé a été très bien accueilli par la population. Elle précise que plusieurs propositions ont déjà été retenues jusqu'à maintenant.

### 6.1 Train station project follow-up

The Chair mentioned that the future location of the train station has been approved by the Municipal Council.

The Director of the Recreation Department indicated that one of the next steps in the project will be to launch a public consultation, through the Cocoriko platform, regarding the planned development of the site.

Site preparation and the relocation of the train station are also among the major upcoming steps in the project.

The Chair asked when an update would be available regarding the grant application submitted to Canadian Heritage. It was noted that a response is expected by September.

### 6.2 Follow-up route 105 nomination

The survey conducted among residents living along Route 105 revealed that the majority are not in favor of moving forward with the project.

It is also indicated that the name proposed by the Kitigan Zibi community could eventually be given to a park, a trail, or the Voie Verte Chelsea, symbolically, as part of ongoing reconciliation efforts with Indigenous peoples.

### 6.3 Follow-up on the demonym

The Director of the Recreation Department mentioned that the demonym project was very well received by the public. She noted that several proposals have already been selected so far.

### 6.4 Upcoming 150<sup>th</sup> Anniversary Events

The Director of the Recreation Department mentioned that Chelsea Days, which will take place on June 7 and 8, promise to be especially exciting this year due to the large number of activities planned.

She also highlighted the historical walks, an activity that will take place over two consecutive weekends.

### 6.5 Project sheet for the 150<sup>th</sup> Fund

#### 6.4 Événements 150<sup>e</sup> à venir

La directrice du Service des loisirs mentionne que Chelsea en fête, qui se tiendra les 7 et 8 juin prochains, s'annonce particulièrement intéressant cette année en raison du grand nombre d'activités proposées.

Elle souligne également la tenue des marches historiques, une activité qui aura lieu sur deux fins de semaine consécutives.

#### 6.5 Fiche de projet pour le Fonds 150<sup>e</sup>

La directrice du Service des loisirs souhaite présenter une fiche de projet pour l'utilisation des sommes restantes dans le Fonds 150<sup>e</sup> anniversaire, étant donné que ce poste budgétaire dispose encore d'un montant important. Un état de situation des fonds disponibles est présenté.

Elle propose que le Fonds soit désormais ouvert aux citoyens qui souhaitent soumettre un projet en lien avec la mission du 150<sup>e</sup>, tout en continuant de soutenir les organismes communautaires qui désirent organiser des activités.

Elle souhaite également que les commerçants puissent être admissibles, puisqu'ils disposent parfois de moyens financiers leur permettant de mettre en œuvre des activités d'envergure. Grâce au soutien du Fonds, ces initiatives pourraient mener à l'organisation d'événements particulièrement intéressants pour la communauté.

Il est également mentionné que la date limite pour soumettre des projets est désormais retirée donc pour l'année 2025, le Fonds 150<sup>e</sup> restera ouvert jusqu'à épuisement des fonds. L'avis des membres est donc sollicité à ce sujet.

La présidente indique qu'il s'agit d'une bonne idée, mais qu'il faudra vérifier la légalité d'un tel élargissement des critères d'admissibilité.

Un membre propose que le Fonds 150<sup>e</sup> soit également accessible aux artistes locaux souhaitant présenter un projet, ce à quoi la directrice du Service des loisirs répond que ce sera effectivement possible.

Un autre membre souligne l'intérêt de réserver une partie des fonds pour organiser une activité de clôture des festivités du 150<sup>e</sup> anniversaire ou éventuellement pour le projet de la gare. La directrice confirme qu'un événement de clôture est prévu dans le cadre des célébrations.

Les membres se montrent favorables à la proposition.

The Director of the Recreation Department would like to present a project proposal for the use of the remaining funds in the 150<sup>th</sup> Anniversary Fund, as a significant amount is still available in this budget. A summary of the available funds was presented.

She proposes that the Fund now be opened to residents who wish to submit a project aligned with the mission of the 150<sup>th</sup>, while continuing to support community organizations looking to host activities.

She also suggests that local businesses be eligible, as they sometimes have the financial means to carry out large-scale activities. With support from the Fund, these initiatives could lead to events of great interest to the community.

It was also mentioned that the deadline for submitting projects has now been removed. Therefore, for the year 2025, the 150<sup>th</sup> Fund will remain open until all funds are used. Members' feedback is being requested on this matter.

The Chair indicated that it is a good idea, but that the legal feasibility of broadening the eligibility criteria should be verified.

A member suggested that the Fund should also be accessible to local artists wishing to submit a project, to which the Director of the Recreation Department responded that this will indeed be possible.

Another member highlighted the value of setting aside part of the funds to organize a closing activity for the 150<sup>th</sup> anniversary celebrations or possibly for the train station project. The Director confirmed that a closing event is planned as part of the celebrations.

Members expressed their support for the proposal.

#### 7.0 LEVÉE DE LA RÉUNION

IL EST PROPOSÉ par Julie DuPont, secondé par Élisabeth Veyrat et résolu que cette rencontre soit levée.

#### 7.0 ADJOURNMENT

IT IS PROPOSED by Julie Dupont, seconded by Élisabeth Veyrat and resolved that this meeting be adjourned.

PROCÈS-VERBAL PRÉPARÉ PAR

MINUTES SUBMITTED BY

Geneviève Bolduc

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

MINUTES APPROVED BY

.....

Cybèle Wilson, Présidente

5) f)



CALENDRIER DE RENCONTRES  
JUN - JUILLET - AOÛT 2025

1-SESSIONS DU CONSEIL

NOM DU MEMBRE	JANVIER (ordinaire)	JANVIER (extraordinaire)	FEVRIER	FÉVRIER (extraordinaire)	MARS (ordinaire)	MARS (extraordinaire)	AVRIL	MAI (ordinaire)	MAI (extraordinaire)	JUIN	JUIN (extraordinaire)	JUILLET	JUILLET (extraordinaire)	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	TOTAL
Pierre Guénard	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1					14
Enrico Valente		1	1		1		1	1	1		1	1							8
Dominic Labrie	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1					14
Cybèle Wilson	1	1	1	1		1	1	1	1	1	1	1	1	1					13
Christopher Blais	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1					14
Rita Jain	1	1	1	1	1			1	1	1	1	1		1					11
Kimberly Chan	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1						13

2-COMITÉ DE TRAVAIL DU CONSEIL

NOM DU MEMBRE	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	TOTAL
Pierre Guénard	1	1	1	1	1	1	n/a	1					7
Enrico Valente	1						n/a						1
Dominic Labrie	1	1	1		1	1	n/a	1					6
Cybèle Wilson	1	1	1	1	1	1	n/a	1					7
Christopher Blais	1	1	1	1	1	1	n/a	1					7
Rita Jain	1	1			1	1	n/a	1					5
Kimberly Chan	1	1	1	1	1	1	n/a						6

3-RENCONTRES PQI & BUDGET 2026

NOM DU MEMBRE													TOTAL
Pierre Guénard													
Enrico Valente													
Dominic Labrie													
Cybèle Wilson													
Christopher Blais													
Rita Jain													
Kimberly Chan													

4-RENCONTRES DE BREFFAGE ET AUTRES

NOM DU MEMBRE	Compensation écologique (9 juin)	Rencontre concernant la Fondation Chelsea (23 juin)	Présentation des plans d'accès à l'eau (14 juillet)	Rencontre élections (24 juillet)	Usines (6 août)	TOTAL
Pierre Guénard	1	1	1	1	1	5
Enrico Valente	1					1
Dominic Labrie	1	1	1	1	1	5
Cybèle Wilson		1	1	1	1	4
Christopher Blais		1	1	1	1	4
Rita Jain	1	1	1			3
Kimberly Chan		1	1		1	3

5-COMITÉS MUNICIPAUX

NOM DU MEMBRE	CCF	CCUDD	CDD	CCLSCVC	CCEDCC	CCTMD	CCSIC	CRH	150e	CIMETIÈRES	Commission de mobilité durable et du transport / Transcollines	CORPORATION D'HABITATION DE CHELSEA	TOTAL
Pierre Guénard	n/a	2	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	1	n/a	n/a	1	n/a	4
Enrico Valente	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	0
Dominic Labrie	n/a	n/a	n/a	n/a	1	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	1
Cybèle Wilson	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	1	n/a	n/a	1
Christopher Blais	n/a	2	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	1	n/a	n/a	n/a	n/a	3
Rita Jain	n/a	n/a	n/a	n/a	1	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	5	6
Kimberly Chan	n/a	1	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	1

**IMPORTANT : Les données entrées dans ce tableau sont établies à partir de renseignements fournis par diverses parties; le tout est sujet à modification.**

**6) SERVICES ADMINISTRATIFS /  
ADMINISTRATIVE SERVICES**

## **6.1) RÉGLEMENTATION / LEGISLATION**

## **6.2) CONTRATS / CONTRACTS**

## 6.2) a)

Session ordinaire du 16 septembre 2025 / September 16, 2025, ordinary sitting

### OCTROI DU CONTRAT POUR LA LOCATION ET L'ENTRETIEN D'UNE IMPRIMANTE

ATTENDU QUE le Service des affaires juridiques et du greffe a besoin d'une nouvelle imprimante;

ATTENDU QUE le Service des affaires juridiques et du greffe a procédé à une demande de prix auprès de la compagnie Konica Minolta Business Solutions (Canada) Ltd. pour un contrat de location et d'entretien d'une période de cinq (5) ans pour une imprimante;

ATTENDU QUE la compagnie Konica Minolta Business Solutions (Canada) Ltd. a soumis le prix suivant :

<b>SOUSSIONNAIRES</b>	<b>Coût location annuel 2025-2026 (taxes incluses)</b>	<b>Coût entretien annuel 2025-2026 (taxes incluses)</b>	<b>TOTAL ANNUEL 2025-2026 (taxes incluses)</b>
Konica Minolta Business Solutions (Canada) Ltd.	722,04 \$	1 571,89 \$	2 293,93 \$

ATTENDU QUE le Service des affaires juridiques et du greffe a procédé à l'analyse de la soumission reçue;

ATTENDU QUE l'octroi du contrat se fera selon le coût annuel de location et d'entretien pour 2025-2026 et sera payé par le budget de fonctionnement;

ATTENDU QUE le prix soumis par Konica Minolta Business Solutions (Canada) Ltd. est conforme et recommandée par le Service des affaires juridiques et du greffe;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le conseil octroie le contrat de location et d'entretien d'une imprimante pour une période de cinq (5) ans, au montant annuel 2025-2026 de 2 293,93 \$, incluant les taxes, à Konica Minolta Business Solutions (Canada) Ltd.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Greffier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même les postes budgétaires 02-120-00-517 (contrat de location), 02-120-00-527 (contrat d'entretien) et budgétés annuellement pour la durée du contrat.

## 6.2) b)

Session ordinaire du 16 septembre 2025 / September 16, 2025, ordinary sitting

### OCTROI DU CONTRAT POUR LE DÉMANTÈLEMENT DE LA VOIE FERRÉE POUR DEUX TRONÇONS AU SUD DU SENTIER VOIE VERTE CHELSEA

ATTENDU QUE suite à l'adoption du plan quinquennal d'immobilisations (PQI) 2025, des travaux de stabilisation au sud du sentier Voie Verte Chelsea ont été approuvés et un montant net de 400 000,00 \$ a été prévu à cet effet;

ATTENDU QUE le démantèlement de la voie ferrée pour ces deux (2) tronçons est obligatoire avant de débiter les travaux de stabilisation;

ATTENDU QUE le Service des travaux publics, des infrastructures et de la mobilité durable a procédé à un appel d'offres public pour les travaux de démantèlement de la voie ferrée;

ATTENDU QUE suite à cet appel d'offres public publié sur le site du système électronique d'appel d'offres du Gouvernement du Québec (SEAO) et le journal Le Droit, [REDACTED] soumission(s) a/ont été reçue(s) dans les délais prescrits, soit le 15 septembre 2025:

SOUSSIONNAIRES	PRIX (taxes incluses)	PRIX (taxes nettes)

ATTENDU QUE le Service des travaux publics, des infrastructures et de la mobilité durable a procédé à l'analyse de la/des soumission(s);

ATTENDU QUE la soumission déposée par la compagnie [REDACTED] est la plus basse conforme et recommandée par le Service des travaux publics, des infrastructures et de la mobilité durable;

ATTENDU QUE le prix soumis par la compagnie [REDACTED] au montant de [REDACTED] \$, incluant les taxes, pour le démantèlement de la voie ferrée pour deux (2) tronçons au sud du sentier Voie Verte Chelsea représente un montant net de [REDACTED] \$;

ATTENDU QUE les travaux de démantèlement de la voie ferrée seront financés par le règlement d'emprunt numéro 1236-21;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller [REDACTED], appuyé par la conseillère/le conseiller [REDACTED] et résolu que le conseil octroie le contrat pour le démantèlement de la voie ferrée pour deux (2) tronçons au sud du sentier Voie Verte Chelsea au montant de [REDACTED] \$, incluant les taxes, à la compagnie [REDACTED].

## **6.2) b)**

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Greffier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même les postes budgétaires 23-080-10-721 (Infrastructures – Sentier VVC).

## 6.2) c)

Session ordinaire du 16 septembre 2025 / September 16, 2025, ordinary sitting

### OCTROI DU CONTRAT POUR LES COLLECTES, LE TRANSPORT ET LA DISPOSITION DES ENCOMBRANTS NON MÉTALLIQUES ET MÉTALLIQUES

ATTENDU QUE le Service des travaux publics, des infrastructures et de la mobilité durable a procédé à une demande de prix auprès de deux (2) entrepreneurs pour les collectes, le transport et la disposition des encombrants non métalliques et métalliques;

ATTENDU QUE cette demande de prix comprend deux (2) collectes avec transport et disposition d'encombrants non métalliques et une d'encombrants métalliques;

ATTENDU QUE suite à cette demande de prix, une soumission a été reçue:

<b>SOUSSIONNAIRES</b>	<b>PRIX (taxes incluses)</b>	<b>PRIX (taxes nettes)</b>
Location Martin-Lalonde inc.	47 139,75 \$	43 044,88 \$

ATTENDU QUE le Service des travaux publics, des infrastructures et de la mobilité durable a procédé à l'analyse de la soumission reçue;

ATTENDU QUE la soumission déposée par la compagnie Location Martin-Lalonde inc. est conforme et recommandée par le Service des travaux publics, des infrastructures et de la mobilité durable;

ATTENDU QUE le prix soumis par la compagnie Location Martin-Lalonde inc. au montant de 47 139,75 \$, incluant les taxes, pour les collectes avec transport et disposition d'encombrants non métalliques et métalliques, représente un montant net de 43 044,88 \$;

ATTENDU QUE les coûts pour ce contrat seront payés à même le budget de fonctionnement 2025;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que le conseil octroie le contrat pour deux (2) collectes avec transport et disposition d'encombrants non métalliques et une d'encombrants métalliques au montant de 47 139,75 \$, incluant les taxes, à la compagnie Location Martin-Lalonde inc.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Greffier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution. Les fonds nécessaires seront pris à même les postes budgétaires 02-452-90-446 (Contrat cueillette – Encombrants et RDD).

### **6.3) AUTORISATIONS, PAIEMENTS / AUTHORIZATIONS, PAYMENTS**

## 6.3) a)

Session ordinaire du 16 septembre 2025 / September 16, 2025, ordinary sitting

### **AUTORISATION DE DÉPENSER ET PAYER LES ACHATS DE SEL DE DÉGLAÇAGE DES CHAUSSÉES POUR LA SAISON HIVERNALE 2025-2026**

ATTENDU QUE la résolution numéro 126-23 confie à l'Union des municipalités du Québec (UMQ), le mandat de préparer, sur une base annuelle, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour adjuger un contrat d'achat regroupé de sel de déglacage des chaussées nécessaire aux activités de la Municipalité pour une période de quatre (4) ans;

ATTENDU QUE le 19 mars 2025, la Municipalité a confirmé à l'UMQ qu'elle achèterait une quantité maximale de 2 000 tonnes métriques de sel de déglacage des chaussées pour la saison hivernale 2025-2026;

ATTENDU QUE le 13 juin 2025, l'UMQ a procédé à l'adjudication du contrat d'achat de sel de déglacage des chaussées à Selto distribution inc. pour la région de l'Outaouais au coût de 136,45 \$/tonne métrique, incluant les taxes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que le conseil autorise l'achat et le paiement de 2 000 tonnes de sel de déglacage des chaussées au montant de 136,45 \$/tonne métrique, incluant les taxes, pour un montant total de 272 900,00 \$, incluant les taxes, à Selto distribution inc. pour la saison hivernale 2025-2026;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Greffier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 02-330-00-635 (Produits chimiques) pour l'année 2025 et le solde de cet engagement sera budgété en 2026.

## **6.4) SUBVENTIONS / GRANTS**

## **6.5) MANDATS / MANDATES**

## **6.6) DIVERS / VARIOUS**

## 6.6) a)

Session ordinaire du 16 septembre 2025 / September 16, 2025, ordinary sitting

### POSITIONNEMENT DE LA MUNICIPALITÉ DE CHELSEA – DIRECTIVE LINGUISTIQUE PROVINCIALE

ATTENDU QUE la *Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français (Loi 96)*, est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2023;

ATTENDU QUE de nouvelles exigences obligent les municipalités à utiliser exclusivement le français dans leurs communications, à moins d'être une municipalité reconnue comme étant bilingue, auquel cas elles peuvent utiliser à la fois la langue officielle et une autre langue dans leurs communications écrites et orales, bien que certaines restrictions s'appliquent;

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea est reconnue par l'Office québécois de la langue française comme étant une municipalité bilingue en vertu de l'article 29.1 de la Charte de la langue française;

ATTENDU QUE le conseil est conscient qu'une directive devra être adoptée par le conseil, avant le 1<sup>er</sup> décembre 2025, malgré son statut bilingue, pour se prévaloir de certaines exceptions, et que cette directive viendra préciser les lignes directrices relatives à l'utilisation d'une autre langue que le français au sein de la municipalité;

ATTENDU QUE l'utilisation du français et de l'anglais demeure une priorité reflétant la volonté du conseil de servir efficacement la population historiquement bilingue;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que le conseil municipal se positionne afin de continuer à offrir les services dans les deux langues dans l'intérêt de ses citoyens.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Greffier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

IL EST DE PLUS RÉSOLU de transmettre une copie à :

- M. Jean-François Roberge, Ministre de la Langue française
- M. Mathieu Lacombe, Ministre responsable de la région de l'Outaouais
- M. Robert Bussière, Député de Gatineau
- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
- MRC des Collines-de-l'Outaouais.

## **6.7) RESSOURCES HUMAINES / HUMAN RESOURCES**

## 6.7) a)

Session ordinaire du 16 septembre 2025 / September 16, 2025 ordinary sitting

### **EMBAUCHE DE MONSIEUR PATRICK CHARBONNEAU AU POSTE D'OPÉRATEUR CHAUFFEUR CLASSE B**

ATTENDU QUE le 28 juillet 2025, la Municipalité procédait à l'affichage d'un poste permanent d'Opérateur chauffeur classe B au Service des travaux publics, des infrastructures et de la mobilité durable;

ATTENDU QUE le comité de sélection a rencontré plusieurs candidats;

ATTENDU QUE les membres du comité de sélection sont unanimes à recommander la candidature de Monsieur Patrick Charbonneau pour combler le poste en titre;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que, sur la recommandation du Chef de division travaux publics, Monsieur Joey Connolly, et la Responsable des ressources humaines, Madame Ghislaine Grenier, Monsieur Patrick Charbonneau soit embauché à titre d'Opérateur chauffeur classe B à compter du 29 septembre 2025, rémunéré selon la grille salariale des cols bleus avec une période de probation de six (6) mois.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Greffier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

## 6.7) b)

Session ordinaire du 16 septembre 2025 / September 16, 2025 ordinary sitting

### **NOMINATION DE MONSIEUR FÉLIX LAFRENIÈRE AU POSTE D'OPÉRATEUR CHAUFFEUR CLASSE A**

ATTENDU QUE le 28 juillet 2025, la Municipalité procédait à l'affichage d'un poste permanent d'Opérateur chauffeur classe A au Service des travaux publics, des infrastructures et de la mobilité durable;

ATTENDU QUE le comité de sélection a rencontré plusieurs candidats internes;

ATTENDU QUE les membres du comité de sélection sont unanimes à recommander la candidature de Monsieur Félix Lafrenière pour combler le poste en titre;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que, sur la recommandation du Chef de division travaux publics, Monsieur Joey Connolly, et la Responsable des ressources humaines, Madame Ghislaine Grenier, Monsieur Félix Lafrenière soit nommé à titre d'Opérateur chauffeur A à compter du 8 septembre 2025, rémunéré selon la grille salariale des cols bleus.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Greffier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

## 6.7) c)

Session ordinaire du 16 septembre 2025 / September 16, 2025 ordinary sitting

### **EMBAUCHE DE MADAME JÉRÉMIE MAILLÉ-CÔTÉ AU POSTE DE DIRECTRICE DU SERVICE DE L'URBANISME ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à deux affichages, le 17 avril et le 20 mai, pour un poste permanent de Directeur(trice) du Service de l'urbanisme et du développement durable;

ATTENDU QUE la Municipalité a requis les services d'une agence de chasseurs de talents pour combler le poste en titre;

ATTENDU QUE le comité de sélection a rencontré plusieurs candidats;

ATTENDU QUE les membres du comité de sélection sont unanimes à recommander la candidature de Madame Jérémie Maillé-Côté pour combler le poste en titre;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que, sur la recommandation de la Directrice générale, Me Sheena Ngalle Miano, et la Responsable des ressources humaines, Madame Ghislaine Grenier, Madame Jérémie Maillé-Côté soit embauchée à titre de Directrice du Service de l'urbanisme et du développement durable à compter du 22 septembre 2025, rémunérée selon la grille salariale des cadres avec une période de probation de six (6) mois.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Greffier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

## **7) URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE / PLANNING AND SUSTAINABLE DEVELOPMENT**

## **7.1) DÉROGATIONS MINEURES / MINOR EXEMPTIONS**

# 7.1) a)

Session ordinaire du 16 septembre 2025 / September 16, 2025, ordinary sitting

## DÉROGATION MINEURE – MARGE LATÉRALE DROITE POUR ENTREPÔT À BÂTEAUX ET HALTE POUR USAGERS DE LA VOIE VERTE CHELSEA – 12, CHEMIN CAMPBELL – DISTRICT ÉLECTORAL 5

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 4 790 319 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 12, chemin Campbell, a présenté une demande de dérogation mineure afin de permettre la construction d'une extension à son entrepôt à bateaux à une distance de 0 m de la ligne latérale droite de propriété, plutôt que 4,5 m tel que prescrit au règlement de zonage numéro 1215-22;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.7 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une réunion ordinaire le 20 août 2025;

ATTENDU QU'UN avis public, conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, fut donné le 27 août 2025, indiquant que la présente demande de dérogation mineure serait soumise au conseil municipal pour décision et à l'effet que le conseil recevra les commentaires de toute personne intéressée par cette demande;

ATTENDU QU'UNE copie de cet avis public fut envoyée par courtoisie aux voisins concernés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution, et que le conseil :

- accorde la demande de dérogation mineure sur le lot 4 790 319 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 12, chemin Campbell, afin de permettre la construction d'une extension à son entrepôt à bateaux à une distance de 0 m de la ligne latérale droite de propriété, plutôt que 4,5 m tel que prescrit au règlement de zonage numéro 1215-22; et ce conditionnellement à :
  - l'obtention d'une servitude d'empiètement sur le lot voisin (3 264 997), propriété de la municipalité;
  - la modification du bail liant le Club Cascades à la municipalité relativement au lot visé par la demande, afin de refléter les nouvelles conditions d'utilisation;
  - la transmission, avant l'émission du permis, d'une copie du mandat à un arpenteur-géomètre prévoyant le piquetage du terrain et la production d'un certificat de localisation ou "tel que construit" à la fin des travaux;

## 7.1) a)

- la conservation de la végétation existante en bordure de la Voie Verte Chelsea (VVC) de manière à préserver un écran végétal entre l'agrandissement et la VVC, sous réserve de l'espace de repos communautaire, lequel pourra être dégagé et aménagé à l'intention des usagers.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la présente dérogation s'applique exclusivement aux travaux tels que décrits dans la demande 2025-20011 et tels qu'indiqués aux plans annexés, lesquels font partie intégrante de la présente résolution.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Maire et le Greffier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

## 7.1) b)

Session ordinaire du 16 septembre 2025 / September 16, 2025, ordinary sitting

### DÉROGATION MINEURE – MARGE LATÉRALE GAUCHE POUR ALLÉE D'ACCÈS/STATIONNEMENT – 297, ROUTE 105 – DISTRICT ÉLECTORAL 1

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 3 756 852 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 297, route 105, a présenté une demande de dérogation mineure afin de permettre la conservation de l'aménagement d'une allée d'accès existante à une distance de 0 m de la ligne latérale gauche de propriété, plutôt que 4,5 m tel que prescrit au règlement de zonage numéro 1215-22;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.7 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une réunion ordinaire le 20 août 2025;

ATTENDU QU'UN avis public, conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, fut donné le 27 août 2025, indiquant que la présente demande de dérogation mineure serait soumise au conseil municipal pour décision et à l'effet que le conseil recevra les commentaires de toute personne intéressée par cette demande;

ATTENDU QU'UNE copie de cet avis public fut envoyée par courtoisie aux voisins concernés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution, et que le conseil :

- refuse la demande de dérogation mineure sur le lot 3 756 852 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 297, route 105, afin de permettre la conservation de l'aménagement d'une allée d'accès existante à une distance de 0 m de la ligne latérale gauche de propriété, plutôt que 4,5 m tel que prescrit au règlement de zonage numéro 1215-22.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU que le revêtement bitumineux soit reculé à 4,5 mètres pour créer un minimum d'espace vert.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Maire et le Greffier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

## 7.1) c)

Session ordinaire du 16 septembre 2025 / September 16, 2025, ordinary sitting

### DÉROGATION MINEURE – MARGE AVANT POUR GARAGE ATTENANT – 15, CHEMIN JENNESS – DISTRICT ÉLECTORAL 5

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 3 031 663 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 15, chemin Jenness, a présenté une demande de dérogation mineure au règlement de zonage numéro 1215-22 afin de permettre :

- un garage attenant à 0,54 m de la ligne avant au lieu de 4,5 m;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.7 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une réunion ordinaire le 20 août 2025;

ATTENDU QU'UN avis public, conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, fut donné le 27 août 2025, indiquant que la présente demande de dérogation mineure serait soumise au conseil municipal pour décision et à l'effet que le conseil recevra les commentaires de toute personne intéressée par cette demande;

ATTENDU QU'UNE copie de cet avis public fut envoyée par courtoisie aux voisins concernés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution, et que le conseil :

- accorde la demande de dérogation mineure sur le lot 3 031 663 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 15, chemin Jenness, afin de permettre la construction d'un garage attenant à 0,54 m de la ligne avant, au lieu de 4,5 m, tel que stipulé au règlement de zonage numéro 1215-22, et ce, conditionnellement à :
  - la transmission, préalablement à l'émission du permis, d'une copie du mandat confié à un arpenteur-géomètre, incluant l'engagement de procéder au piquetage du terrain afin d'assurer que l'implantation projetée est conforme à la dérogation mineure accordée, ainsi qu'à la production d'un certificat tel que construit à l'achèvement des travaux;
  - le retrait ou la régularisation des aménagements ou bâtiments accessoires existants (trottoir, murs de bois, allée d'accès et remise) qui empiètent sur le lot voisin numéro 3 031 649 ou dans les marges de 4,5 m du lot.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Greffier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**7.2) PLANS D'IMPLANTATION ET  
D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE /  
SITE PLANNING AND  
ARCHITECTURAL INTEGRATION  
PROGRAMS**

## 7.2) a)

Session ordinaire du 16 septembre 2025 / September 16, 2025, ordinary sitting

### PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE – RÉNOVATION D'UN BÂTIMENT D'INTÉRÊT PATRIMONIAL – 486, ROUTE 105 – DISTRICT ÉLECTORAL 1

ATTENDU QUE propriétaire du lot 2 636 013 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 486, route 105 a présenté une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) afin d'autoriser le remplacement partiel des fenêtres du bâtiment d'intérêt;

ATTENDU QUE le projet proposé prévoit, pour la façade avant visible de la rue, la conservation et la restauration des fenêtres en bois afin de maintenir l'harmonie avec le caractère architectural d'origine, et pour les autres façades, le remplacement des fenêtres par des modèles en PVC de style équivalent, permettant une performance énergétique accrue tout en s'intégrant visuellement au bâtiment;

ATTENDU QUE les rénovations proposées sont conformes aux critères du règlement numéro 1218-22 sur les PIIA;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.19 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, quant à ce plan lors de sa réunion du 20 août 2025;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a recommandé que les fenêtres situées sur le volume principal d'origine, soit la portion avant-gauche du bâtiment donnant sur la galerie, soient conservées et restaurées afin de préserver le caractère architectural de cette section;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution et que le conseil :

- approuve, en vertu du règlement numéro 1218-22 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale, un PIIA, sur le 2 636 013 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 486, route 105, afin d'autoriser le projet de rénovation, soit:
  - pour la façade avant, visible de la rue, **ainsi que la façade avant-gauche du bâtiment donnant sur la galerie** : la conservation et la restauration des fenêtres en bois afin de maintenir l'harmonie avec le caractère architectural d'origine; et
  - pour les autres façades : le remplacement des fenêtres par des modèles en PVC de style équivalent, permettant une performance énergétique accrue tout en s'intégrant visuellement au bâtiment.

## **7.2) a)**

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Greffier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

## 7.2) b)

Session ordinaire du 16 septembre 2025 / September 16, 2025, ordinary sitting

### **PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE – RÉSIDENCE UNIFAMILIALE ISOLÉE, MODÈLE BROOKS – 193, CHEMIN LADYFIELD – DISTRICT ÉLECTORAL 6**

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 6 472 295 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 193, chemin Ladyfield, a présenté une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), afin d'approuver le nouveau modèle de résidence unifamiliale isolée Brooks, tel que démontré aux documents soumis par la Ferme Hendrick le 12 août 2025 (6 pages);

ATTENDU QUE le nouveau modèle s'apparente à certains modèles déjà approuvés dans la cadre du projet de la Ferme Hendrick, et que les matériaux proposés sont les mêmes que ceux utilisés dans le projet;

ATTENDU QUE le modèle proposé est conforme aux critères du règlement numéro 1218-22 sur les PIIA;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.19 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, quant à ce plan lors de sa réunion du 20 août 2025;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution et que le conseil :

- approuve, en vertu du règlement numéro 1218-22 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale, un PIIA pour le modèle de résidence unifamiliale isolée Brooks.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Greffier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

## **7.3) USAGES CONDITIONNELS / CONDITIONAL USES**

**7.4) PROJETS PARTICULIERS DE  
CONSTRUCTION, DE MODIFICATION  
OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE /  
SPECIFIC PROJECTS OF  
CONSTRUCTION, MODIFICATION OR  
OCCUPATION OF A BUILDING**

## 7.4) a)

Session ordinaire du 16 septembre 2025 / September 16, 2025, ordinary sitting

### **PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE – LOT 2 635 160 AU CADASTRE DU QUÉBEC – 141, CHEMIN DE LA MONTAGNE – DISTRICT ELECTORAL 6**

ATTENDU QU'UNE demande de PPCMOI a été déposée afin d'autoriser les usages mixtes et les kiosques de ventes sur le lot 2 635 160 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 141, chemin de la Montagne, puisque le règlement de zonage numéro 1215-22 ne permet pas actuellement la mixité d'usage et les kiosques de vente sur ce lot de la zone « MUL-RU-1 »;

ATTENDU QUE le requérant demande également l'autorisation de tenir à l'extérieur sur son terrain des événements communautaires et sociaux-culturels de type C3-1 pour la communauté de Hollow-Glen dont, à titre d'exemple, des fêtes communautaires, expositions et des fêtes d'enfants, sans avoir à demander à chaque fois une approbation du conseil municipal;

ATTENDU QUE la demande est conforme au schéma d'aménagement de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, puisque les activités résidentielles et commerciales sont autorisées dans les aires d'affectation rurale avec conditions;

ATTENDU QUE la demande est conforme au plan d'urbanisme numéro 1214-22, puisque les activités résidentielles et commerciales sont autorisées dans les aires d'affectation rurale avec conditions;

ATTENDU QUE le projet particulier de construction doit être conforme aux critères d'évaluation énoncés aux articles 3.2.1 et 3.2.2 du règlement numéro 1220-22 relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble;

ATTENDU QUE les dispositions pour lesquelles l'outil de projet particulier de construction est utilisé sont susceptibles d'approbation référendaire;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.38 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, quant à ce projet lors de la réunion du 15 janvier 2025 et du 12 mars 2025;

ATTENDU QU'UNE assemblée publique de consultation s'est tenue le 18 février 2025 sur les usages initiaux proposés et une seconde assemblée publique de consultation a eu lieu le 20 mai 2025 pour l'ajout des usages C3-1;

ATTENDU QUE le second projet de résolution a été adopté par le conseil le 2 juillet 2025;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que le préambule ci-devant soit et est partie intégrante de la présente résolution et que le conseil :

## 7.4) a)

- adopte, en vertu du règlement numéro 1220-22 relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble, le projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble visant la propriété située au 141, chemin de la Montagne afin d'autoriser, malgré la grille des spécifications de la zone MUL-RU-1 du règlement de zonage numéro 1215-22, l'usage mixte, les kiosques de vente et la tenue d'évènements communautaires et sociaux-culturels, aux conditions suivantes :
  - QUE les évènements soient limités à 50 participants;
  - QUE le stationnement sur le chemin de la Montagne en face de la propriété soit interdit;
  - QUE les usages, dont la tenue d'évènements, soient présentés au public pour commentaires dans le cadre d'une assemblée publique de consultation.

QU'IL soit et est par la présente soumis à la procédure d'adoption prévue par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Greffier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

## **7.5) RÉGLEMENTATION / LEGISLATION**

## 7.5) a)

Session ordinaire du 16 septembre 2025 / September 16, 2025, ordinary sitting

### AVIS DE MOTION, PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1345-25

#### RÈGLEMENT MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 1215-22 – DISPOSITIONS MODIFIANT LA GRILLE DES SPÉCIFICATIONS DE LA ZONE REC-1 AFIN DE PERMETTRE LES SOUS- CLASSES D'USAGE C3-2 ET C3-3

La conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ donne avis de motion, présente et dépose le premier projet de règlement intitulé « Règlement numéro 1345-25 – Règlement modifiant certaines dispositions du règlement de zonage numéro 1215-22 – Dispositions modifiant la grille des spécifications de la zone REC-1 afin de permettre les sous-classes d'usage C3-2 et C3-3 » et donne avis que lors d'une séance du conseil, il sera présenté pour adoption.

L'objectif est de modifier le règlement de zonage numéro 1215-22 afin de permettre l'ajout des sous-classes d'usage « C3-2 – Salle polyvalente de réception d'événements ponctuels et réguliers » et « C3-3 – Commerces de récréation intérieure ou extérieure (centres de conditionnement physique, aré纳斯, courts de tennis, clubs de curling, salles de quilles, salles de billard) », dans la zone REC-1. L'ancien club house pourra ainsi être utilisé pour accueillir des réceptions et bonifier son offre en activités, notamment par l'ajout de jeux d'arcade.

\_\_\_\_\_  
(conseillère/conseiller)

**PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1345-25**

**RÈGLEMENT MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 1215-22 – DISPOSITIONS MODIFIANT LA GRILLE DES SPÉCIFICATIONS DE LA ZONE REC-1 AFIN DE PERMETTRE LES SOUS-CLASSES D'USAGE C3-2 ET C3-3**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Chelsea a adopté le règlement de zonage afin de diviser le territoire en zones en vue d'y contrôler l'usage des terrains et des bâtiments ainsi que l'implantation, la forme et l'apparence des constructions;

**ATTENDU QUE** le règlement de zonage portant le numéro 1215-22 est entré en vigueur le 29 novembre 2022;

**ATTENDU QU'UNE** demande de modification de zonage a été déposée afin d'autoriser l'aménagement de salles de réception ainsi que l'exploitation de jeux d'arcade dans la zone REC-1, ce qui nécessite d'ajouter la sous-classe d'usage « C3-2 – Salle polyvalente de réception d'événements ponctuels et réguliers » et « C3-3 – Commerces de récréation intérieure ou extérieure (centres de conditionnement physique, arénas, courts de tennis, clubs de curling, salles de quilles, salles de billard) » à la grille des spécifications de la zone;

**ATTENDU QUE** ces usages étaient exercés dans le bâtiment avant la pandémie;

**ATTENDU QUE** ces usages étaient autorisés à cet emplacement en vertu du règlement de zonage numéro 636-05, puisqu'ils étaient considérés comme un usage récréatif;

**ATTENDU QUE** le règlement de zonage actuellement en vigueur classe l'usage « salle de réception » comme un usage commercial, et que cet usage aurait dû être intégré à la grille des usages dans la nouvelle réglementation, étant donné que les usages permis en vertu du règlement numéro 636-05 devaient être reconduits;

**ATTENDU QUE** le conseil juge opportun de procéder à cette modification de zonage;

**ATTENDU QUE** le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a émis une recommandation lors de sa réunion ordinaire du 20 août 2025;

**ATTENDU QU'UN** avis de motion a dûment été donné lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 16 septembre 2025 et que le projet a été présenté et déposé;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé que le conseil de la Municipalité de Chelsea décrète ce qui suit :

**ARTICLE 1**

Le préambule fait partie intégrante de ce règlement.

**ARTICLE 2**

L'annexe 2 intitulée « Grilles des spécifications » du règlement de zonage numéro 1215-22 est modifiée de manière à ajouter les sous-classes d'usage « C3-2 – Salle polyvalente de réception d'événements ponctuels et réguliers » et « C3-3 – Commerces de récréation intérieure ou extérieure (centres de conditionnement

physique, aré纳斯, courts de tennis, clubs de curling, salles de quilles, salles de billard) » comme usages spécifiquement permis de la classe d'usage « C3 – Commerce artériel et de service à nuisance importante » à la grille des spécifications de la zone REC-1, tel qu'apparaissant à la grille des spécifications ci-jointe en tant qu'annexe « A » au présent règlement pour en faire partie intégrante.

**ARTICLE 3**

Ce règlement entrera en vigueur après l'accomplissement des formalités prévues par la Loi.

**DONNÉ à Chelsea, Québec**, ce 16<sup>e</sup> jour du mois de septembre.

\_\_\_\_\_  
Christine Séguin  
Greffière adjointe

\_\_\_\_\_  
Pierre Guénard,  
Maire

DATE DE L'AVIS DE MOTION :..... 16 septembre 2025

DATE DE L'ADOPTION DU PREMIER PROJET DE  
RÈGLEMENT :..... 16 septembre 2025

DATE DE LA CONSULTATION PUBLIQUE :.....

DATE DE L'ADOPTION DU SECOND PROJET DE  
RÈGLEMENT :

DATE DE L'ADOPTION :.....

NUMÉRO DE RÉOLUTION :.....

DATE DE RÉCEPTION DU CERTIFICAT DE  
CONFORMITÉ :.....

DATE DE PUBLICATION DE L'AVIS D'ENTRÉE EN  
VIGUEUR :.....

**Annexe A**  
**Premier projet de règlement numéro 1345-25**

Grille de spécification REC-1

REC-1			
GRILLE DES SPÉCIFICATIONS	CLASSES D'USAGES AUTORISÉES		
	H HABITATION		
	C COMMERCE		
	C3 Commerce à nuisance importante		●
	I INDUSTRIE		
	R RECREATIF		
	R1 Récréatif extensif	●	
	R2 Récréatif intensif		●
	Co CONSERVATION		
	A AGRICULTURE		
	P PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE		
	USAGES SPÉCIFIQUES		
	Usages spécifiquement permis	(1)	(2)
	Usages spécifiquement exclus		
	Usages mixtes		
NORMES			
STRUCTURE DU BÂTIMENT PRINCIPAL			
Isolée	●	●	
Jumelée			
En rangée			
HAUTEUR DU BÂTIMENT PRINCIPAL			
En étages (min. / max.)	1/2	1/2	
En mètres (min. / max.)	- / 12	- / 12	
DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL			
Longueur (min.)	7,5	7,5	
Superficie d'implantation - m <sup>2</sup> (min. / max.)	- / 1000	- / 1000	
Nombre de logement par bâtiment (max.)			
MARGES			
Avant (min.)	4,5	4,5	
Latérales (min./totale min.)	4,5 / -	4,5 / -	
Arrière (min.)	4,5	4,5	
LOTISSEMENT			
Superficie du terrain - m <sup>2</sup> (min.)	400	400	
Largeur du terrain (min.)	10	10	
Profondeur du terrain (min.)	40	40	
RAPPORTS			
C.E.S. - % (max.)	65	65	
Espace naturel minimum (‰) (min.)	15	15	
NOTES			
(1) - R2-1, R2-3, R2-4 et R2-7 (2) - C3-2 et C3-3 *Les normes de lotissements sont pour des lots desservis			

Christine Séguin  
Greffière adjointe

Pierre Guénard,  
Maire

## 7.5) b)

Session ordinaire du 16 septembre 2025 / September 16, 2025, ordinary sitting

**ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1345-25 –  
RÈGLEMENT MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE  
ZONAGE NUMÉRO 1215-22 – DISPOSITIONS MODIFIANT LA GRILLE DES  
SPÉCIFICATIONS DE LA ZONE REC-1 AFIN DE PERMETTRE LES SOUS-  
CLASSES D’USAGE C3-2 ET C3-3**

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a adopté le règlement de zonage afin de diviser le territoire en zones en vue d’y contrôler l’usage des terrains et des bâtiments ainsi que l’implantation, la forme et l’apparence des constructions;

ATTENDU QUE le règlement de zonage portant le numéro 1215-22 est entré en vigueur le 29 novembre 2022;

ATTENDU QU’UNE demande de modification de zonage a été déposée afin d’autoriser l’aménagement de salles de réception ainsi que l’exploitation de jeux d’arcade dans la zone REC-1, ce qui nécessite d’ajouter la sous-classe d’usage « C3-2 – Salle polyvalente de réception d’événements ponctuels et réguliers » et « C3-3 – Commerces de récréation intérieure ou extérieure (centres de conditionnement physique, arénas, courts de tennis, clubs de curling, salles de quilles, salles de billard) » à la grille des spécifications de la zone;

ATTENDU QUE ces usages étaient exercés dans le bâtiment avant la pandémie;

ATTENDU QUE ces usages étaient autorisés à cet emplacement en vertu du règlement de zonage numéro 636-05, puisqu’ils étaient considérés comme un usage récréatif;

ATTENDU QUE le règlement de zonage actuellement en vigueur classe l’usage « salle de réception » comme un usage commercial, et que cet usage aurait dû être intégré à la grille des usages dans la nouvelle réglementation, étant donné que les usages permis en vertu du règlement numéro 636-05 devaient être reconduits;

ATTENDU QUE le conseil juge opportun de procéder à cette modification de zonage;

ATTENDU QUE le comité consultatif d’urbanisme et de développement durable a émis une recommandation lors de sa réunion ordinaire du 20 août 2025;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que le « Premier projet de règlement numéro 1345-25 – Règlement modifiant certaines dispositions du règlement de zonage numéro 1215-22 – Dispositions modifiant la grille des spécifications de la zone REC-1 afin de permettre les sous-classes d’usage C3-2 et C3-3 », soit et est par la présente adopté.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le conseil déterminera la date, l’heure et le lieu de l’assemblée de consultation, tel que prévue par la *Loi sur l’aménagement et l’urbanisme*.

## **7.5) b)**

QU'IL soit et est par la présente soumis à la procédure d'adoption prévue par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Maire et le Greffier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution

## 7.5) c)

Session ordinaire du 16 septembre 2025 / September 16, 2025, ordinary sitting

### **AVIS DE MOTION, PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1346-25**

#### **RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION NUMÉRO 1217-22 AFIN DE PRÉCISER CERTAINES DISPOSITIONS RELATIVES À L'APPLICATION DES CODES DE CONSTRUCTION**

La conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ donne avis de motion, présente et dépose le projet de règlement intitulé, « Règlement numéro 1346-25 – Règlement modifiant le règlement de construction numéro 1217-22 afin de préciser certaines dispositions relatives à l'application des codes de construction » et donne avis que lors d'une séance du conseil, il sera présenté pour adoption.

Le but de ce règlement est de modifier le règlement de construction afin de préciser que la responsabilité du respect du code de construction et des autres lois, codes et règlements similaires relève du requérant et des professionnels impliqués dans son projet plutôt que de la municipalité.

---

(conseillère/conseiller)

**PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1346-25**

**RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION NUMÉRO  
1217-22 AFIN DE PRÉCISER CERTAINES DISPOSITIONS RELATIVES À  
L'APPLICATION DES CODES DE CONSTRUCTION**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Chelsea a adopté le règlement de construction portant le numéro 1217-22 le 31 août 2022 et qu'il est entré en vigueur le 25 octobre 2022;

**ATTENDU QUE** le règlement de construction identifie différents codes de construction applicables sur le territoire (Code de construction du Québec, Code national de prévention des incendies et code national de construction des bâtiments agricoles) et identifie la juridiction de la Municipalité dans leur application;

**ATTENDU QUE** l'application de ces codes nécessite une expertise poussée en la matière et entraîne une charge de travail importante, ralentissant le processus d'émission des permis;

**ATTENDU QU'UN** nombre grandissant de municipalités au Québec se retire de la validation de l'application des codes de construction;

**ATTENDU QUE** le conseil municipal est d'avis que l'application et le respect de ces codes devraient relever de la responsabilité du requérant et des professionnels impliqués dans son projet plutôt que de la Municipalité;

**ATTENDU QU'UN** avis de motion du présent projet de règlement a dûment été donné lors de la session du conseil tenue le 16 septembre 2025;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé que le conseil de la Municipalité de Chelsea décrète ce qui suit :

**ARTICLE 1**

Le préambule fait partie intégrante de ce règlement.

**ARTICLE 2**

Le Règlement de construction numéro 1217-22 est modifié par le retrait des annexes suivantes :

- annexe 1, intitulée « ANNEXE 1. CODE DE CONSTRUCTION DU QUÉBEC (CHAPITRE 1, BÂTIMENT) EN VIGUEUR »;
- annexe 2, intitulée « ANNEXE 2. CODE NATIONAL DE CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS AGRICOLES – CANADA 1995 ».

**ARTICLE 3**

Le Règlement de construction numéro 1217-22 est modifié par le retrait l'article 1.1.5, intitulé « Documents annexés ».

**ARTICLE 4**

L'article 2.1.1 du Règlement de construction numéro 1217-22, intitulé « Code national du bâtiment », est remplacé par l'article suivant :

**« Article 2.1.1 : Codes de construction, lois et règlements**

Il est de la responsabilité du requérant d'une demande de permis ou de ses professionnels impliqués de préparer et de soumettre des plans conformes au Code de construction du Québec, au Code national de prévention des incendies, au Code national de construction des bâtiments agricoles, ainsi qu'à tout autre code ou réglementation en vigueur en vertu de la Loi sur le bâtiment (RLRQ, c. B-1.1) ou de toute autre loi applicable en la matière.

**ARTICLE 5**

L'article 2.1.2 du Règlement de construction numéro 1217-22, intitulé « Autres lois, codes et règlements », est abrogé.

**ARTICLE 6**

L'article 2.1.3 du Règlement de construction numéro 1217-22, intitulé « Conditions d'application du code national du bâtiment », est abrogé.

**ARTICLE 7**

L'article 2.2.6 du Règlement de construction numéro 1217-22, intitulé « Murs ignifuges », est modifié afin de retirer toute référence au Code de construction.

**ARTICLE 8**

L'article 2.3.2 du Règlement de construction numéro 1217-22, intitulé « Clapets de retenue anti-refoulement », est modifié afin de retirer toute référence au Code de construction.

**ARTICLE 9**

L'article 3.5.2 du Règlement de construction numéro 1217-22, intitulé « Dispositions relatives aux intercepteurs et séparateurs de graisse », est modifié afin de retirer toute référence au Code de construction.

**DONNÉ à Chelsea, Québec, ce 16<sup>e</sup> jour du mois de septembre.**

\_\_\_\_\_  
Christine Séguin,  
Greffière adjointe

\_\_\_\_\_  
Pierre Guénard,  
Maire

DATE DE L'AVIS DE MOTION :..... 16 septembre 2025

DATE DE L'ADOPTION DU PROJET DE  
RÈGLEMENT :..... 16 septembre 2025

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION :.....

DATE DE L'ADOPTION :.....

NUMÉRO DE RÉOLUTION :.....

DATE CERTIFICAT DE CONFORMITÉ DE LA MRC :.

DATE DE PUBLICATION DE L'AVIS D'ENTRÉE EN  
VIGUEUR :.....

## 7.5) d)

Session ordinaire du 16 septembre 2025 / September 16, 2025, ordinary sitting

### **ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1346-25 – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION NUMÉRO 1217-22 AFIN DE PRÉCISER CERTAINES DISPOSITIONS RELATIVES À L'APPLICATION DES CODES DE CONSTRUCTION**

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a adopté le règlement de construction portant le numéro 1217-22 le 31 août 2022 et qu'il est entré en vigueur le 25 octobre 2022;

ATTENDU QUE le règlement de construction identifie différents codes de construction applicables sur le territoire (Code de construction du Québec, Code national de prévention des incendies et code national de construction des bâtiments agricoles) et identifie la juridiction de la Municipalité dans leur application;

ATTENDU QUE l'application de ces codes nécessite une expertise poussée en la matière et entraîne une charge de travail importante, ralentissant le processus d'émission des permis;

ATTENDU QU'UN nombre grandissant de municipalités au Québec se retire de la validation de l'application des codes de construction;

ATTENDU QUE le conseil municipal est d'avis que l'application et le respect de ces codes devraient relever de la responsabilité du requérant et des professionnels impliqués dans son projet plutôt que de la Municipalité;

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent projet de règlement a dûment été donné lors de la session du conseil tenue le 16 septembre 2025 et que le projet fut présenté et déposé à cette même session;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le « Projet de règlement numéro 1346-25 – Règlement modifiant le règlement de construction numéro 1217-22 afin de préciser certaines dispositions relatives à l'application des codes de construction », soit et est par la présente adopté.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le conseil déterminera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée de consultation, tel que prévue par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

QU'IL soit et est par la présente soumis à la procédure d'adoption prévue par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Maire et le Greffier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

## **7.6) DIVERS / VARIOUS**

## **8) ENVIRONNEMENT / ENVIRONMENT**

**9) TRAVAUX PUBLICS, INFRASTRUCTURES ET  
MOBILITÉ DURABLE / PUBLIC WORKS,  
INFRASTRUCTURE AND SUSTAINABLE MOBILITY**

**10) LOISIRS, SPORT, CULTURE ET VIE  
COMMUNAUTAIRE / RECREATION, SPORTS,  
CULTURE AND COMMUNITY LIFE**

# 10) a)

Session ordinaire du 16 septembre 2025 / September 16, 2025, ordinary sitting

## DEMANDE D'APPUI FINANCIER PAR LA MAISON LIBÈRES-ELLES

ATTENDU QUE la Maison Libères-Elles a présenté une demande d'appui financier pour le Fonds des loisirs au Service des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire pour un montant jusqu'à un maximum de 2 000,00 \$;

ATTENDU QUE cette demande d'appui financier est déposée pour un projet intitulé « Nouvelle approche thérapeutique intégrée et acquisition d'un coffre à jouets extérieurs pour les enfants » qui sera bénéfique autant pour les femmes ainsi que leurs enfants;

ATTENDU QUE la demande a été documentée et présentée au comité consultatif des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire (CCLSCVC) pour recommandation au conseil municipal;

ATTENDU QUE le CCLSCVC recommande et est en faveur de cette demande, car cet organisme offre un service essentiel dans la région pour assurer la sécurité des femmes victimes de violences conjugales et de leurs enfants;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le conseil accepte la demande d'appui financier présentée par la Maison Libères-elles pour un montant jusqu'à un maximum de 2 000,00 \$.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Greffier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 02-701-20-970 Contributions à des organismes / Autres organismes.

# 10) b)

**Session ordinaire du 16 septembre 2025 / September 16, 2025, ordinary sitting**

## **DEMANDE D'APPUI FINANCIER PAR LES ARTISTES DANS LEUR MILIEU**

ATTENDU QUE l'Association des Artistes dans leur milieu a présenté une demande d'appui financier pour le Fonds des loisirs au Service des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire pour un montant jusqu'à un maximum de 3 000,00 \$;

ATTENDU QUE cette demande d'appui financier est déposée pour un projet intitulé « Tour des ateliers » qui est un événement se tenant sur deux fins de semaine où les artisans ouvriront leur porte d'ateliers les 27 & 28 septembre et 4 & 5 octobre au grand public dans le secteur de Chelsea et Wakefield pour la trente-huitième année;

ATTENDU QUE 13 artistes ouvriront leurs portes sur le territoire de Chelsea de même que la Galerie Old Chelsea;

ATTENDU QUE la demande a été documentée et présentée au comité consultatif des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire (CCLSCVC) pour recommandation au conseil municipal;

ATTENDU QUE le CCLSCVC recommande et est en faveur de cette demande, car cette dernière est un événement automnal incontournable dans la région et permettra d'attirer quelques milliers de visiteurs;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que le conseil accepte la demande d'appui financier présentée par les Artistes dans leur milieu pour un montant jusqu'à un maximum de 3 000,00 \$, sur présentation de pièces justificatives pour dépenses effectuées sur le territoire de Chelsea.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Greffier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 02-701-20-970 Contributions à des organismes / Autres organismes.

# 10) c)

**#Session ordinaire du 16 septembre 2025 / September 16, 2025, ordinary sitting**

## **DEMANDE D'APPUI FINANCIER PAR L'ASSOCIATION SKI À L'ÉCOLE POUR FORMER DES BÉNÉVOLES DU CLUB SEL & POIVRE**

ATTENDU QUE l'Association Ski à l'école a présenté une demande d'appui financier pour le Fonds des loisirs au Service des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire pour un montant jusqu'à un maximum de 3 000,00 \$;

ATTENDU QUE cette demande d'appui financier est déposée pour un projet intitulé « Club Sel & Poivre » qui prône la vie active auprès des aînés en les initiant au ski de fonds récréatif, et afin de pérenniser le club, un comité de bénévole-accompagnateurs recevra des formations, des équipements, des outils ainsi qu'un code de conduite pour favoriser l'accompagnement par et pour les aînés;

ATTENDU QUE l'Association Ski à l'école organise la Grande Marche à Chelsea qui aura lieu à l'automne en collaboration avec la Municipalité de Chelsea, Ski Nordiq et les deux écoles primaires de Chelsea, dans le cadre de la 11<sup>e</sup> édition du Grand défi Pierre Lavoie, et sera partenaire de l'évènement Plaisirs d'hiver pour l'édition 2026;

ATTEDU QUE l'Association Ski à l'école compte environ 1 650 utilisations de leurs équipements lors de prêts et activités dans les écoles à l'hiver 2025;

ATTENDU QUE la demande a été documentée et présentée au comité consultatif des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire (CCLSCVC) pour recommandation au conseil municipal;

ATTENDU QUE le CCLSCVC recommande et est en faveur de cette demande, car cette dernière permettra de pérenniser le club, aux aînés d'être actif, de socialiser et de se dépasser à travers la pratique du ski de fonds;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que le conseil accepte la demande d'appui financier présentée par l'Association Ski à l'école pour un montant jusqu'à un maximum de 3 000,00 \$.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Greffier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 02-701-20-970 Contributions à des organismes / Autres organismes.

# 10) d)

Session ordinaire du 16 septembre 2025 / September 16, 2025, ordinary sitting

## MISE À JOUR DE LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS ET D'ÉLAGAGE

ATTENDU QUE la bibliothèque municipale de Chelsea est devenue une bibliothèque publique depuis avril 2008;

ATTENDU QUE le ministère de la Culture et des Communications (MCC) subventionne le programme de développement des collections des bibliothèques publiques autonomes;

ATTENDU QUE la Politique de développement des collections et d'élagage est requise dans les documents demandés pour cette subvention et qu'une mise à jour est exigée aux cinq ans;

ATTENDU QUE la politique de développement des collections actuelle, incluant un cadre d'élagage, même si elle a été révisée en 2022, demande une mise à jour pour être adaptée à la collection actuelle;

ATTENDU QUE la bibliothécaire en chef est la personne ressource de la Municipalité pour soumettre cette demande;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que le conseil approuve la mise à jour de la politique de développement des collections de la bibliothèque de Chelsea, telle que présentée.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Greffier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

## **11) SÉCURITÉ PUBLIQUE / PUBLIC SAFETY**

# 11) a)

Session ordinaire du 16 septembre 2025 / September 16, 2025, ordinary sitting

## NOMINATION DE LIEUTENANTS

ATTENDU QU'IL y a lieu de combler des postes de lieutenants afin d'assurer une supervision adéquate et remplacer quelques départs au Service de sécurité incendie;

ATTENDU QU'ILS ont réussi les étapes du processus d'embauche tels qu'inscrits sur l'affichage « Concours lieutenants 2025 »;

ATTENDU QU'ILS seront en probation pour 12 mois;

ATTENDU QUE le Directeur du Service de sécurité incendie, Monsieur Charles Ethier, recommande la nomination des pompiers à titre de lieutenant;

ATTENDU QUE l'ordre d'ancienneté, en tant que lieutenant, est établie selon le classement final du processus d'embauche;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que sur la recommandation du Directeur du Service de sécurité incendie, M. Charles Ethier, le conseil confirme par la présente la nomination de François Gignac, Frédéric Melanson, Mathieu Hull et Dana Périard, à titre de lieutenants et ce, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Greffier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**Session ordinaire du 16 septembre 2025 / September 16, 2025, ordinary sitting**

**LEVÉE DE LA SESSION**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ ,  
appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que cette session  
ordinaire soit levée.